

## WATERGATE

### John Dean incrimine le président Nixon

WASHINGTON (d'après AP, Reuter, CP et AFP) — La crise de confiance et de crédibilité dans laquelle se débat le président Nixon s'est aggravée à la suite de révélations selon lesquelles la Maison-Blanche aurait connu non seulement tous les détails de l'affaire Watergate mais également aurait tenté d'étouffer le scandale qui s'ensuivit.

La Maison-Blanche a refusé de commenter les accusations de "complicité présidentielle" formulées, selon la pres-

se, par l'ancien conseiller juridique de M. Nixon, John Dean.

M. Dean a dû démissionner à la demande du président, en même temps que les plus proches collaborateurs de M. Nixon, Bob Haldeman et John Ehrlichman. Hejétant le rôle de bouc émissaire qu'on chercherait à lui faire jouer, l'ancien conseiller juridique a été le premier, depuis le début du scandale, à incriminer nommément le chef de l'exécutif américain, dans les revues Newsweek et Time magazine.

Selon ces deux revues, John Dean se prépare à témoigner sur le rôle du président Nixon qui l'aurait personnellement félicité d'avoir étouffé le scandale. Selon Newsweek, le président aurait dit en septembre, en présence de Haldeman et d'Ehrlichman: "Bon travail John, Bob m'a dit quel travail considérable vous avez fait!"

Pour sa part, M. Ben Bradlee, directeur du Washington Post, qui fut à l'origine de la découverte du scandale de Watergate, a déclaré hier soir à Paris qu'"il ne connaissait pas de faits qui puissent impliquer directement le président Nixon dans l'affaire Watergate".

"Si nous avons ces faits, nous les publierons", a-t-il dit, avant d'ajouter: "Nous savons la moitié de la vérité. Le Washington Post a dit tout ce qu'il savait. Tout ce qu'il savait... jusqu'à ce soir".

M. Bradlee avait pris la parole au cours d'une réception donnée en son honneur par Jean Jacques Servan Schreiber et Françoise Giroud à l'occasion du 20ème anniversaire de "L'EXPRESS".

S'il était confirmé que le président a été impliqué, il pourrait être mis en accusation par la Chambre des représentants. Deux députés démocrates, Mme Bella Abzug (New York) et John Moss (Californie) ont fait circuler à la Chambre basse une pétition demandant à leurs collègues de se prononcer pour ou contre l'introduction d'une résolution demandant que soit confié, soit à la commission judiciaire, soit à une commission spéciale, le soin d'entreprendre une enquête approfondie sur les scandales de Watergate.

Rappelant que seule une majorité des représentants est autorisée à engager des poursuites contre le président, Mme Abzug a souligné que la Chambre basse devait assumer ses responsabilités pour "démontrer que le président n'est pas au-dessus des lois".

La semaine qui commence devrait aussi voir un autre événement décisif, qui aidera peut-être à faire la lumière sur Watergate.

Voir page 6: John Dean

### Mexico libère 30 prisonniers en échange du consul US

MEXICO (d'après AP et AFP) — Un groupe de 30 prisonniers politiques mexicains est arrivé hier soir à La Havane, libéré par Mexico comme rançon du consul-général américain à Guadalajara, M. Terrance Leonhardy, enlevé vendredi soir par les "Forces armées révolutionnaires du peuple".

Quelques minutes après la confirmation, par l'ambassade cubaine à Mexico, de l'arrivée du groupe, Mme Leonhardy a été contactée par un inconnu pour recevoir les instructions concernant la libération de son mari.

C'était la première prise de contact des ravisseurs avec la famille du diplomate depuis vendredi après-midi.

Les 30 prisonniers politiques mexicains que le gouvernement a libérés avaient quitté Mexico hier matin à bord d'un DC-6 des forces aériennes mexicaines.

Le groupe, constitué de quatre femmes et de 26 hommes, a été montré aux journalistes, peu avant son départ. Ils ont pu être photographiés sous une aile de l'appareil mais il leur a été interdit de faire des déclarations. Plusieurs d'entre ces prisonniers ont levé le poing devant la presse ou ont fait le signe de la victoire avec deux doigts de la main.

C'est M. Luis Echeverria, président du Mexique, qui a confirmé samedi que

Voir page 6: Mexico libère



On connaissait la chanson, mais on ne les avait jamais vus. Les gitans de Brosard, eux, vaguent à leurs occupations sans se soucier des passants curieux venus rue Panama, à proximité de l'autoroute des Cantons de l'Est, faire connaissance avec les occupants d'un terrain vague où s'agitent de belles étoffes fleuries. Morne, la banlieue ? (Photo Le Devoir par Alain Renaud)

## Les gitans de Brosard devront s'expliquer devant l'Immigration

par Jean-V. Dufresne

Huit gitans originaires de l'Allemagne fédérale détenus depuis vendredi soir par la Gendarmerie canadienne comparaitront ce matin à Montréal devant les autorités de l'Immigration.

On ignore toujours si une accusation sera portée contre eux — ils étaient munis à leur arrivée d'un passeport ouest-allemand dont les autorités semblent douter de l'authenticité — cependant que leurs familles inquiètes campent toujours

dans un terrain vague de la banlieue de Brosard, à proximité de la rue Panama, sous l'oeil protecteur de deux agents de police municipaux.

La petite communauté gitane composée de huit familles, soit 44 personnes en tout, est débarquée à Montréal le 27 avril dernier en provenance de Francfort, via Le Havre, du cargo soviétique "Nihal Leraontov".

Elle comptait aller s'établir aux Etats-Unis mais elle fut refoulée à la frontière, les autorités américaines ayant refusé de reconnaître la validité de leurs documents. De retour vers Montréal, elle trouva asile dans un terrain vague, sans se soucier des passants étonnés.

Alertée cependant par des résidents de la rue voisine, la Gendarmerie canadienne qui ignorait bien tout de l'affaire a placé les hommes en détention pendant qu'elle examinait les papiers, mais sans porter d'accusation.

Un gitan, montréalais depuis dix ans, M. Stephan Jovannovic, âgé de 33 ans, qui se dit enquêteur, avait été déjà prévenu de l'arrivée des gitans, en sa qualité de secrétaire canadien du Comité international Tzigane, qui a siège à Paris. Il leur sert d'interprète et d'intermédiaire.

Le sergent J.P. Benoit et l'agent Réal Rousseau de la police de Brosard assurent une protection bienveillante aux nomades encore peu accoutumés aux insolites convenances nord-américaines. On tient les curieux à l'écart, nombreux hier après-midi, tandis qu'aux jeunes mères gitanes on a fait comprendre avec délicatesse qu'allaiter

est petit à la vue des banlieusards n'est pas de mise. Elles ont souri.

Hier, les agents ont conduit à l'hôpital une jeune mère de 17 ans, Gina Petrov, à cause d'un vaccin infecté, et un garçon du même âge, Bog Danov.

Au dire de leur interprète M. Jovannovic, les services de l'Immigration ont déjà vu à ce que les gitans ne manquent de rien. Ils habitent leurs propres roulottes (en aluminium),

chauffent au propane, mais préfèrent toujours le feu de bois. Autour du camp des étoffes multicolores séchent au vent.

Un habitant de Brosard, qui parle l'italien, M. Vincent Carbone, veille lui aussi sur la petite communauté. Devenu malgré lui attaché de presse — quelques gitans parlent l'italien — il nous explique que les tziganes sont

Voir page 6: Les gitans

## Caouette et Dupuis se livrent à de farouches attaques contre le socialisme

de notre envoyé spécial, François Barbeau

Très optimistes quant à leurs chances de succès au Québec au cours des prochaines élections fédérales, les députés au congrès annuel du Parti du crédit social du Canada, section du Québec, réunis samedi et dimanche à Drummondville, ont écouté religieusement et applaudi frénétiquement hier MM. Réal Caouette et Yvon Dupuis qui se sont livrés à de farouches attaques contre le socialisme, tout en prêchant le respect de la liberté.

"Il faut combattre le socialisme au Canada, a lancé M. Caouette dans son style inimitable. On croit que le gouver-

nement est libéral: détrompez-vous: c'est M. David Lewis qui mène. Mais, dans les trois provinces qui ont un gouvernement neo-démocrate au Canada, on fait exactement le contraire de ce que M. Lewis dit".

Puis, M. Caouette a fait un rapprochement entre ce qui s'est passé en Tchécoslovaquie en 1968 et ce qui pourrait se passer au Québec advenant la prise du pouvoir par "cette minorité minable qui veut nous faire vivre ces horreurs au Québec".

Surenchérisant, le chef du parti national du crédit social a crié: "Mau-

dit Québec libre, emmanché comme ça, vous n'en voulez pas, moi aussi je n'en veux pas".

Le précédent sur la tribune avant les élections à l'exécutif du parti pour le Québec, M. Yvon Dupuis, chef du parti provincial du Crédit social, n'avait guère été plus tendre pour les socialistes, les péquistes, les mettant, d'un seul souffle, dans le même panier que les felquistes, Paul Rose, les communistes, etc.

Quand dans des foules comme celle qu'on a vue le 1er mai manifester à

Voir page 6: Caouette-Dupuis

## Le PQ met au point sa stratégie électorale

de notre envoyé spécial, Clément Trudel

TROIS-RIVIERES — La nouvelle version du programme du Parti québécois sera connue officiellement le 19 mai à Québec lors d'une fête populaire qui coïncidera avec la fin de "l'opération ressources". Les députés de 92 des 108 comtés québécois, siégeant samedi et hier à Trois-Rivières en conseil national, ont mis la dernière main à ce document arrêté pour l'essentiel lors du congrès de février.

En conférence de presse, le Dr Camille Laurin a mentionné que deux autres points étaient à l'ordre du jour de ce conseil national:

— L'étude du travail pré-électoral. "Nous faisons tout comme si les prochaines élections avaient lieu à l'automne", dit M. Laurin en rappelant que neuf candidats du parti sont déjà choisis et que, fin juin, on devrait connaître l'identité d'une quarantaine de ces candidats.

— L'adoption de mesures budgétaires et l'inventaire des ressources humaines dont dispose le parti tant en cadres qu'en bénévoles de la campagne.

Les éditions du PQ s'autofinancent mais certains postes de dépenses en

Voir page 2: Le PQ

## Claude Castonguay répond à ces critiques:

# "Mon seul désir était de faire avancer ce dossier-là"

propos recueillis par Michel Roy

Dans un petit salon du Café de l'Assemblée nationale, Claude Castonguay entreprend une fois de plus de répondre aux objections que provoque son adhésion de principe au "livre jaune" de Marc Lalonde. Tel un vieux maître qui ne trahit jamais son impatience, il pose sa fourchette et son couteau et s'appuie sur la table: "Vous pouvez imaginer qu'après trois ans de travail comme j'en ai fait, précédés des travaux de la Commission d'enquête (Castonguay-Nepveu), je ne vois pas exactement quel avantage moi, personnellement, ou même le gouvernement, nous aurions eu à nous mettre dans une situation où, vraiment, nous aurions pu sacrifier des choses essentielles. Personnellement, je ne peux pas voir quel avantage je pourrais y gagner."

Mais il se peut, dira-t-il au café, qu'en raison de toutes les déclarations que j'ai faites depuis deux ans, en raison de la complexité du dossier, à cause aussi des échecs que j'ai subis, surtout parce que j'ai essayé de m'attaquer au problème à divers niveaux, il se peut que l'on trouve une certaine incohérence dans ma position actuelle, du moins quand on la relie à des choses que j'ai dites dans un contexte différent.



pas parce que je voulais faire avancer le dossier; or, c'est finalement le résultat qui compte, il me semble. Et, maintenant, il se manifeste au plan d'une stratégie politique nette et claire. Il y a peut-être certaines failles, c'est possible, mais mon seul désir était de faire avancer ce dossier-là; ce n'était pas de marquer des points au plan politique, ou encore d'éviter de me faire reprocher quoi que ce soit dans l'avenir, auquel cas je n'aurais pas bougé et seule la prudence aurait gouverné mes actions.

Plus que la conférence qui réunissait, fin avril, les ministres du bien-être social à Ottawa et qui s'est soldée par un large accord sur l'orientation de la réforme de la sécurité sociale, c'est le "livre jaune" déposé aux Communes par M. Lalonde qui constitue le gain le plus important. Il le reconnaît, naturellement, mais il ajoute que cette conférence lui offre aussi, et surtout, la possibilité d'agir vraiment et concrètement dans le sens de ses priorités pour tenter de résoudre "un problème majeur de pauvreté au Québec". Et c'est important, dira-t-il, "parce qu'on gouverne pour des individus".

Quand il tente d'expliquer les réac-

tions très vives auxquelles il s'est heurté à son retour d'Ottawa, le ministre des Affaires sociales rappelle l'entente Ottawa-Québec de 1964 sur le Régime de rentes. Il avait participé, sous le gouvernement de Jean Lesage, aux négociations avec Ottawa; il avait, avec Claude Morin, préparé le rapport, pris

■ Nous avons, pour un temps, une protection valable, dit encore M. Castonguay (page 5)

part aux discussions et rédigé les textes de législation. Aujourd'hui, on dit volontiers, même le PQ reconnaît que le Régime de rentes du Québec fut l'une des choses les plus valables, si l'on songe surtout à l'établissement de la Caisse de dépôt.

"Et je me souviens fort bien qu'à notre retour d'Ottawa, quand M. Lesage a annoncé ça, il a été accusé de pires trahisons à l'endroit du Québec parce qu'il avait modifié les modalités du régime tel qu'il était proposé dans le rap-

port, parce qu'il avait accepté qu'il y ait une carte d'identification commune, avec un numéro d'assurance unique, et parce qu'il avait accepté, en raccourcissant la période de transition, que le niveau qu'atteindrait la Caisse de dépôt soit un peu moins élevé que ce qui avait été proposé dans notre rapport. On l'avait accusé de tous les péchés du monde. Je me souviens, j'étais en Chambre à titre de conseiller au moment de l'adoption de la loi. Daniel Johnson l'avait descendu: c'était quelque chose d'épouvantable... Aujourd'hui, pourtant, on s'accorde à reconnaître que l'entente sur le Régime de rentes a été l'un des meilleurs coups réalisés depuis assez longtemps."

Aujourd'hui, M. Castonguay a le sentiment de se heurter à des réactions semblables. En réalité, dit-il, les partis de l'Opposition savent bien qu'un "déblocage majeur" vient de se produire et tentent d'en sous-estimer la portée. De nouvelles avenues sont ouvertes. Elles ne sont pas toutes sans dangers. Le ministre le reconnaît. "Mais il y a de nouvelles avenues qui se présentent et ça fatigue bien gros ben du monde..."

M. Castonguay ne s'en est pas beau-

coup vanté, mais il sait, mieux que quiconque, que le document de travail du gouvernement fédéral a retenu l'ensemble de la politique qu'il a mise de l'avant. Certains disent: le gouvernement du Québec a servi encore une fois de conseiller technique, et Ottawa a pris à son compte le grand dessin de Clau-

Voir page 6: Mon seul désir

L'Art Culinaire au Restaurant

**Chez Gifo**

le spécial des hommes d'affaires

Table d'hôte

Tél. 735-3623

5412 Côte des Neiges

Montréal

**suites de la première page**

**LE PQ**

audiovisuel — qui pourraient comprendre des disques ou autres publications — émergeront au budget de la campagne électorale.

M. Marcel Léger, l'organisateur en chef du PQ, soumettait au conseil sa stratégie nationale que les députés ont choisi d'assouplir. C'est dire que certains comités ou l'organisation est déjà avancée ou bien lancée pourront continuer à fonctionner sans se plier entièrement à la stratégie globale.

Normalement, le conseil national du PQ siège quatre fois par année. Le prochain est toutefois prévu pour les 16 et 17 juin, vraisemblablement à Sherbrooke ou dans l'Outaouais.

Lors des prochaines élections, l'image du parti sera-t-elle modifiée par rapport à 1970? M. Laurin se dit d'avis que d'ores et déjà le PQ est un parti national, qu'il n'est plus un tiers parti, qu'il a un programme gouvernemental présenté maintenant de façon plus accessible.

Le député Guy Joron ajoute que les sondages récents accordent environ 35% des voix au PQ. Nous visons à 40% et plus. Notre ennemi, c'est le gouvernement que nous aspirons à remplacer. Nous nous soucions donc peu des "simulations" du parti libéral qui pourraient provoquer des désistements là où le PQ a les plus fortes chances de l'emporter.

M. Gilbert Paquette précise que le programme officiel sera cette fois une démarcation précise entre les engagements concrets du parti et les "principes directeurs" qui le régissent.

Le dernier conseil national a été qualifié d'austère et de très technique par plusieurs participants. Ainsi, la séance d'hier, commencée à 9 heures, ne s'ajournait qu'un peu avant 19 heures avec à peine dix minutes d'interruption au moment du lunch.

D'après le député Guy Joron, l'optimisme ne se dément pas au PQ. Par rapport à 1970, le nombre de membres a doublé et "la pénétration s'accroît dans les régions". On sent, dit M. Joron, qu'une volonté majoritaire de changement existe au Québec pourvu que l'on sache où ça nous conduit.

C'est 74 ou jamais? demande un journaliste au député Laurin.

Pas nécessairement, répond ce dernier. Telle une nappe d'eau, le parti s'étend et nous ne pensons plus actuellement en termes aussi tranchés qu'auparavant.

L'aile parlementaire du PQ aurait-elle relâché son travail ces derniers temps?

Non, c'est le gouvernement qui traite en désordre et freine son programme législatif, d'après M. Laurin.

Quant au souci prêté à l'équipe libérale au pouvoir de doter le Québec d'une souveraineté culturelle, Guy Joron est d'avis que l'on saurait dissocier souveraineté économique, politique et sociale, de l'aspect culturel. La cohérence du PQ selon lui est d'en exprimer l'interrelation.

Au chapitre de l'énumération en vue de la liste électorale permanente, les

pequistes avancent que l'UN a connu une pénurie de personnel, ce qui expliquerait que M. Gabriel Loubier parle à présent de 28.000 membres dans son parti, rappelle M. Laurin; les énumérateurs se seraient vu imposer la possession d'une carte de membre de l'UN pour faire pendant à la présence d'un libéral.

M. Léger dit avoir des preuves que dans certains comités les énumérateurs ont accepté de porter sur la liste électorale des non citoyens et que dans d'autres ils ont laissé les citoyens eux-mêmes remplir les fiches en l'absence de tout énumérateur.

Le député Léger trouve anormal que les partis ne soient pas assurés de recevoir copie de cette liste permanente et annonce des démarches pour éviter au PQ une dépense de \$35.000 pour se procurer cinq copies de la liste.

Le député Laurin croit que le pouvoir frappera encore "en bas de la ceinture" aux prochaines élections. Nous considérons quant à nous que les comités du Québec sont "prenables", sauf là où les anglophones constituent la majorité. Nous nous réservons bien sûr de mettre l'accent sur les comités où nos chances sont les meilleures.

Le conseil national du PQ a élu hier à la présidence Me Jean-Roch Boivin et à la vice-présidence, M. André Larocque.

**LES VIEILLARDS**

Suite de la page 3

naissent les pires conditions. "Il arrive qu'on en trouve une, morte, ou complètement invalide, dans une chambre sale, sans sortie de secours", a souligné un autre participant. Comment les regrouper?

Le manque d'information des personnes âgées est flagrant. Comment faire respecter ses droits quand on les ignore? a demandé une vieille dame. On a souhaité la création d'un Centre d'information, à Montréal, et dans les autres grandes villes du Québec, destiné à renseigner les personnes âgées, sur leurs droits, les services et les organismes.

Les multiples suggestions faites par les personnes présentes ont été référées à la Ligue des droits de l'homme qui les fera parvenir au gouvernement et organismes concernés, par l'intermédiaire de son Office des droits des Québécois du troisième âge. On a également souhaité que l'assemblée mandate des représentants pour former un groupe de pression des personnes âgées.

Le président de la Ligue, M. Jean-Louis Roy, a annoncé, au cours de la journée, la présentation au public, le 24 mai prochain, d'un projet de Charte des droits des Québécois. Ce projet comprend une section sur les droits des personnes âgées. Le projet fera le tour du Québec avant d'être présenté au gouvernement. On sait que seules les deux provinces de Québec et de l'Île-du-Prince-Édouard ne possèdent pas de charte des droits de ses citoyens.

**LA CSN**

Suite de la page 3

darité n'exige pas une fusion des structures syndicales. Il a aussi dit qu'une telle fusion ne serait pas une menace pour obtenir un plus grand militantisme des membres.

M. Chartrand a aussi fait allusion à la création d'un éventuel parti ouvrier au Québec mais il a précisé qu'un tel parti ne pourra prendre racine avant que les travailleurs aient vraiment pris conscience de la situation sociale. C'est à la classe ouvrière de se donner un pouvoir politique, a-t-il dit, les syndicats peuvent favoriser ce mouvement mais ils ne peuvent s'y substituer.

Repondant ensuite à ceux qui accusent son mouvement de négliger le plan strictement syndical dans l'entreprise, M. Chartrand a rétorqué que c'est là que se trouve encore la priorité et qu'un individu ne peut pas devenir un militant politique s'il n'a pas d'abord pris conscience de sa situation au plan quotidien, dans son milieu de travail.

Il a aussi rappelé que les permanents du Conseil ont récemment rencontré tous les exécutifs des syndicats affiliés et plusieurs assemblées générales pour stimuler vraiment le travail et la participation à la base. Il a aussi rappelé les cours mis sur pied à l'intention des militants qui ont attiré plusieurs centaines d'inscriptions jusqu'à maintenant.

Quoi qu'il en soit, M. Chartrand estime

que c'est en luttant pour améliorer les conditions de vie de la classe ouvrière que les syndicats peuvent favoriser le plus la syndicalisation des travailleurs non encore syndiqués. D'ailleurs, a-t-il ajouté, la solidarité ne doit pas être limitée à ceux qui paient des cotisations. C'est en améliorant la société en général que les syndicats peuvent le mieux aider les autres travailleurs non syndiqués.

C'est donc dans cette perspective que le prochain congrès prend le départ, voulant réfléchir aux conflits de travail, à la formation des militants et à la participation mais aussi à la participation aux organismes de santé, aux élections scolaires, à la politique municipale, à la défense des consommateurs et à l'aide qu'il serait possible d'apporter aux divers groupes populaires qui se préoccupent d'action sociale, de loisirs, d'aide aux handicapés, etc.

**LA FUF**

Suite de la page 3

tant quatre milieux dont les caractéristiques socio-économiques sont fort différentes, ce qui a permis de préciser les besoins de chacune de ces régions quant à la garde d'enfants.

Arvida représente la ville industrielle par excellence où une population stable vit presque entièrement en fonction de l'Alcan; Rimouski offre de son côté le profil d'une ville de services en plein développement où des orientations et des besoins nouveaux de vie se créent. Lucerne-Aylmer-Deschênes, en banlieue de Hull, en bordure de la capitale fédérale, comportent à ce titre certaines caractéristiques particulières en termes de distance entre le milieu de travail et le milieu résidentiel et comme manque ou difficulté de communication entre les résidents; enfin, le quartier de Côte-Vertu, à Ville Saint-Laurent, où la grande majorité des résidents, la plupart des jeunes familles, sont locataires d'appartements, ce qui représente le mode futur d'habitation. On y trouve en outre un nombre élevé de femmes sur le marché du travail.

"Les mesures scientifiques d'évaluation permanente intégrées au projet assurent une banque de données inédites et peut-être des solutions plus adéquates en regard de la garde des enfants", note Luce Seers.

L'enquête a démontré qu'à Arvida, les femmes accordent énormément de valeur à leur rôle de mère et à leur présence au foyer et qu'elles ne souhaitent pas, même si elles avaient l'aide nécessaire, aller travailler à l'extérieur. Pour les autres, la valeur d'épanouissement personnel vient en premier lieu.

La FUF propose comme projet expérimental une solution mixte entre le service de gardienne d'une part et le service de garderie d'autre part. Il s'agit d'un nouveau mode de services qui sera connu sous le nom de "garde-à-vous".

Le "garde-à-vous" consiste à former parmi la population féminine active de Côte-Vertu, Lucerne-Aylmer-Deschênes et Rimouski des groupes de mères ayant au total pas plus de cinq enfants à faire garder durant leurs périodes de travail et dont la proximité résidentielle favorisera la réunion. Le domicile de l'une d'entre elles ou de chacune tour à tour deviendra le lieu de garde où ces cinq enfants seront confiés à la surveillance d'une gardienne compétente.

Un des avantages de ce modèle, souligne le projet, repose sur l'absence des frais de garde pour la mère dont le foyer abrite les enfants et la remplaçante. Cette dernière dont le salaire sera entièrement assumé par les mères utilisant le service recevra une rémunération de \$100.00 par semaine. Le projet-pilote prévoit pour chacun des milieux la création de sept "garde-à-vous".

A Arvida le service prendra une autre forme. Il ne s'adressera qu'à un groupe de mères de famille au foyer. On ne prévoit qu'un "garde-à-vous" qui pourrait être situé à l'intérieur des locaux du "Foyer des loisirs". Le "garde-à-vous" ne sera ouvert que les trois jours les plus susceptibles de correspondre aux besoins de sorties de la clientèle, soit les jeudi, vendredi et samedi. Le nombre d'enfants a été fixé à 15 par jour. Les enfants seront confiés à deux

gardiennes qualifiées au salaire minimum de \$1.70 l'heure. Les mères devront défrayer \$3.00 par jour pour utiliser le service.

Ce mode-type de remplacement s'inscrit dans la ligne de pensée post-industrielle où les perspectives communautaires prévalent sur l'isolement des groupes et des individus.

"Le "Garde-à-vous", souligne Luce Seers, devient une innovation au plan des méthodes et des procédés de garde d'enfants; un service de cette nature n'a encore jamais été expérimenté au Québec. Il ne tient ni totalement d'un service de gardiennes sur demande, ni entièrement d'une garderie, mais veut en conserver les principaux avantages. Du premier type de service, il retient le profit d'une attention individuelle accordée à l'enfant; du second, il conserve la réduction des frais et la possibilité d'une vie de groupe pour l'enfant. Il met à profit les ressources communautaires et garantit le principe de l'autofinancement."

La FUF compte sur une réponse favorable et rapide du ministère de la Santé pour mettre sur pied à titre expérimental ce nouveau mode de services qu'elle considère comme la suite logique à une recherche qui a déjà englouti des milliers de dollars.

**M. Trudeau à la TV**

**Ce qui choque dans l'espionnage, c'est l'emploi de moyens illégaux**

TORONTO (d'après CP)—Le premier ministre, M. Trudeau, s'est dit convaincu samedi que les Américains font de l'espionnage au Canada, mais il a indiqué que cette pratique s'inscrit dans les limites dans la légalité et ne lui cause aucune inquiétude.

"Il est probable que nous ferions aussi de l'espionnage aux Etats-Unis si nous en avions les moyens", a-t-il dit au cours d'une interview télévisée à Toronto au cours d'un weekend qui l'a conduit dans quatre villes ontariennes.

"Si les Canadiens en savaient davantage sur les Américains, a encore dit le chef du gouvernement, cela nous aurait été utile dans nos négociations sur le pacte de l'automobile, le problème de l'énergie, etc."

Il est vrai que le mot espionnage a des connotations péjoratives, a-t-il poursuivi, mais il ne faudrait pas lui conférer un sens sinistre si cette pratique suppose la collecte de renseignements par

**Le golf de St-Lambert: faible majorité de "oui"**

Suivant les résultats non officiels du référendum tenu samedi à Saint-Lambert, 882 électeurs propriétaires ont dit oui au projet d'acquisition par la ville du golf du Country Club of Montreal; et 675 ont dit non. Quelque 40 bulletins auraient été rejetés. Plus de 3.800 électeurs étaient inscrits. Les "oui" représentant près de \$19.5 millions en valeur et les "non" plus de \$18.8 millions, laissant une majorité de \$637.950 seulement. Les bulletins rejetés comptaient pour \$1.5 million.

Au cours du même référendum, 834 propriétaires (\$22.4 millions) ont dit oui à l'ouverture d'un boulevard à travers le golf, et 697 ont dit non (\$18.2 millions).

Le comité de citoyens de Saint-Lambert qui s'oppose à la transaction entre la ville et le club privé entend demander un recomptage étant donné la mince majorité en valeur dans le premier cas.

Si les résultats devaient leur rester défavorables, les contestataires entendent porter leur cause jusqu'à la Commission municipale de Québec. Celle-ci doit donner son approbation avant que les deux projets de règlements puissent entrer en vigueur.

Les opposants entendent souligner que maints propriétaires ont pu être induits en erreur par la publicité "mensongère" à laquelle se seraient livrés certains intérêts favorables à la transaction.

des moyens légaux. "Ce qui choque, c'est de recourir à des moyens illégaux pour y arriver". M. Trudeau s'est refusé à commenter directement l'affaire du Watergate. "Je parle en ma qualité de premier ministre et je ne voudrais pas que le président des Etats-Unis commente notre politique".

Cependant, dit-il, des décisions peuvent être prises par le personnel de mon cabinet à mon insu. "Nous avons des collaborateurs intelligents... qui n'ont pas toujours besoin de nous consulter pour chaque chose."

Il n'en demeure pas moins que leurs actes sont régis "par un certain code de moralité" et certaines limites politiques conformes aux buts et objectifs du gouvernement.


Le premier ministre ajoute que les partis politiques au Canada s'espionnent mutuellement, mais ne s'en cachent pas et le font à un échelon bien inférieur à l'échelon politique. Dans un certain sens, a-t-il ajouté, les ambassadeurs du Canada à l'étranger espionnent en quelque sorte les autres pays et conseillent le gouvernement dans certaines affaires de politique étrangère.

**CONSULTANT RESSOURCES HUMAINES**  
Formation et perfectionnement  
Petites et moyennes entreprises  
Hôtel Sheraton Mont-Royal  
1455, rue Peel Suite M-36, Montréal 110  
842-8186, 381-6662  
Nous voulons développer l'esprit d'entreprise.



B.A. et L.S.C. maîtrise en éducation

**École d'été LPS**  
80 leçons pour le prix de 44 (groupes de 6 max.)  
Cours de conversation en anglais, espagnol ou allemand  
Réservez dès maintenant pour mai, juin, juillet ou août



Montréal 878-2821 Etage "F" Place Bonaventure  
Québec 529-0331 4e étage, 500 est, Grande-Allée

**ENGAN CANADA**  
DOUANES et AGCISE  
CANADA  
Nous avons été autorisés par Monsieur G. Bousquet, Receveur de district, Douanes et Accise, pour le bureau de Montréal, à vendre les marchandises non réclamées, abandonnées et saisies, par  
**ENGAN PUBLIC**  
AUX ENTREPÔTS D'EXAMEN  
105, rue McGill, Montréal, Qué.  
Mardi 15 mai 1973  
de 9:30 a.m. à 12:30 p.m. et dès 13:30 p.m.  
Vous pouvez vous procurer un catalogue détaillé au 105, rue McGill, 5e étage.  
Conditions de la vente: un minimum de 25% sera exigible à l'adjudication de chaque lot, balance payable comptant dans les 48 heures, après la journée de vente. Pas de livraison la journée de la vente. Chaque lot vous sera montré séparément la journée de la vente.  
**BISSELL & BISSELL**  
LIMITÉE  
ENCANTEURS DE LA REINE

**NE L'OUBLIEZ PAS**  
**LA CROIX-ROUGE**  
**AGIT EN VOTRE NOM**



**PAESANO**  
Nos élégantes salles de style Renaissance vous assureront la meilleure satisfaction et réussite pour vos banquets, mariages et anniversaires.  
5192, RUE CÔTE DES NEIGES  
**731-8221**  
MONTREAL

**LÀ C'EST LE TEMPS!**  
FAITES VOUS POSER DES GOUTTIÈRES HO-DO  
EN EMAIL CUIT  
NOS PRIX SONT IMBATTABLES!  
ESTIMATION GRATUITE  
**322-4160**  
EXCLUSIVITÉ  
**PRIMEAU MÉTAL Inc.**  
Vous êtes bricoleur? Demandez les "HO-DO spécial pour bricoleur" chez votre marchand de matériaux de construction.


**Cours du soir: session d'été**  
La Commission des écoles catholiques de Montréal par l'entremise de son Service de l'éducation des adultes offre aux adultes la possibilité de suivre certains cours en session d'été.  
Il s'agit de cours au niveau du Secondaire III, IV et V qui seront dispensés, de 7h. p.m. à 10h10 p.m., au Centre Iberville, 5660 rue Iberville, Montréal 331, téléphone: 277-3101.  
**ON VA SEN SORTIR**

FLAMMARION  
Un cadeau idéal pour la Fête des Mères  
**JONATHAN LIVINGSTON LE GOËLAND**



**Un monde à découvrir**  
Le temps est venu de changer votre voiture... de vous équiper pour le camping? Nous serions heureux de vous aider, par un prêt, à découvrir cette facette du mieux-vivre. C'est comme ça qu'on est IN.

**banque provinciale**  
l'innovatrice



## faits divers

L'escouade des incendies criminels enquête présentement sur l'incendie de l'hôtel des Mille-Iles qui a fait trois victimes à Terrebonne samedi matin. Tard dans la soirée, samedi, on a retrouvé le corps du barman de l'hôtel, M. Claude Fontaine, et les recherches se sont poursuivies hier pour retrouver les deux autres disparus, M. Georges Therrien, un employé de l'hôtel, et M. Gilles Duhamel, un pensionnaire. L'origine de cet incendie, qui a été marqué de trois explosions, paraît suspecte.

Deux jeunes garçons qui étaient portés disparus depuis samedi midi ont été retrouvés hier sains et saufs vers 12h30 par des chercheurs qui s'étaient joints aux agents de la Sûreté du Québec pour les recherches commencées samedi soir. Mario Nantelle, 11 ans, et Mario Paiement, 12 ans, tous deux de Labelle, ont été retrouvés au Lac Cousineau, à deux milles du Lac-de-la-Mine où ils étaient allés pêcher.

Les secouristes ont retrouvé un survivant parmi les trois passagers d'un petit avion Cherokee 18 qui s'est écrasé mercredi soir sur le flanc d'une colline près de Thurso, à 45 milles au nord d'Ottawa.

Le survivant, M. Brian Fraser, 22 ans, a été conduit à un hôpital d'Ottawa par les secouristes des forces armées canadiennes et son état est satisfaisant, paraît-il. Les deux victimes, aussi originaires d'Ottawa, étaient M. Edwin Hamilton et Mlle T. W. Richtie. Après avoir pris son envol de Montréal, le petit avion se dirigeait vers Carp, un peu à l'Ouest de la capitale.

Des policiers de la Sûreté du Québec et de Ville Saint-Laurent ont découvert pour \$2.500 de drogues diverses sur un adolescent de 19 ans lors d'une descente très fructueuse à la Brasserie T.P., au 926 boulevard Sainte-Croix, à Saint-Laurent. Sur les 300 personnes présentes au moment de l'intervention, vingt n'avaient pas l'âge légal. Sur le plancher, les policiers ont retrouvé de la marijuana, du LSD, de la mescaline, de l'héroïne, du hashich liquide.

## La CSN veut donner plus de pouvoir aux travailleurs

Comme dans le passé, le conseil central des syndicats nationaux de Montréal refuse de dissocier la lutte en faveur de meilleures conditions de travail et la lutte plus générale en faveur d'une promotion collective de tous les travailleurs, qu'ils soient syndiqués ou pas. Notre objectif, c'est de donner le pouvoir politique et social aux travailleurs et ce sera possible si les travailleurs sont solidaires et prennent conscience de l'existence d'une classe ouvrière au Québec.

C'est en ces mots que M. Michel Chartrand, président du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, a expliqué hier pourquoi le prochain congrès, qui doit durer du 10 au 13 mai, aura pour thème "la solidarité, seule force des travailleurs".

Environ 250 délégués de 340 syndicats ou sections de syndicats se sont



Au Japon, c'est un art. A Montréal, on y prend goût. Grâce à lui, Benjamin Franklin inventa le paratonnerre. Hier, au Lac des Castors, des ... ont montré leur savoir-faire, encouragés par un professeur de design de Sir George William, M. Dennis Jones ... lant, c'est tenir le ciel au bout d'une corde! (Photo Le Devoir par Alain Renaud)

## Entre la garderie et la gardienne, la FUF propose le "garde-à-vous"

par Renée Rowan

"Que faire?" C'est le nom d'un projet-pilote de garde des enfants issu d'une recherche sociologique qui débutait il y a deux ans. C'est aujourd'hui la question que se pose la Fédération

des unions de familles devant le retard que met le ministère de la Santé nationale à accorder les fonds nécessaires pour poursuivre le projet qui a atteint le stade de l'expérimentation.

"Nous ne trouvons pas d'explication logique au fait que le ministère semble hésiter à nous accorder les moyens financiers nécessaires à la démonstration de notre projet, suite normale à la phase recherche pour laquelle \$65.000 ont déjà été investis, déclarait samedi Luce Goerlach-Seers, sociologue, responsable du projet, à l'occasion d'une conférence de presse qui avait lieu à l'issue de l'assemblée générale annuelle de la FUF. L'argent des contribuables ira-t-il encore une fois dormir sur les tablettes comme ce fut le cas pour tant d'autres études qui n'ont jamais connu de suite?"

Le 8 mars dernier, la FUF adressait à la Direction des subventions au bien-être une demande de subvention de l'ordre de \$131.000 (\$71.000 pour la 1ère année, \$60.000 pour la deuxième année) pour la mise sur pied, l'expérimentation et l'évaluation d'un programme expérimental de garde des enfants né d'une recherche sociologique en cours depuis décembre 1971 à la FUF, recherche parrainée par le ministère des Affaires sociales et financée par le ministère de la Santé nationale.

Non seulement n'a-t-on pas encore reçu de réponse officielle de la Direction des subventions, mais il semble, à la suite de propos officieux, que l'on doive s'attendre à un refus. Un autre exemple de ce "fouillis des subventions

aux organismes bénévoles" dont parlait Claude Ryan dans LE DEVOIR de vendredi dernier, a-t-on souligné à la conférence de presse.

Luce Goerlach-Seers et Marguerite Cardin-Langlois, les deux sociologues attachées au projet, ont insisté sur l'envergure de la recherche et le caractère novateur du projet-pilote de service de garde des enfants dont la mise sur pied devait débuter dès avril dernier.

La recherche est d'autant plus intéressante qu'elle a été faite auprès de familles et de couples du Québec représen-

Suite à la page 2

## Un besoin criant

# C'est l'absence de services à domicile qui chasse les vieillards de leur foyer

par Solange Chalvin

Les personnes âgées de plus de 65 ans ont un besoin criant de services à domicile, de logements et d'information. Quant à leurs ressources financières, elles sont aussi limitées dans l'ensemble que les services et les logements à louer modique.

Les 300 personnes qui ont répondu, hier, à l'appel de la Ligue des droits de l'homme, ont dressé un bilan négatif du troisième âge qui s'accompagne de solitude, d'ennui, de mauvaises conditions de logement, d'absence totale de services à domicile, et dans la majorité des cas, de pauvreté.

Il y a environ 110.000 personnes âgées de plus de 65 ans à Montréal, a-t-on dit, au cours de la journée: 50% d'entre elles vivent avec \$170 par mois (pension de vieillesse plus supplément. Or, la moyenne des loyers s'établissait en juin 71, à Montréal, à \$89.16 par mois. Il reste bien peu pour le logement, la nourriture, les vêtements et les médicaments. Ces personnes âgées mangent-elles toujours à leur faim? Remplissent-elles leurs ordonnances médicales? Rongent-elles sur le logement pour manger plus convenablement ou offrir un cadeau à leurs petits-enfants? Refusent-elles de sortir parce qu'elles n'ont pas d'argent pour défrayer le coût du transport?

Autant de questions qui minent la vie quotidienne des personnes âgées mais qu'elles refusent souvent d'admettre, par fierté. Or, dimanche, la présence des autres aidant, elles ont exposé et accusé les autorités gouvernementales et municipales indifférentes à leurs problèmes.

L'absence totale de services à domicile (services d'aide familiale, de repas chauds, d'infirmière pour remplacer le médecin qui ne se déplace plus, d'aide financière pour l'amélioration du logement), oblige la majorité des personnes âgées à délaisser leur maison pour habiter dans les centres d'hébergement privés ou publics.

On a fait valoir à maintes reprises qu'il serait moins onéreux pour le gouvernement d'offrir de tels services plu-

tôt que de construire des centres d'hébergement. Même les HLM municipaux, construits spécialement pour les personnes âgées, sont dépourvus de tels services, a-t-on dit.

La pénurie de logements pour les personnes âgées est connue de tous, en particulier, pour les malades chroniques. "On a le temps de mourir avant d'arriver au bout de la liste d'attente" a témoigné une participante.

Ce sont encore les personnes âgées qui habitent seules en chambre, en particulier dans le centre-ville, qui con-

Suite à la page 2

## La Ligue appuie les enseignants

La Ligue des droits de l'Homme vient de se ranger du côté des enseignants de cégeps dans le conflit qui les oppose au gouvernement concernant le reclassement des professeurs.

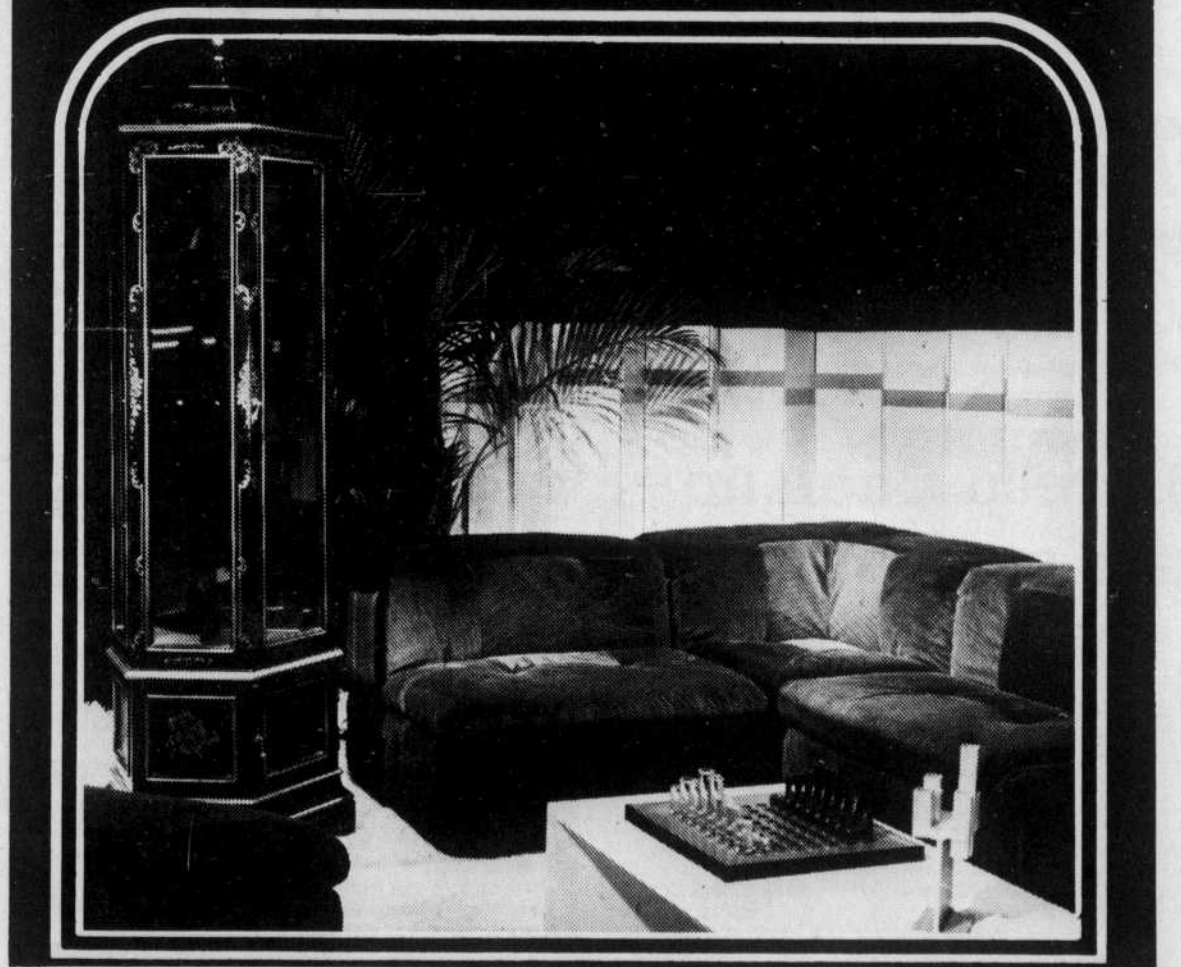
Dans sa réponse aux professeurs du collège Edouard-Montpetit le président de la Ligue, M. Jean-Louis Roy, affirme qu'en termes de droits aucun individu ou groupe ne devrait être privé du droit de déterminer conjointement avec l'autre partie, ses conditions de travail. Dans le conflit actuel, poursuit-on, la définition unilatérale des tâches et de l'évaluation (par le gouvernement) constitue une atteinte grave à un droit fondamental clairement établi.

La Ligue s'élève aussi contre "l'absence de véritable droit d'appel" pour les enseignants qui s'estiment lésés par le classement qui leur est attribué. Un retour devant le même comité qui a fait la première évaluation ne constitue pas une structure d'appel valable, dit-on.

Sans prendre position sur la nature exacte des droits acquis des professeurs, la Ligue affirme qu'ils ne sauraient être révoqués sans créer d'injustice grave envers les individus et leurs dépendants.



6370 - 6375 rue St-Hubert - Montréal - 277-4143



"une merveilleuse histoire de bien-être"

### PROFESSEUR DEMANDÉ

Professeur niveau secondaire ou primaire demandé pour accompagner étudiants en Angleterre

juillet-août

Faire parvenir curriculum vitae

Services d'Échanges Internationaux  
suite 101 a,  
1117 ouest, Ste-Catherine  
Montréal  
Tél: 284-2873



Le Dr Camille Laurin

### Le Dr. Camille Laurin

vice-président et chef parlementaire du Parti Québécois rencontre les électeurs et les membres du comté de l'Acadie, à l'occasion de la convention pour le choix d'un candidat du Parti Québécois dans ce comté.

lundi le 7 mai 1973,  
20 heures

École Évangéline  
11845, de l'Acadie (coin Louisbourg)



La Chambre de Commerce de Montréal

Déjeuner-causerie hebdomadaire  
MARDI, LE 8 MAI



M. JEAN de GRANDPRÉ

président  
BELL CANADA

sujet: "Le Québec devant un choix: antagonisme ou leadership"

Hôtel Sheraton Mont-Royal  
12 h 30

Le public est admis  
Renseignements: 866-2861



VIENT DE PARAÎTRE...

... AUX ÉDITIONS DU JOUR

# LES 1000 PREMIERS JOURS DU GOUVERNEMENT BOURASSA

par le Parti Libéral du Québec

- Un bilan: le parti libéral fait le point sur les "promesses" qui l'ont fait élire.
- Un document qui retrace les principaux événements survenus au Québec depuis la prise du pouvoir par le gouvernement Bourassa et qui témoigne du travail accompli.

En vente partout au prix de \$4.00 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél. 274-2551



ÉDITIONS DU JOUR...  
Président et directeur général  
Jacques Hébert

# éditorial

## De la culture à la construction navale

Dans deux domaines totalement différents, de vibrants appels montaient vers Ottawa au cours de la fin de semaine. Dans un cas, c'est le nouvel adjoint parlementaire du ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy, qui attend fébrilement la becquée fédérale dans un secteur que le Québec devrait protéger jalousement. Dans l'autre cas, c'est le président intérimaire de la CSN, M. Norbert Rodrigue, qui presse Ottawa de s'intéresser sérieusement à la souhaitable relance d'une marine canadienne. Malheureusement, on doit s'attendre à ce que le gouvernement fédéral prête surtout l'oreille à celle des deux demandes qui ne le concernent pas.

Dans une entrevue accordée au journaliste Gilles Toupin de *La Presse*, M. Hardy se décrit comme le modeste nouveau-venu qui arrive au ministère "rempli de bonnes intentions, conscient qu'il y a un champ très vaste à explorer, qu'il y a beaucoup à faire". Cependant, l'ensemble des propos que M. Hardy a tenus au journaliste Toupin et le texte même de la conférence qu'il prononçait récemment devant les membres de l'Association des musées du Québec nous montrent bien que M. Hardy a déjà décidé de s'en tenir aux ornières que le ministère québécois des Affaires culturelles s'est déjà creusées.

Au Musée du Québec, M. Hardy estime qu'il se passe de grandes choses. Le budget actuel, qui stagnait au niveau de \$467.000, va recevoir incessamment une injection de \$550.000. Le mécène, on s'en doute, c'est le gouvernement fédéral. Le but de l'exercice? Aider le Musée du Québec à fournir du personnel à d'autres musées "en vue de rendre accessibles à tous les manifestations culturelles". Ces louables objectifs que sont la décentralisation et la démocratisation de la culture sont donc carrément pris en charge par le gouvernement central. Et comme le gouvernement québécois se complait dans son rôle de cocu littéralement comblé par les amants de sa femme, notre bien-aimé ministère québécois des Affaires culturelles a même confié une mission de choix à son service du développement culturel régional et au Musée du Québec: il les a intégrés dans un comité provisoire dont l'une des fonctions — ô honneur grandiose! — consiste à conseiller la corporation des Musées nationaux du Canada "dans la distribution des fonds fédéraux au Québec". Nous voilà donc en train de confier au gouvernement central le recrutement du personnel de nos "maisons de la culture", de l'aider à faire essayer ce personnel vers l'ensemble de nos institutions culturelles, de le conseiller dans l'élaboration de projets et peut-être même dans l'application de ses politiques d'acquisitions.

M. Hardy ne semble d'ailleurs pas voir ce qui cloche dans une aussi voluptueuse har-

monie. "Dans la préparation de nos dossiers, dit-il, on a envisagé différentes formules. On élabore nos priorités et on dit que c'est telle chose ou telle autre chose qu'on devrait faire. On soumet cela à Ottawa. S'ils sont d'accord, ils payent. Mais c'est nous qui réalisons les programmes". En termes concrets, une telle dépendance du Québec à l'égard des subventions fédérales aboutit à l'inverse de ce que semble comprendre M. Hardy. En effet, le Québec continue à se moquer du secteur culturel et à n'y jeter que de très rares millions. Au moment où le gouvernement fédéral décide, au contraire, de vivifier généreusement le secteur, le Québec ne peut qu'accepter piteusement d'exécuter les programmes déterminés et financés par Ottawa. Aux yeux du gouvernement fédéral, ces nébuleuses "priorités québécoises" n'ont qu'une utilité précise: elles indiquent les secteurs où le Québec est prêt à assumer l'exécution d'un programme. Si ces priorités recourent les intentions fédérales, Ottawa consent de bonne grâce à engager le Québec comme un contremaître culturel chargé de surveiller le chantier où se dépensent les millions fédéraux. Et le Québec, promu de mendiant à contremaître, bombe le torse.

Quand on songe que le premier ministre du Québec a prononcé récemment quelques phrases en faveur de l'"autonomie culturelle" du Québec, on se réjouit pour les secteurs dont M. Bourassa a osé parler.

Autant le gouvernement fédéral aurait avantage à ne pas abuser de la servile docilité culturelle du Québec, autant il devrait réviser en profondeur la position canadienne en matière de marine marchande. Les rapiécages insatisfaisants et d'ailleurs à demi politiques qu'on a pratiqués à la Geo. T. Davie et à la Vickers ne sauraient faire oublier l'urgence d'une politique canadienne dans le transport maritime, ni surtout en tenir lieu.

En fait, le gouvernement fédéral a lui-même mis en branle certaines des forces qui, aujourd'hui, rendent plus nécessaire que jamais la réévaluation des attitudes canadiennes dans ce secteur. Face aux profondes modifications que se permet le Marché commun et qui rendent fort aléatoires les échanges traditionnels du Canada avec la Grande-Bretagne, le Canada a fini par prendre conscience de son "deuxième océan". M. Jean-Luc Pépin en tête, le cabinet fédéral a reconnu à la fois l'existence et l'importance de la Chine continentale: avant même que Washington ne redécouvre l'URSS et la Chine, le Canada s'était engagé sur cette voie. Enfin, l'Orient nous apparaissait comme une possibilité d'équilibrer et de réduire la trop grande dépendance que nous imposaient nos liens classiques avec les Etats-Unis et le Commonwealth.

De ce réalignement des perspectives canadiennes, il aurait fallu tirer la conclusion

logique: le Canada devient de plus en plus un carrefour d'innombrables routes maritimes et il doit songer à se doter d'une marine autonome. Il doit le faire, déclare le président intérimaire de la CSN, même si, dans le passé, l'analyse des éléments avait conduit les autorités fédérales à considérer comme une fumeuse utopie tout projet de marine canadienne. A vrai dire, M. Rodrigue parle plutôt de construction navale que de marine marchande, mais on peut croire qu'à ses yeux le Canada serait quand même le premier client d'une industrie canadienne de construction navale.

On connaît les arguments classiques: coût particulièrement élevé de la main-d'oeuvre au Canada, coût particulièrement élevé de l'exploitation des navires au Canada, etc. Cette exhumation des méfiances traditionnelles ne ralentit pas M. Rodrigue. Il note que les salaires des travailleurs dans l'industrie de construction navale n'interviennent dans le total que pour un quart. Il allègue, d'autre part, que l'acier et les autres matières requises dans la construction navale représentent environ 55% du chiffre d'affaires de cette industrie. Sans insister sur cet aspect de la question, il laisse quand même entendre qu'un pays qui exporte aussi généreusement ses minerais pourrait enfin produire l'acier dont il a besoin pour la construction de ses propres bateaux, au lieu d'exporter le minerai aux Etats-Unis ou au Japon et de racheter ensuite à prix fort des navires japonais ou américains.

M. Rodrigue ajoute que le Canada est visiblement appelé à un rôle de grand fournisseur de céréales et doit s'équiper convenablement pour transporter lui-même son blé à l'URSS, à la Chine, à l'Inde. Surtout, M. Rodrigue aborde de front la question des salaires particulièrement élevés qui seraient la norme aussi bien dans les chantiers navals canadiens que sur les bateaux battant pavillon canadien. Ce que l'IATA a réussi du côté du transport aérien, pourquoi ne pas le tenter du côté du transport maritime? Pourquoi ne pas normaliser la concurrence au lieu de perpétuer l'hypocrisie des navires de toutes origines battant pavillon des Bahamas?

A lire côte à côte les propos de M. Hardy et ceux de M. Rodrigue, c'est à d'étranges réflexions sur notre fédéralisme qu'on se trouve entraîné. Trop pressé de séduire le citoyen québécois, le gouvernement central envahit systématiquement tous les secteurs où un lien peut se nouer entre l'individu et l'Etat. Pendant ce temps, il néglige certaines explorations industrielles qui lui incombent en propre. Et le Québec, lui, renonce au développement culturel sans pourtant peser de façon déterminante sur la situation économique.

Laurent LAPLANTE



La reprise des bombardements

## lettres au DEVOIR

### Un certain biais pro-Israélien dans la presse occidentale

Certains organes de diffusion (français et autres) n'ont cessé, depuis la guerre de juin 1967, de manifester, avec l'humeur qu'on sait, une étonnante partialité en faveur d'Israël. Substituer l'honneur et la passion à l'analyse objective, quand il s'agit du sort de près de 2 millions de Palestiniens chassés, par les armes ou la peur, de leur patrie et ainsi privés de leur raison de vivre, cela est pis qu'une erreur. Nous ne sommes pas en mesure, au Liban, d'affirmer qu'une partie de la presse est soumise à des groupes de pression sionistes, mais elle se comporte comme si elle était acquiescente et inconditionnellement à Israël.

En effet, ce qui frappe dans ce comportement, c'est le refus d'une pensée claire, distincte et rigoureuse qui exige précisément une situation qui ne l'est pas. L'indétermination des concepts utilisés par certains journalistes est fréquente, comme d'ailleurs leur procédé d'assimilation ou d'identification; inversement, c'est parfois dans la précipitation qu'ils établissent distinctions et antithèses dans leur étude de la situation.

Ainsi, par exemple, se dire aujourd'hui pro-arabe, c'est se voir accusé d'être antémitte ou, plus précisément, antijif, puisque les Arabes sont aussi des Sémites; de même, dénoncer l'expansionnisme israélien, c'est rétrospectivement, nous dit-on encore, se faire complice des persécutions nazies; demander qu'on rende aux Palestiniens leur patrie, c'est se voir reprocher la volonté genocidaire de rejeter les Israéliens à la mer;

approuver la résistance palestinienne, ce serait, enfin, menacer la survie du peuple d'Israël, dont on souhaiterait nous convaincre de la faiblesse défensive, alors que sa force s'est révélée incontestablement offensive.

Tout cela est haine et non jugement. Il faut aussi rappeler, pour sortir d'un pareil confusionnisme, que les Palestiniens — chrétiens et musulmans —, s'ils sont des Arabes, ne sont pas pour autant devenus citoyens dans les différents pays d'accueil et d'exil, et qu'ils ont le droit, eux aussi, de vouloir un "retour à Jérusalem", et qu'ils ne peuvent réaliser en fait, et jusqu'à présent, que par la résistance armée. D'autre part, on confond, avec une certaine légèreté, les notions de judaïsme, de judaïsme, d'israélisme, de sionisme. Et puis, on peut se demander si le pro-israélisme, curieusement affiché par une certaine presse, ne serait pas motivé par un antisémitisme classique qui, un jour, pourrait fort bien se décider à parquer les juifs de la diaspora dans cette réserve que deviendrait alors Israël, toujours au détriment des Palestiniens à qui, par racisme, on refuse le plus légitime des droits.

Nous ne proposons aucune solution au problème, ni même un modèle d'analyse historique et juridique de cette situation du Proche-Orient qui est reconnue, partout, comme explosive. Mais nous souhaitons pour éviter la persistance de cette auto-intoxication et de ses conséquences, que cette presse, lucidement, se décide d'abord à comprendre sa façon par-

tiale d'analyser le problème: est-il si difficile de penser ses pensées, lorsque la presse a pour vocation d'informer et aussi d'éclairer l'opinion mais non de la passionner? Il faudrait, pour se dépouiller d'une affectivité troublée par une récente histoire, dénoncer les mobiles, de plus en plus manifestes, d'une pareille partialité; en voici quelques-uns: les traumatismes de Suez et de la guerre d'Algérie, qui fournissent le thème de la revanche, le souvenir de la persécution des juifs en Europe, qui fournit celui d'une culpabilité à effacer, la peur politique du socialisme arabe auquel veut faire échec le soutien américain à Israël et enfin, de façon plus insidieuse, l'identification, par l'Occidental, de la culture israélienne à la culture occidentale. Le moindre bénéfice de cette autocritique serait de faciliter sur le plan local et international, le chemin qui conduit — y en a-t-il un autre? — à la coexistence de deux peuples, égaux, en droits, dont nous n'avons pas ici à proposer le statut. Car une conception manichéenne de la situation ne peut que retarder l'échéance de la paix et, en alimentant la rancœur et la haine dans le cycle infernal résistance-représailles, ne fait que perpétuer l'état de guerre. Qu'on laisse alors le Liban tranquille, de l'intérieur comme de l'extérieur, un pays incomparable par ses défauts et ses qualités.

Pour un groupe de Libanais  
Montréal,  
Denis NEHME  
Montréal, le 30 avril 1973.

### Laissons aux vieux leurs pratiques religieuses

Il serait curieux de suivre par quelles voies sinueuses on écarte la plupart des pratiques séculaires qui ont entretenu jusqu'ici la piété des bons gens. Ici comme ailleurs c'est le pauvre qui encaisse. Je pense, en particulier, à tant de personnes d'un certain âge qui jusqu'à ces derniers temps terminaient leur modeste journée en participant à la récitation du chapelet transmis sur les ondes de CKVL FM à 9h p.m. précisément à l'heure où le retraité fait le point avant d'aller dormir. En reportant cette émission à 9h45, j'ai pensé que du même coup on perd 80% des plus fervents auditeurs? On nous dit qu'à l'autre extrême une station radiophonique diffuse une émission semblable à 5h15 le matin. Vous voyez cela. Une personne que l'on suppose parvenue à l'âge d'un repos bien mérité, devra écourter sa nuit de sommeil ou bien en se couchant après 10h du soir ou bien en se levant à 5h du matin, si elle veut se joindre au chapelet commenté sur les ondes.

Voyons un peu. A qui est destiné ce chapelet? Sûrement pas à la

jeune génération. Celle-ci à découvrir, semble-t-il, de nouvelles façons de prier et l'on n'a pas de raisons de douter de l'authenticité de ses démarches. Aux adultes alors? Le chapelet du soir sur les ondes rejoint-il l'adulte d'aujourd'hui? Il est bien permis d'en douter. Il semble que les programmes télévisés meublent suffisamment la soirée d'un homme qui a terminé sa journée de travail. Je ne serais pas étonné cependant que des milliers de "travailleurs" en route le matin vers leur emploi soient sympathiques à la radiodiffusion, vers 6h ou 7h, d'un chapelet commenté qui remplirait le vide de leur solitude au volant de l'automobile. Mais vous voyez cela. De combien de précieux messages publicitaires le poste concerné se verrait privé. Ce serait une nouvelle bataille commerciale. Il faudrait une Église riche pour tenir le coup. Nul ne saurait dire, en tous cas, jusqu'à quel point des réflexions pertinentes autour d'une prière toute simple — et pourquoi pas du chapelet? — pourraient conserver ou redonner à l'homme moyen son sentiment religieux.

Mais voilà. Sous prétexte de ne rien imposer, on ne propose rien. On laisse l'homme du voyage à ses pensées croissantes et on lui balaye le cerveau avec toutes les invites de la consommation. Il nous restait donc "les vieux", à qui on veut beaucoup de bien, à qui l'on vient de faire une grande peine cependant. De grâce, laissons leur leur religion, laissons-les leur prière, laissons-les en route de la protection, laissons-les se recueillir en récitation commune autour de l'appareil de radio à des heures qui leur conviennent. Ils ont avides d'entendre une parole de réconfort, un chant d'espérance et voici que, sans égard aucun, on leur enlève, pour ainsi dire, le pain de la bouche.

A force de céder aux impératifs commerciaux, on fait l'économie d'un certain nombre de valeurs que des gens réfléchis estiment bien imprudent d'écartier. De plus en plus notre impression se précise que le Québec commence à être dangereusement atteint dans ce qui constitue un aspect de sa dignité.

Raymond LOCAT  
Rawdon, le 4 mai 1973

## Le Japon tirailé entre Pékin et Moscou

Le Japon est devenu, depuis quelques mois, un nouvel objet de rivalité entre l'URSS et la Chine. C'est l'impression qui se dégage, en effet, du récent développement de la polémique entre les deux pays, et plus précisément des nombreuses attaques lancées ces derniers temps par la presse soviétique contre les "efforts" déployés par Pékin "pour saper la coopération entre Moscou et Tokyo" et "pour s'assurer une place privilégiée" dans les relations extérieures du Japon.

L'hebdomadaire soviétique de politique étrangère "Temps nouveaux", affirmait à ce propos, dans un de ses derniers numéros, que l'objectif des dirigeants chinois était "non seulement de faire obstacle aux relations soviéto-nippo-

nes, mais aussi de pousser le Japon à une orientation unilatérale vers la Chine en le séduisant par les perspectives alléchantes de la création d'un axe sino-japonais en Extrême-Orient et en Asie du sud-est. Le même thème avait été développé récemment par l'organe du P.C. soviétique, la "Pravda", qui ajoutait que "les Maoïstes de Pékin n'hésitent pas à s'ingérer dans les affaires du Japon en le menaçant de contre-mesures s'il ne renonçait pas à la coopération avec l'URSS".

De son côté l'agence "Novosti" a diffusé un long commentaire sur la politique étrangère de Pékin dénonçant les "avances" faites par la Chine au gouvernement japonais: "Dans son désir d'enfoncer un coin dans les rapports soviéto-nip-

pons, Pékin ne recule devant aucun moyen. Tantôt il fait courir des bruits au sujet de l'existence d'immenses réserves de pétrole en Chine et de la possibilité d'une coopération sino-japonaise pour leur exploitation, tantôt il affirme être prêt dès à présent à vendre du pétrole au Japon". A ce propos, l'agence soviétique a tenté de tourner en dérision la récente offre faite par la Chine de vendre au Japon 200.000 tonnes de pétrole brut: "Cette quantité ne suffirait même pas à remplir un pétrolier moderne". Il est évident, d'après "Novosti", que cette proposition "ressemble plus à une manœuvre politique visant à "accrocher" le Japon, qu'à une offre commerciale".

L'agence "Novosti" a relevé aussi les déclarations du président de

l'Association d'amitié sino-japonaise, M. Liao Cheng-Chi, "qui a voulu, la veille de son départ, le 16 avril dernier, pour Tokyo, intimider les autorités nippones en évoquant les difficultés qui pourraient surgir dans le cas d'un renforcement des relations entre le Japon et l'URSS". "Liao Cheng-Chi, souligne l'agence, s'en est pris vigoureusement au projet de coopération soviéto-nippone pour la mise en valeur des gisements de pétrole de Tioumen, en Sibérie. Selon lui, la réalisation de ce projet aurait pour effet de renforcer la prétendue menace soviétique contre la Chine".

Pour Pékin, qui n'a pas cessé depuis la révolution culturelle de dénoncer les efforts de l'URSS "pour encercler la Chine", le rapprochement soviéto-japonais constituerait inévitablement un nouvel élément de "l'état" russe. Dans ce contexte, rien d'étonnant à ce que l'action extérieure de Pékin, et plus particulièrement son ouverture vers le Japon, apparaisse essentiellement comme une "contre-politique" vis-à-vis de celle menée par Moscou. Ceci n'est pas sans susciter l'irritation des dirigeants soviétiques, engagés dans les négociations avec le Japon pour la mise en valeur du pétrole sibérien. "La Chine, déplore l'agence "Novosti", est probablement le seul pays au monde qui cherche à dicter à un pays souverain la façon de se conduire et les pays avec lesquels il doit et ne doit pas avoir de relations. Mais les agissements des Maoïstes ne sauraient susciter de doutes chez les Japonais en ce qui concerne la politique pacifique de l'URSS".

Le nouvel antagonisme sino-soviétique, dont le Japon est devenu l'objet — antagonisme essentiellement politique et non idéologique — apparaît comme une conséquence de la politique d'ouverture, imposée tant à l'URSS qu'à la Chine par les nécessités de leurs développements économiques et favorisée par l'évolution de la situation internationale. (AFP)

### la parole du jour

"As-tu, une fois dans ta vie, commandé au matin, assigné l'aurore à son poste?... As-tu pénétré aux sources marines et circulé au fond de l'Abîme?... De quel côté habite la lumière, et les ténébres, où résident-elles?... Est-tu parvenu jusqu'aux dépôts de neige et as-tu vu les réserves de grêle?... De quel côté se divise l'éclair lorsqu'il répand sur terre ses étincelles?" — Job 38,12-24 (cinquième siècle avant JC)

"Tout ce que vous voulez qu'on fasse pour vous, faites-le aux autres." — Matthieu 7, 12 (après 65 après JC)

## Marcello Caetano en quête de la sympathie populaire

Le gouvernement de M. Marcello Caetano ne pratiquera pas d'ouverture dans les prochaines années, contrairement à ce qui avait été espéré dans plusieurs secteurs de l'opinion portugaise au moment où le président du conseil succéda, en 1968, au Dr Salazar. Telle est la conclusion des observateurs à l'issue du congrès de l'Action nationale populaire (parti au pouvoir et le seul légal au Portugal), qui s'était ouvert jeudi dernier à Tomar.

Dans son discours final, M. Caetano a affirmé que l'ANP est prête à collaborer avec tous ceux qui se proposent de lutter "pour l'intégrité de la patrie, pour la dignité des hommes, la défense de la famille, la libre initiative, l'autorité de l'Etat, l'ordre public et la réforme sociale". Il a ainsi défini les grandes lignes du programme de l'ANP pour les élections législatives d'octobre qu'il remportera sans aucun doute.

Pour les observateurs présents, le slogan "Rénovation dans la con-

tinuité" lancé par M. Caetano à son arrivée au pouvoir n'a pas été vérifié. Certes, de nombreux membres du gouvernement ont traité devant les différentes commissions du congrès de divers problèmes nationaux, mais l'aspect le plus révélateur du congrès réside dans la façon dont des problèmes majeurs ont été éludés.

Il s'agit au premier chef de celui de la montée des prix qui, réveille les observateurs, est au centre des préoccupations du peuple portugais. De brèves allusions, sans précisions, ont été faites à la "politique anti-inflationniste du gouvernement" tandis que le président du Conseil soulignant le caractère universel du phénomène. Le problème des prix pose tout naturellement celui des salaires. Le gouvernement s'efforce de faciliter dans ce domaine l'action des syndicats mais sans aller jusqu'à leur accorder le droit de grève, qui est au premier rang des revendications de la gau-

che clandestine.

La question de la censure préalable n'a pas été abordée du tout, et aucun espoir de libéralisation de l'information n'est donc à prévoir dans ce domaine.

L'agitation estudiantine, qui a pris un tour violent ces derniers mois, n'a pas non plus été évoquée. Certes, la question de la jeunesse a été abordée, mais seulement par un sous-secrétaire d'Etat et dans des termes très généraux ne proposant en fait aucune solution au malaise existant. M. Caetano a, de son côté, affirmé que "le peuple portugais ne veut pas que l'indiscipline et la subversion s'installent dans les écoles".

Si le congrès de Tomar a souligné "la nécessité de conquérir la jeunesse", les observateurs n'ont pu s'empêcher de remarquer qu'il n'y avait pratiquement aucun jeune parmi les 1.500 délégués alors qu'ils étaient au contraire fort nombreux au récent congrès de "l'opposition démocratique" à Aveiro.

Toutefois, il y a quelque chose de changé au Portugal, soulignent les observateurs qui ont noté le souci du gouvernement de M. Caetano de se concilier la sympathie des masses populaires, souci qui était totalement absent des préoccupations du Dr Salazar. Si le congrès de l'ANP a été un moyen pour le régime de réaffirmer sa légitimité, il a également été l'occasion pour la formation gouvernementale d'affirmer sa vocation de parti de masse et non de cadres. (AFP)

### Ne touchez pas au Jardin botanique

M. Jean Drapeau, maire de Montréal

Le Club de jardinage des pêcheurs et sarceliers de Montréal (The Diggers and Weeders Garden Club of Montréal), est sérieusement troublé par les éditoriaux qui ont paru dernièrement dans plusieurs de nos journaux des deux langues au sujet de l'intention de la ville de Montréal de construire une voie à circulation rapide à travers le Jardin botanique.

Nous devons vous rappeler, M. le Maire, que le Jardin est considéré parmi les meilleurs du monde dans son genre pour les raisons que donne Lois Wilson dans son livre magnifique qui a paru il y a deux ans sous le titre *Châtelaine's Gardening Book*.

Nous citons en particulier la description de notre jardin à la page 311 de ce livre dont les deux paragraphes suivants sont une traduction: "Le Jardin botanique de Montréal, 4101 rue Sherbrooke Est, Montréal; premier jardin botanique du Canada; expositions permanentes à l'intérieur et en plein air; 1000 variétés de plantes vivaces ornementales; des jardins de plantes économiques; plus de 470 espèces de plantes dont se servent

les Indiens américains; un jardin de fruit avec pommes, poires, cerises, prunes, noix, une collection d'arbres pivoines, plantes médicinales (moyennages européens des jardins de cloître, médicinales employées par les Indiens américains, remèdes du foyer, pharmacie moderne, poisons non-pharmaceutiques et ceux causant la fièvre des foies); fruticetum (collection d'arbustes); jardin de rocaille; jardin pour enfants; jardin modèles d'arrière — cour avec plans; jardins d'essai pour plantes annuelles; jardin d'iris de 250 variétés; jardin d'eau, marais et marécage avec 100 bassins à hauteur de table et plusieurs centaines de différentes espèces; jardin de démonstration pour haies avec 60 variétés d'arbres et arbustes taillés.

Récemment complété — un alpinum avec la flore des chaînes de montagnes du monde, groupement écologique démontrant des attributs des plantes de l'est du Canada dans leur habitat naturel de forêt, prairie et marécage; un arboretum avec 3.000 variétés d'arbres et d'arbustes; une sapinière avec 500 variétés de conifères résistants; un jardin ombragé avec plus de 200 espèces de plantes aimant l'ombre. L'ieux pour piqueniques, un petit train pour prome-

nades, un bar pour rafraîchissements, excursions accompagnées, courses en anglais et en français, service pour questions et réponses.

Ces jardins perdraient beaucoup de leur charme si les changements indiqués dans les journaux sont exécutés. Si on abandonne les jardins de l'enfance, quelle perte pour les enfants de notre ville qui y cultivent leurs jardins avec l'avantage inestimable de la surveillance directe des experts.

Au moins 500 adultes suivent les cours d'horticulture au printemps et en automne, où l'atmosphère rappelle l'exposition de 1967 lorsqu'on voit les Montréalais tant français qu'anglais travaillant ensemble sous la direction du personnel super du Jardin botanique.

C'est après de longues années de travail que le Jardin est devenu ce qu'il est aujourd'hui et le sacrifier maintenant après tout ce que vous avez fait pour embellir notre Montréal et lui gagner un prestige mondial... mais c'est incroyable! Nous ne pouvons croire que notre maire en serait capable.

Isabel D. GALES  
Montréal, le 26 avril 1973

**LE DEVOIR**  
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910  
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan  
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy  
Directeur de l'information: Jean Francoeur  
Trésorier: Bernard Laroque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$35 par année; six mois: \$19. A l'étranger: \$40 par année; six mois: \$22; trois mois: \$12. Éditions du samedi: \$10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

# Prisonnier des slogans qui ont jalonné ses combats

## M. Castonguay s'efforce d'expliquer un étrange retournement

par Michel Roy

Il y a tout juste un an, Claude Castonguay s'était résolu à démissionner. Il avait acquis la conviction, et la preuve, que le gouvernement fédéral faisait systématiquement échec à sa politique sociale et que son propre gouvernement, s'il devait pousser plus loin ses efforts, ne le soutiendrait plus. Au dernier moment, le premier ministre l'avait convaincu de rester: le Québec avait la fièvre syndicale, la crise menaçait et la défection d'un ministre de cette envergure risquait d'entraîner les plus graves conséquences.

Pourtant, devant la presse parlementaire, un soir de mai 72, le ministre des Affaires sociales avait longuement exposé toutes les raisons qui le poussaient à partir. Il fallut attendre le dernier instant pour apprendre qu'il demeurait à son poste en raison des circonstances exceptionnelles du moment. Soulagement général, non seulement au gouvernement mais aussi dans les milieux de l'Opposition qui s'expliquaient mal qu'on pût s'en aller au milieu d'une crise sociale en invoquant la fâcheuse tournure et les frustrations des relations fédérales-provinciales.

Deux mois plus tard, le même Claude Castonguay tombe d'accord avec les nouvelles orientations et les principales étapes d'une réforme de la sécurité sociale que lui propose Ottawa. Il assiste à une conférence fédérale-provinciale qui, contrairement aux précédentes, marque le début d'une "ère nouvelle". Tout est désormais possible. Il a trouvé un interlocuteur qui a compris ses objectifs et les partage. C'est Marc Lalonde. On se demande encore comment celui-ci a réussi à concevoir, à mettre au point et à faire accepter par le Cabinet fédéral un "livre jaune" comme celui-là. À la grande table de la conférence, M. Castonguay est entouré de ministres provinciaux qui ont appris à le connaître, qu'il a patiemment ralliés à ses thèses quelques mois auparavant à Victoria, qui souscrivent sans

réserves à sa conception de la sécurité sociale. Dans les couloirs du Centre des conférences — cette ancienne gare désaffectée où tant de réunions fédérales-provinciales se sont achevées dans la mélancolie des communiqués ambigus — le climat a changé et les porte-parole des provinces ne cessent pas de répéter que leur point de vue a été favorablement accueilli. Et Claude Castonguay n'emprunte plus le couloir souterrain pour regagner son hôtel et ainsi échapper aux questions de la presse. Il est là, bien présent. Il donne des explications et, comme elles ne sont pas toujours limpides, il consent à recommencer. Dans son entourage (les ministres québécois à Ottawa ont toujours des suites imposantes), on fait preuve d'optimisme. On parle de "dégel", de "déblocage", "d'entente".

Beaucoup de choses ont changé de mai 1972 à mai 73. Un gouvernement minoritaire issu des élections d'octobre; une politique fédérale sensiblement modifiée à l'égard des provinces; une tendance certaine à la décentralisation; un ministre fédéral du Bien-être social qui, contrairement à son prédécesseur, connaît et comprend ses dossiers; un "front commun" inter-provincial des ministres du Bien-être, décidés à reprendre en main des programmes qui leur échappaient. Et, surtout, — ce qui eût été impensable il y a un an — un document de travail fédéral qui reprend, pour l'essentiel (et même pour l'accessoire à certains chapitres) la politique sociale du même Claude Castonguay.

Pour le ministre québécois, ces trois journées d'avril sur les bords de l'Outaouais s'étaient donc déroulées sous d'heureux auspices.

Mais, au retour, l'accueil n'allait pas être très chaleureux. Déjà, les éditorialistes émettaient des réserves. Dans toutes ces arbesques fédérales-provinciales, où sont donc passées, demandait-on, les primautés législatives et les prétentions à l'administration des programmes par les provinces. Mais ce n'était rien. Il fallait encore que MM. Gabriel Loubier, Jean-Paul Cloutier et Camille Laurin — rassurés par les réserves du DEVOIR — dénoncent avec fracas la performance du ministre des Affaires sociales. "C'est le couronnement d'une série de lâchetés", lance le chef de l'UN. "Le ministre sacrifie les principes de base qui ont toujours sous-tendu la politique sociale du Québec", précise poliment M. Jean-Paul Cloutier, ex-ministre du Bien-être social. "Cette conférence d'Ottawa, annonce Camille Laurin au nom du PQ, consacre de façon éclatante l'impossibilité pour le Québec d'obtenir la primauté dans le domaine de la sécurité sociale." Pour M. Guay, porte-parole du Ralliement créditiste, M. Castonguay "a succombé au candy" d'Ottawa et c'est "la pire abdication d'un ministre depuis pas mal longtemps".

Pendant ce temps, M. Bourassa, frappé par l'addition de ressources fédérales dans les allocations familiales, ne se lasse pas de répéter: "315 millions!" Trois chiffres qui résument à ses yeux, c'est-à-dire en termes électoraux, le travail de son ministre.

Donc, M. Castonguay, à son retour n'a pas eu droit au repos du guerrier, il s'en faut. À l'Assemblée législative comme en commission parlementaire, il doit défendre avec acharnement son nouveau dossier, expliciter la notion de primauté législative, démontrer que l'administration d'un programme n'est plus capitale dès lors qu'une province peut, dans une bonne mesure, en déterminer les modalités d'application.

Étrange retournement de la situation: en mai 72, M. Castonguay, au bord de la démission, avait perdu tout espoir de réaliser ses objectifs. En mai 73, il se surprend à défendre devant les députés les avantages du fédéralisme et à témoigner de la bonne foi de Marc Lalonde, un ho-

mologue dont il ne voudrait plus se séparer...

La tâche qui attend le ministre des Affaires sociales est difficile à certains égards: il doit démontrer que la nouvelle problématique de la sécurité sociale répond à ses attentes et n'est pas contraire à l'esprit qui inspirait ses revendications d'hier. Il doit encore convaincre la fraction de l'opinion qui veille de près sur le destin du Québec qu'il n'a pas aliéné des droits fondamentaux. Dans une certaine mesure, M. Castonguay est prisonnier des mots et des slogans qui ont jalonné ses combats et ses revendications. Comment faire admettre, après tant de discours en effet, que la primauté législative a cessé d'être primordiale et que le pouvoir d'administrer un programme est, en définitive, secondaire? Ce n'est pas un défi insurmontable pour un homme de cette compétence. Et, s'il n'y parvenait pas tout à fait, du moins aurait-il la satisfaction d'apporter aux autres, à la majorité, un meilleur régime de sécurité sociale, des prestations plus élevées, des allocations plus généreuses, un revenu minimum garanti, toutes ces choses sans lesquelles les débats politiques et constitutionnels sont dérisoires.

Les rumeurs qui circulaient à Québec cet hiver précédaient à M. Castonguay l'intention d'achever son mandat, puis de quitter la vie politique. Mais, avec l'arrivée du printemps et du document fédéral, l'espoir renaît et l'optimisme prévaut. Le ministre — en qui certains personnalités fédérales s'appliquaient à voir un crypto-séparatiste il y a quelques mois — a surmonté, dit-on, toutes ses hésitations: il sera de nouveau sur les rangs lors des prochaines élections afin de mener à son terme son grand projet social; mais, cette fois, le Parti québécois, qui ne lui pardonne pas de rechercher "la quadrature du cercle" dans le "carcan fédéral", pourrait bien le combattre ouvertement...

# Une dure réalité: le fédéral ne garde-t-il pas l'initiative?

MM. Camille Laurin, chef du groupe parlementaire du Parti québécois à l'Assemblée nationale, et Jean-Paul Cloutier, critique attitré de l'Union nationale dans les affaires sociales, ont soumis M. Claude Castonguay à un examen sévère et rigoureux au sujet de la grande révision fédérale-provinciale des régimes de sécurité sociale dans laquelle le ministre s'est engagé à la suite de la rencontre d'Ottawa. Voici quelques extraits des échanges, toujours courtois et sereins, qui ont marqué les débats en commission:

**M. LAURIN:** (évoquant les résultats de la conférence d'Ottawa et l'accord exprimé par M. Castonguay): Mais, est-ce que tout ceci ne vous paraît pas courir le risque d'être aléatoire, étant donné que nous le devons surtout à la conjoncture du gouvernement mi-

noritaire, à la possibilité d'une élection prochaine. Je souhaite bien avec vous que le ministre (M. Marc Lalonde) réponde d'une façon favorable à vos demandes d'élaboration conjointe de divers plans, à vos demandes de consultation permanente pour l'application

de différents programmes, mais il reste quand même une dure réalité. C'est que c'est le fédéral qui va garder l'initiative financière, fiscale, puisque c'est avec ses ressources plus élastiques qu'il va financer les aspects les plus importants, les aspects majeurs de ces programmes. Et c'est lui également qui va traduire en termes législatifs, par des lois fédérales, la plupart de ces programmes. De plus, les programmes provinciaux ne prendront pas toujours, ni souvent, la forme législative; ils prendront plutôt la forme d'une application sur le plan administratif. Est-ce

que cela ne vous paraît pas dangereux de voir le fédéral, non seulement ne rien céder de ce qu'il possédait auparavant, mais s'y établir solidement, étendre son emprise et consacrer cela par une initiative législative qu'il sera, par la suite, bien difficile de reprendre, d'amender, de modifier, surtout si la conjoncture veut que nous nous trouvions bientôt en face d'un autre gouvernement minoritaire, ou en face d'un ministre qui ne manifesterait pas l'ouverture d'esprit ou l'engueure ou la souplesse du ministre actuel (M. Lalonde)?

**M. CASTONGUAY:** Tout

dépend de l'optique dans laquelle on voit ces choses. Nous avons là un document de travail qui a été publié par le gouvernement, qui a déjà retenu l'attention de façon assez générale au Canada, et qui va se transformer, qui va être transposé dans des actions concrètes au niveau des allocations familiales. Avant de changer des orientations comme celles-là et de les mettre complètement à l'écart, il faudrait que le gouvernement, s'il agissait ainsi, ait d'assez bonnes raisons parce qu'il ne faut pas oublier que ce document, publié il est vrai par un gouvernement minoritaire, est aussi le fait d'un gouvernement qui a été soumis à des pressions et à des représentations très uniformes de la part de l'ensemble des provinces. Il y a là une certaine garantie à mon sens. Également, le gouvernement fédéral, pour autant que je puisse analyser ce qui se passe au niveau de ce gouvernement, voit assez loin dans les gestes qu'il pose généralement, et on peut imaginer les changements brusques d'orientation lorsqu'ils sont annoncés. Ce sont des changements qui ont généralement une certaine garantie de permanence. Ici, il me semble que c'en est un exemple. Il y a des ouvertures nouvelles qui ont été faites. Vous pouvez être assurés qu'elles ont été examinées attentivement avant qu'elles soient faites. Avant qu'elles soient retirées, je pense que le même processus à rebours devrait être effectué. Il y a certaines garanties.

**M. LAURIN:** Le programme adopté en 1970 a été abandonné trois ans après, après beaucoup de...  
**M. CASTONGUAY:** Parce qu'il n'a reçu d'appui nul part, à ma connaissance, alors que celui-ci a reçu des appuis.  
**M. LAURIN:** Alors s'il y avait un prochain reflux centralisateur ou un prochain gouvernement majoritaire, on pourrait aussi assister à la destruction de ce livre jaune et à l'apparition d'un livre violet!

**M. CASTONGUAY:** Il ne faut pas oublier que, dans les faits, vous avez présentement un régime fédéral d'allocations familiales qui ne contient pas les dispositions que l'on retrouve ici (dans la nouvelle proposition fédérale). Vous avez des programmes tels que les Initiatives locales et la formation professionnelle. Vous avez toute cette gamme de choses. On ouvre la porte à des changements qui vont dans l'esprit de ce document, dans la bonne voie. Il me semble qu'il est nécessaire de s'engager dans les mécanismes mis sur pied pour faire en sorte que ceci soit transposé le plus rapidement possible dans la réalité. C'est l'attitude que nous avons prise. Nous n'avons pas de garanties aussi grandes que si certaines de ces choses étaient inscrites dans la constitution, c'est clair. Mais certaines vont être introdui-

tes au niveau de la législation, par exemple dans les allocations familiales. Encore là, avant de revenir sur ça, ça va être assez difficile. Également, dans la mesure où nous trouvons un peu plus d'élasticité, disons dans les décisions que nous pourrions prendre, comme niveau de gouvernement, nous pouvons retrouver une plus grande marge d'initiative que celle que nous avons eue récemment.

**M. LAURIN:** En tout cas, en ce qui nous concerne, il semble que malgré les concessions que le gouvernement semble avoir faites au point de vue d'adaptabilité de ses programmes au plan provincial, si on regarde le plan législatif, le plan financier, le plan fiscal, le plan constitutionnel, le gouvernement fédéral, loin d'être replié, semble avoir consolidé sa position, surtout pour l'avenir, et rendre plus difficile toute révision qui aurait pour but ou pour visée ce que les gouvernements québécois ont visé depuis 10 ans, c'est-à-dire sinon un rapatriement complet, du moins une sorte de retour au Québec des juridictions qui lui auraient paru nécessaires pour l'ajustement permanent des législations aux besoins du Québec. Parce que là, il faut bien penser que ces grosses tentatives ne pourront pas être répétées très souvent, à un intervalle de trois, quatre ou cinq ans, alors que nous savons que dans le secteur des besoins sociaux, les priorités peuvent changer quand même d'une façon assez rapide et qu'il y a des changements qui peuvent s'avérer nécessaires au fur et à mesure qu'une situation sociale, qui est plus agitée au Québec qu'ailleurs, se modifie. Est-ce qu'il ne vous semble pas un peu déplorable que, là, vous vous trouviez à perdre les mécanismes qui vous permettaient de rajuster les programmes d'une façon évolutive et permanente pour les ajuster aux besoins du Québec?

**M. CASTONGUAY:** Votre remarque me rappelle celle que vous avez faite, un moment donné, lorsque nous parlions de la participation dans les corporations professionnelles. Vous disiez qu'il y avait un phénomène en psychiatrie — il me semble que c'était relié à la psychiatrie — qui avait été expliqué et qui faisait en sorte que certains individus avaient comme des points noirs qui les empêchaient de voir certaines choses!

**M. LAURIN:** L'ophtalmologie...  
**M. CASTONGUAY:** Il me semble que vous êtes un peu affecté par ce phénomène et qu'il vous empêche de voir dans ce document (le livre jaune) certaines des choses que j'y vois et qui ont trait au degré de confiance, si on veut aller à l'explication plus profonde, ou du manque de confiance qu'on peut avoir à

Suite à la page 6

# "Nous avons, pour un temps, une protection valable"

En réponse aux critiques, aux objections et aux interrogations qu'ont suscitées la semaine dernière dans la presse et dans les partis de l'Opposition les positions qu'il avait adoptées au cours de la conférence fédérale-provinciale des ministres du Bien-être, M. Claude Castonguay a fait ces jours derniers, en commission parlementaire des Affaires sociales, une longue intervention dans laquelle il motive l'accord généralement favorable qu'il a exprimé à l'égard des propositions fédérales et des conclusions de la rencontre d'Ottawa. En voici un extrait:

Il est important de souligner qu'au moment où l'on s'engage dans la première des étapes, celle des allocations familiales, le gouvernement fédéral possède déjà un régime et que les premiers gestes qu'il entend poser — et, à mon sens, on doit les retenir et les prendre tels qu'ils sont proposés — visent à une certaine décentralisation qui n'existe pas présentement

dans ce régime. (...) Sur ce plan, il me semble important de rappeler le rôle de distribution géographique des ressources que peuvent jouer de tels régimes. Les ressources additionnelles consacrées par le gouvernement fédéral aux allocations familiales sont au même niveau, per capita, dans chaque province. On ne peut ignorer, d'autre part, que le

produit de la taxation au Québec est de beaucoup inférieur au produit de la taxation en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta, par exemple. (...)

Justement, le député (M. Jean-Paul Cloutier, UN) m'invitait à préciser quel est mon concept de la primauté législative. Je voudrais d'abord rappeler que c'est depuis 1970 que ce principe ou ce concept a été introduit. On a beaucoup plus parlé dans le passé de rapatriement de la sécurité sociale et j'aurais aimé, à l'époque, poser moi-même certaines questions sur ce qu'on aurait fait dans le contexte fédéral actuel si nous avions eu un rapatriement complet de la sécurité sociale.

C'est d'ailleurs pourquoi nous avions introduit ce concept de primauté législative, et nous avions distingué entre trois niveaux de considération, soit celui de la législation, celui du financement et celui de l'administration. J'ai appelé à plusieurs reprises ce que nous entendions par primauté législative: nous voulions pouvoir faire en sorte que les programmes soient adaptés aux conditions socio-économiques du Québec. Au plan du financement, nous avons toujours maintenu que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer; autrement, le fédéralisme n'a plus de sens (...). Parler du rapatriement complet de la sécurité sociale, c'est faire abstraction d'une réalité ou d'un aspect du fédéralisme qui m'apparaît très positif. Quand à l'administration, il est exact que nous avons demandé l'administration des allocations familiales, et ceci dans la mesure où il n'était pas possible d'obtenir d'autres ouvertures sur d'autres plans. Dans la mesure où il nous a été possible de faire en sorte que nous puissions modifier la structure des prestations, que nous puissions effectuer des transferts de ressources d'un programme à un autre, la simple administration du régime prenait, à mon sens, un aspect secondaire par rapport à ces considérations. C'est pourquoi, vis-à-vis du refus, en quelque sorte, du gouvernement fédéral de céder ou de transférer l'administration des allocations familiales, j'ai accepté.

Il est important de faire ressortir un autre point. C'est un argument qui n'est pas dénué de valeur, à mon sens, et qui est bien différent de celui qu'on a invoqué à plusieurs reprises suivant lequel il est important pour le gouvernement fédéral de maintenir un lien direct avec les individus. Cet argument, c'est le suivant: si le gouvernement fédéral qui a un rôle à jouer au plan de la redistribution des ressources géographiquement, n'a que ce rôle à jouer au niveau d'un programme comme celui des allocations familiales, et que ce régime n'est plus administré en aucune façon par le fédéral, ou qu'il n'y a plus de présence fédérale, il est fort possible que la Chambre des communes, ou que l'ensemble des députés, s'en désintéressent et que l'accent soit placé sur d'autres programmes. Là on voit de nou-

veau les dangers que ceci peut comporter si on veut avoir une certaine harmonisation dans l'allocation des ressources, dans les niveaux de prestations, etc. Le député de Bourget (M. Camille Laurin, chef du groupe parlementaire du Parti québécois) dit que la primauté législative totale est impossible dans le contexte actuel. Si on entend par ceci la primauté législative ou le rapatriement complet de la sécurité sociale, je suis pleinement d'accord avec lui. Ma conclusion, toutefois, et je n'ai pas à hésiter sur ce plan, c'est que nous sommes dans un régime fédéral, que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer au plan de la redistribution et que nous devons justement, si on veut maintenir ce rôle, pour notre part, viser à faire en sorte que les mécanismes utilisés nous permettent d'appliquer au Québec, non pas uniquement des programmes fédéraux qui répondent aux conditions et aux besoins de la population du Québec, mais également des programmes québécois, comme nous en avons, et qui feront en sorte que l'ensemble répondra d'une façon de plus en plus appropriée aux besoins de la population. C'est en ce sens que nous avons réagi au document fédéral et c'est en ce sens que nous avons formulé nos observations.

Le député de Montmagny (M. Jean-Paul Cloutier) a mentionné les dangers dans

Suite à la page 6

Soyez **SÛR** Confirmation instantanée

877-4032  
Télex: 05-25505  
Winnipeg — Hôtel Fort Garry  
Saskatoon — Hôtel Bessborough  
Edmonton — Hôtel Macdonald

Hors de la région de Montréal composez (sans frais) 1-800-261-6222 **hôtels CN**

**AVANT DE CONFIER VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION**

**VÉRIFIEZ LES 4 POINTS SUIVANTS:**

- 1) L'ORIGINALITÉ DES IDÉES
- 2) LE DÉLAI D'EXÉCUTION
- 3) LA QUALITÉ DU TRAVAIL
- 4) LE PRIX PROPOSÉ

**CONSULTEZ-NOUS MAINTENANT**  
**NOTRE SERVICE D'ESTIMATION ET DE PLANIFICATION EST GRATUIT**

CUISINE  
SALLE DE JEUX  
FOYER  
SALLE DE BAIN  
RÉNOVATIONS EXTÉRIEURES

**LES RÉNOVATIONS LEGAULT & FRÈRES inc.**  
5814, RUE CHARLEROI, MONTRÉAL-NORD **TÉL.: 326-2600**

**ON VA SEN SORTIR**

**faites-vous une place au soleil**

**COURS SPÉCIAUX D'ÉTÉ**

anglais, allemand, espagnol, italien, etc.  
appelez vite **288-3111**

**Berlitz**  
langues vivantes

service de traduction  
Montréal - 2055, Rue Peel - 288-3111  
Montréal - 50, Place Grémazie - 387-2566

POUR LE MEILLEUR BUFFET CHAUD ET FROID EN VILLE...

**"Tout le monde au Fort!"**

de midi à 14h30 du lundi au vendredi

**TOUT CE QUE VOUS POUVEZ MANGER!**

Seulement **\$345**

**RÉGALÉZ-VOUS! RÉGALÉZ-VOUS!**

Notre **RÔTI DE BOEUF succulent** et autres plats chauds vous méritent l'eau à la bouche.

Nos salades fraîches, croustillantes et variées, plairont à tous les goûts.

Notre plateau de viandes froides assorties pour satisfaire votre appétit.

Plat de poisson chaque vendredi

La soupe du chef Koczczuk

Choix de desserts

La cafétéria

**FORT de LIESSÉ MOTOR HOTEL**

6705, Chemin Côte-de-Liesse

Le "Fort" vous offre ses aménagements insurpassables pour conventions, conférences, forum d'information, caucus de ventes, mariages, banquets, réceptions, etc. 10 salles et salons pour accommoder de 10 à 1,000 personnes.

Renseignements et réservations — **739-2311**

Stationnement gratuit Cartes de crédit: Amex, Diner's, Chex, Carte Blanche

# "Mon seul désir était de faire avancer ce dossier-là"

Suite de la première page

de Castonguay. Mais on peut aussi prendre la question autrement, souligne le ministre et dire: "Si le gouvernement fédéral retient cette politique, le Québec va en bénéficier encore davantage!"

Il a lu, le jour même, l'article que Claude Morin lui a consacré dans LE DEVOIR. L'ancien sous-ministre des affaires intergouvernementales, qui a démissionné l'an dernier pour passer au PQ, est un ami et le restera. C'est avec intérêt qu'il a pris connaissance de ce texte, dit-il, mais "Claude ne précise pas sur QUOI il y a eu des compromis ou des reculs". Il ne peut, en conséquence, répondre à cet article "très général". Envers Claude Morin

comme envers le Dr Camille Laurin, sa réaction est la même: "Il est clair que si le Québec était totalement indépendant, il aurait plus de latitude quant aux lois à adopter. Mais, quant à l'application concrète de ces lois, il aurait un peu moins de latitude. Quand on écrit un texte législatif, ça va mieux quand on est seul. Mais, pour le mettre en application, ça prend toujours des ressources financières."

M. Castonguay reconnaît que le régime fédéral fait naître des contraintes, que la présence du gouvernement central dans le domaine de la sécurité sociale rend les problèmes souvent plus difficiles, du seul fait qu'Ottawa exerce déjà un pouvoir d'initiative.

Mais, d'autre part — et c'est là que l'on distingue ceux qui ont fait une option et ceux qui en ont fait une autre — le Québec profite aussi financièrement de sa présence au sein du régime fédéral.

En réalité, M. Castonguay admet qu'il ne peut pas contester ce que disent MM. Laurin et Morin: "Il y a un jugement global qui précède et nous ne sommes pas arrivés aux mêmes conclusions, qu'est-ce que vous voulez?"

Au cours de cet entretien avec LE DEVOIR, le ministre des Affaires sociales a apporté d'importantes précisions sur les propositions fédérales et l'interprétation qu'il en donne pour l'avenir du régime de sécurité sociale, au Québec.

**Les allocations familiales:** Dans une lettre que le premier ministre, M. Trudeau, avait adressée au gouvernement du Québec en mars 1972, le gouvernement central proposait aux provinces un arrangement administratif. En quoi le nouveau régime est-il meilleur?

L'arrangement proposé par M. Trudeau, répond M. Castonguay, ne s'appliquait qu'aux allocations familiales dans le cadre de l'ancien livre blanc de M. Munro. Il exigeait d'une province qu'elle contribue financièrement pour bénéficier d'une certaine latitude administrative. Il n'ouvrait la porte à aucun transfert de fonds d'un programme à l'autre. Il n'établissait aucune relation entre les allocations familiales et les autres programmes. Puis, ce projet nous arrivait au moment où Ottawa augmentait les pensions de vieillesse sans avoir consulté les provinces. Cette fois, dans le "livre jaune" et la déclaration faite par M. Lalonde à la fin de la conférence, on prévoit une harmonisation dans les niveaux de prestations, niveaux que les provinces pourront déterminer. Ça change toute l'optique.

Dans le domaine des allocations familiales, poursuit M. Castonguay, si le gouvernement québécois avait décidé d'établir seul son propre régime sans se soucier d'Ottawa, il aurait été contraint d'augmenter ses impôts sensiblement. Ces choses-là ont pu se faire dans le passé quand Duplessis a institué les allocations scolaires. A l'époque, les prestations étaient moins élevées et la marge de manoeuvre, plus large. Aujourd'hui, compte tenu du niveau de taxation où nous sommes, les citoyens n'accepteraient plus cela.

Mais, cette fois, le document d'Ottawa modifie la situation parce qu'il nous offre des marges des manoeuvres: nous pouvons transférer des fonds fédéraux d'un programme à l'autre, ce qui nous confère un pouvoir de réaction. Par exemple, si une initiative fédérale à l'égard d'un programme particulier ne répond pas à nos besoins de l'heure, il suffit de prendre cet argent et de l'affecter à un autre programme.

**Financement et normes:** M. Castonguay a déposé à la conférence d'Ottawa une première étude, encore incomplète, qui porte sur le financement de l'assistance sociale et, éventuellement, du revenu annuel garanti. Notre but était de démontrer qu'en vertu de la formule actuelle de partage égal des coûts de l'assistance sociale les contribuables du Québec portent un fardeau plus lourd que ceux de certaines provinces riches, si l'on examine ce fardeau à la lumière

du revenu personnel par citoyen. On a poussé notre étude plus loin afin de montrer que l'écart, diminué par la péréquation, reste encore important. Ainsi, malgré la péréquation, le fardeau des contribuables du Québec est plus lourd que celui des contribuables de l'Ontario. Je voulais faire ressortir ceci: alors que notre niveau d'activité économique est moins élevé et qu'il nous faut faire un effort additionnel sur ce plan là, nous sommes en même temps, sur le plan social, dans la situation où nous devons faire un effort additionnel. Nous voulons, en définitive, arriver à une formule de financement propre à normaliser l'effort du gouvernement fédéral, normaliser l'effort des citoyens de chaque province.

Quant aux normes, je crois qu'Ottawa peut établir les normes minimales puisqu'il participe au financement. Il serait important, en outre, que soient établies des normes maximales pour éviter que certaines provinces riches bénéficient davantage des fonds fédéraux. Donc, les prestations seront fixées par les provinces, des normes minimales et maximales seront déterminées par Ottawa après consultation et le financement devrait être assuré conjointement par le fédéral et les provinces.

**Le revenu minimum garanti:** Le revenu minimum garanti est la grande caractéristique du régime proposé, l'autre étant le programme d'allocations familiales. Le document de travail fédéral invite les provinces à travailler conjointement avec le gouvernement central à élaborer un nouveau modèle, un grand programme de revenu minimum garanti. Or, ce que j'ai proposé (comme en fait foi la déclaration finale de M. Lalonde), appuyé par la majorité des provinces pour des raisons diverses, c'est que nous nous engageons dans un processus d'implantation graduelle à partir du régime d'aide sociale, que nous le transformions graduellement pour en arriver au revenu garanti. En même temps que nous ferons ce travail, et tout en établissant le cadre et les objectifs généraux, nous pourrions viser à l'implantation graduelle en modifiant peu à peu les mécanismes de financement. On pourrait s'engager de façon graduelle dans ce qui est proposé. Il s'agit donc d'implanter progressivement le revenu annuel garanti à partir des programmes d'aide sociale qui existent déjà dans les provinces.

**La primauté législative:** Dès lors que l'on entre dans la dynamique nouvelle des propositions, et que l'on examine nos objectifs et nos programmes dans cette perspective, je pense qu'on doit prendre garde de ne pas retomber

dans certaines failles, dans certains des schémas de l'ancienne approche. Il est clair qu'il y a des dangers. Il y a toujours eu une tendance assez centralisatrice à Ottawa. Je ne suis pas assez naïf pour le nier. Il est clair que des garanties constitutionnelles sont beaucoup plus étanches que tout autre type d'arrangements. Mais, il n'est pas non plus facile de changer des dispositions une fois qu'elles sont introduites dans une législation. D'autant que l'ensemble des provinces auront donné leur accord. Avant de modifier la loi, Ottawa va devoir y penser deux fois.

Lorsque j'ai parlé de primauté législative, j'essayais de faire très soigneusement des distinctions entre primauté législative, financement et administration. Ce qui était recherché par la primauté législative, c'était à la fois le pouvoir d'initiative et la possibilité d'établir nos programmes selon les modalités qui nous apparaissent appropriées. Au niveau du financement, nous reconnaissons clairement un rôle au gouvernement fédéral. Quant à l'administration, dans ce contexte de primauté législative, nous disions: c'est peut-être un peu moins important. Emettre des chèques d'allocations familiales, c'est toujours ben pas capital si on a le programme qu'il nous faut.

Or, à toutes ces demandes, Ottawa nous répond dans son document de travail et au cours de la conférence. Il dit: vous voulez avoir le pouvoir d'initiative et ajuster les modalités aux conditions de vie de vos citoyens. Bien, vous allez en garder une bonne partie, mais Ottawa veut aussi en garder une partie. Par le pouvoir de transfert d'un programme à l'autre, vous pourrez tempérer le pouvoir d'initiative d'Ottawa. Au niveau des modalités, Ottawa ouvre la porte pour permettre aux provinces d'ajuster la structure des paiements à leurs besoins. Au niveau du financement, Ottawa y tient, et nous étions d'accord. Quant à l'administration, le gouvernement fédéral dit: au fur et à mesure que nous avancerons dans l'exercice, nous verrons s'il y a lieu de faire des changements. Autant il tient à garder l'administration de SES allocations familiales, autant le gouvernement actuel du Québec va tenir à garder l'administration de l'aide sociale et, éventuellement, du revenu annuel garanti qui en découlera. Enfin, au plan législatif, les provinces, Québec en particulier, conserve naturellement le droit d'adopter ses lois, comme celle des allocations familiales.

Alors, conclut M. Castonguay à ce chapitre, tout cela m'apparaît très acceptable.

## suites de la première page

### CAOUILLE-DUPUIS

Montréal pour la libération des trois chefs syndicaux emprisonnés, on scanne des slogans marxistes, quand on voit l'effigie de Paul Rose, "il est temps que les gens demandent le ralliement de la marche socialiste", a clamé M. Dupuis.

Charmeur de foule, il avait commencé son bref discours en se rappelant l'époque où, ministre d'Etat dans le cabinet libéral fédéral de M. Pearson, il avait été chargé de s'attaquer aux crédits. "Quand Réal me donnait la réplique et qu'il me traitait de gros insignifiant dans ses discours, il avait raison. J'étais trop insignifiant pour m'apercevoir que je n'étais pas dans le bon groupe. La doctrine que je prêchais, le respect de la personne humaine, ce n'était pas celle du parti libéral, mais celle du crédit social".

C'est M. Dupuis qui a été le premier à faire part aux députés au congrès du crédit social fédéral de la montée du créditisme au Québec. Ça se sent partout, en province et à Montréal, a-t-il souligné, et s'il y avait des élections fédérales demain, Réal Caouette remporterait plusieurs sièges à Montréal. Le parti libéral a perdu la confiance du peuple.

Après son discours, il a précisé pour les journalistes que le régime créditiste se ferait sentir à l'échelle du pays, notamment dans les trois provinces de l'Ouest dirigées par les néo-démocrates ou, a-t-il souligné, les gens regrettent leurs gouvernements créditistes.

M. Dupuis a longuement expliqué que les organisations créditistes au niveau fédéral et au niveau du Québec étaient distinctes l'une de l'autre et s'est défendu de vouloir devenir le chef adjoint de la campagne électorale des créditistes fédéraux au Québec quand elle sera lancée. "Caouette n'a pas besoin de Dupuis pour prendre des décisions".

Tandis que les 500 députés qui étaient présents hier au centre culturel de Drummondville (ils étaient 250 samedi) attendaient les résultats du vote, le député de Westmount au congrès, le chan-

sonnier Pierre Duda s'est installé au piano pour le sérénader.

Ce récit impromptu a été interrompu par l'annonce de l'élection de M. Renaud Paris, de Montréal, à la présidence de l'exécutif provincial du parti national, en remplacement de M. Réal Lemay. Les autres postes comblés ont été ceux de premier et second vice-président, qui sont allés à MM. Pierre Dionne de Rimouski et Gérard Croteau, de Beauharnois.

Essentiellement, le congrès a été consacré à une restructuration de l'organisation au niveau des comités et à une mise au point de l'organisation financière du parti. Les députés ont quitté Drummondville informés de l'opération \$100.000.

Ce montant, de souligner M. Caouette, ne devrait pas être trop difficile à accumuler, si l'on estime qu'aux dernières élections près de 700.000 personnes ont voté pour les candidats du parti. Il suffirait d'obtenir de 100.000 d'entre elles qu'elles prennent leur carte de membre à \$1 et l'affaire est dans le sac. Le chef du crédit social s'attend d'autre part à accueillir dans le gron du parti 25.000 membres à \$5.

### LES GITANS

originaires de Russie, de Yougoslavie, d'Italie et enfin d'Allemagne fédérale où ils vécurent ces cinq dernières années.

Aux termes des nouveaux règlements de l'immigration ils peuvent demeurer en terre canadienne jusqu'à fin mai en qualité de simples visiteurs. Quant à leur statut possible, s'ils choisissaient de se fixer ici, la cour d'immigration devra les entendre.

Bien qu'ils se disent détenteur de passeports authentiques délivrés par Bonn, aucun n'est citoyen de quelque pays. De toute évidence, on ne leur fit pas de difficultés au débarquement à Montréal.

Mais si la bonne banlieue de Brossard leur remettait les clés de la ville? On l'a déjà fait, dit-on, en Angleterre, car on voit en eux ce qu'ils sont: les premiers citoyens du monde.

### JOHN DEAN

dans cette confusion d'accusations, de dénonciations, de démentis avec leurs relents de politique partisane et de vengeance.

Le nouveau secrétaire de la Justice, M. Elliot Richardson serait prêt à nommer un procureur spécial et indépendant pour mener l'enquête et découvrir les responsables, aussi haut placés soient-ils.

Deux noms sont avancés, celui de M. Lawrence Walsh, ancien ministre adjoint

de la Justice sous le président Eisenhower, et représentant personnel du président Nixon aux négociations de Paris, et maintenant juge fédéral.

L'autre est celui du juge Irving Kaufman qui envoya Julius et Ethel Rosenberg à la chaise électrique pour espionnage au profit de l'Union soviétique.

Le témoignage de John Dean, s'il se produit, et la nomination d'un homme impartial pour mener l'enquête devraient donner à l'affaire du Watergate, à la fois un nouvel élément sensationnel et la garantie que l'affaire ne sera ni étouffée, ni exploitée à des fins politiques ou personnelles.

Corollaire de l'affaire Watergate, le procès de Daniel Ellsberg et d'Anthony Russo pour vol et publication de documents secrets pourrait connaître également des rebondissement. En effet, les avocats de la défense se proposent de porter l'affaire des dossiers du Pentagone devant une cour d'appel fédérale pour réclamer un non lieu en raison "de tentatives de la Maison Blanche" de compromettre le juge Matt Byrne chargé du procès. Cette tentative de compromission consiste en une offre qui aurait été faite à M. Byrne de diriger le FBI.

Enfin, si l'on en croit la rumeur, les chefs des 58 des 59 bureaux régionaux du FBI (sûreté fédérale) ont envoyé un télégramme au président Richard Nixon lui demandant de désigner comme directeur un cadre issu de l'organisation elle-même.

À la suite de la démission de M. Patrick Gray, impliqué dans le scandale du Watergate, M. Nixon vient de nommer M. William Ruckelshaus, ancien directeur de l'Agence fédérale pour la protection de l'environnement.

M. Ruckelshaus, qui n'a accepté ce poste qu'à titre provisoire, a, selon le Time, tenté d'apaiser le vent de révolte qui souffle parmi les "incorruptibles" mais il n'y est pas parvenu.

Les cadres du FBI, ajoute le Time, ne veulent pas d'un chef qui serait soumis aux pressions de la Maison-Blanche après le désastre qui a suivi la nomination de M. Gray. Ils considèrent également que M. Ruckelshaus a été désigné pour des raisons politiques.

Toujours selon le Time, les opérations d'espionnage de la Maison-Blanche, visant des journalistes en particulier, remontent à 1969 et le scandale du Watergate, qui éclata au cours de l'été 1972, n'est qu'un épisode parmi tant d'autres.

Le spectre de Hoover, ancien directeur du FBI se profile également dans l'article de la revue. Il semble que la Maison-Blanche avait tenté de faire chanter Hoover avant sa mort et que, port de ses propres petits dossiers secrets, c'est lui, au contraire, qui fit trembler ceux qui osèrent s'attaquer à lui.

Enfin, selon Newsweek, M. Bob Haldeman, ancien secrétaire de la Maison-Blanche, avait, en 1971, demandé à la CIA de faire de l'espionnage sur le plan intérieur pour le compte de l'administration du président Nixon. La CIA avait refusé, c'est alors que la Maison-Blanche avait organisé son propre réseau clandestin sous la direction de Howard Hunt et Gordon Liddy.

### MEXICO LIBÈRE

son gouvernement avait accepté toutes les conditions posées par les ravisseurs du consul américain.

"Le gouvernement mexicain ne fera pas un seul geste qui puisse mettre en danger la vie du consul", a affirmé le président Echeverría qui s'adressait aux journalistes à l'issue d'une cérémonie commémorant la victoire des troupes mexicaines sur la France le 5 mai 1862.

Le chef de l'Etat mexicain a indiqué qu'il avait ordonné la suspension de toutes les opérations de recherche afin de ne pas compromettre le déroulement des négociations.

Parmi les noms des prisonniers figure celui de Jose Bracho Campos, bras droit du chef guerrillero Genaro Vasequez Rojas, tué au début de l'année 1972 et qui dirigeait "l'Association civique nationale révolutionnaire".

Les autres détenus avaient été condamnés pour la plupart pour des attaques de banques, des enlèvements ou des détournements d'avions.

Le consul américain a été enlevé alors qu'il rejoignait son domicile en voiture après avoir dîné chez le chef de la police de Guadalajara. Quatre quérillers, semblait-il, ont fait stopper la voiture du consul qui a été retrouvée à peu de distance de la résidence du chef de la police, les quatre portes ouvertes.

Dès leur arrivée hier soir dans les salons de l'aéroport de La Havane, les prisonniers ont pu être interrogés et photographiés par les seuls journalistes cubains. Ils ont été accueillis par deux hommes libérés par le gouvernement mexicain en novembre 1971 et membres de la guérilla que dirigeait Genaro Vasquez. Quatre femmes, dont une a déclaré être l'épouse de l'un des trente prisonniers libérés, attendaient aussi le groupe.

L'appareil devait regagner Mexico une heure après son atterrissage à La Havane.

## M. Castonguay doit s'expliquer

Suite de la page 5

l'endroit du gouvernement fédéral.

**M. LAURIN:** Il faut dire que ma confiance à l'égard du régime fédéral est mitigée, comme le ministre le sait.

**M. CLOUTIER:** (...) Est-ce que le ministre, s'il s'aperçoit que le test n'est pas concluant et que la réponse qui est apportée par le fédéral dans le cas des allocations familiales n'est pas la réponse qu'il attendait, est-ce qu'il a conscience qu'il aura peut-être posé un geste qui sera préjudiciable au Québec dans le contexte de l'élaboration d'une politique sociale, une politique de revenu social intégré?

**M. CASTONGUAY:** Ecoutez, je pense qu'il faut faire la part des choses. Nous avons depuis trois ans exposé ce qu'étaient nos objectifs dans le domaine de la sécurité du revenu. Ces objectifs sont maintenant repris dans une très large mesure par le gou-

vernement fédéral, ce qui ne peut faire en sorte que hâter leur réalisation au plan concret, étant donné le rôle que le gouvernement fédéral joue au plan financier. Cela m'apparaît très positif. Le gouvernement fédéral introduit aussi dans le processus de réexamen global des éléments qui permettent d'espérer un bien meilleur système de sécurité sociale au Canada et au Québec et qui, si ce livre était mis en application au cours des prochaines années, peuvent faire en sorte — je n'ai aucune hésitation à le dire — que nous aurions, au Canada et au Québec, comparativement aux pays développés, probablement le meilleur système de sécurité du revenu et de programmes connexes. (...) Alors je ne crois pas avoir posé le moindre geste qui puisse être préjudiciable au Québec. En second lieu, en ce qui a trait aux allocations familiales, il existe un régime présentement qui est administré et financé par le fédéral et dans lequel on ne retrouve aucune disposition qui laisse la moindre place aux provinces. Dans la prochaine législation fédérale, on doit trouver des dispositions permettant d'adapter ce régime aux conditions d'une province. Et il me semble que d'avoir dit OUI en principe à cette approche n'est pas préjudiciable. Il reste la question de la norme minimale, et nous allons la discuter. J'ai bon espoir que cette norme sera située à un niveau qui va nous permettre d'adapter les prestations à nos besoins d'une façon appropriée. Je n'ai donc à mon sens posé aucun geste à caractère irréversible. Au contraire, je crois que, par les efforts des trois dernières années, nous avons contribué à faire avancer de façon significative les possibilités d'amélioration des conditions de la population. (...) Tout au cours de la conférence, le ministre fédéral a été d'une franchise

très grande (...) Les réponses ont été données très clairement. Il n'y a jamais eu d'hésitation. Il n'y a jamais eu de confusion lorsqu'on recoupaient ses diverses réponses. (...)

**M. CLOUTIER:** Croyez-vous que M. Lalonde a obtenu du conseil fédéral des ministres toute la marge de manoeuvre nécessaire pour mener à bonne fin les discussions avec les provinces?

**M. CASTONGUAY:** Si on juge par ce qu'il a obtenu jusqu'à présent du cabinet fédéral, je pense bien qu'on a encore là une certaine garantie sur ce plan. (...)

### Le 3ème impôt

## L'idée ne sourit guère à MM. Bourassa et Davis

TORONTO (PC) — Les premiers ministres du Québec et de l'Ontario seraient hostiles à l'impôt municipal sur le revenu, si la proposition leur était soumise.

Et c'est précisément ce que pourraient suggérer aujourd'hui à Toronto les maires de seize grandes municipalités canadiennes, au terme d'une réunion que présidera le maire de Toronto, M. David Crombie.

Ce dernier a justifié la tenue de cette réunion en expliquant qu'il y voit un moyen d'assurer un meilleur partage des deniers entre les divers niveaux de gouvernement.

M. Bourassa s'est dit sceptique. "Il serait pour le moins prématuré", a-t-il déclaré, "d'envisager un troisième palier d'impôt sur le revenu." Il a noté que dans son dernier budget, le gouvernement de Québec a accru son aide financière à Montréal pour éviter une hausse des taxes municipales.

M. Davis a rappelé que le budget ontarien rendu public le mois dernier, prévoit une somme de \$100 millions en subventions inconditionnelles aux municipalités.

"Les municipalités sont bien libres de débattre un tel projet, mais le gouvernement de Québec doit en dernière analyse décider de la situation financière de ses municipalités", a ajouté M. Bourassa.

Par ailleurs, les deux premiers ministres se sont dit "satisfaits" dans l'ensemble des entretiens qu'ont eus en fin de semaine deux cents hommes d'affaires du Québec et de l'Ontario réunis dans la capitale voisine pour examiner plusieurs questions sociales et économiques d'intérêt commun.

MM. Bourassa et Davis ont participé hier au dernier d'une série de meetings sous le thème "Contact 72", et si rien de bien nouveau n'a transpiré des échanges, les deux hommes ont insisté sur le caractère positif de cette rencontre, en soulignant qu'elle ne "pouvait que contribuer à un meilleur équilibre canadien".

L'enseignement des langues, les subventions à l'enseignement du français dans tout le Canada, le statut du français langue de travail au Québec, les inves-

## Une protection valable

Suite de la page 5

le déroulement du travail qui vient d'être amorcé et qui peuvent exister au plan de la constitution; il a aussi parlé des dangers qui peuvent exister quant à un déplacement de l'importance relative des programmes administrés par les deux niveaux de gouvernement. Ce serait naïf de ma part de dire que de tels dangers n'existent pas et, sur ce point-là, je suis bien d'accord avec lui.

C'est justement pourquoi, au niveau de la constitution, j'ai indiqué clairement qu'en ce qui a trait au secteur particulier des affaires sociales, si le type d'arrangement législatif qui est proposé et qui ne pourra pas être défait à volonté par la Chambre des communes, peu importe le ministre qui est là ou le gouvernement qui est là, il faudrait qu'il ait de bons motifs avant qu'il soit changé. Alors, il me semble que nous avons, pour un temps, une protection qui m'apparaît valable et qui va nous permettre de voir si ces arrangements peuvent donner satisfaction. Et par la suite, si la réponse est affirmative, il sera toujours temps de reprendre au plan de la constitution. (...)

J'ai insisté fortement sur la nécessité de nous engager dans un mécanisme d'implantation graduelle et de procéder par la voie des mécanismes de financement. Ceci, à mon sens, peut faire en sorte que nous puissions déboucher sur un partage des rôles différents de celui qui existe

présentement. Il ne faut pas se le cacher: le régime d'aide sociale, présentement, est un régime dans tous les sens du mot; et cela pourra devenir ainsi si ce régime est changé, transformé en un régime de supplément de revenu ou de revenu garanti. A ce moment-là, l'équilibre pourrait être changé considérablement par rapport à ce qu'il est présentement. (...)

Même si certaines des choses dans lesquelles nous nous engageons sont susceptibles de présenter des risques, il n'en demeure pas moins qu'il existe des problèmes urgents au niveau de la population. Et, sans faire de démagogie avec ceci, il me semble, malgré tout, nous devons, si nous voulons améliorer le sort de ces populations, nous engager, si ce processus semble donner des garanties suffisantes, dans une voie qui laisse envisager des améliorations sensibles et significatives à court terme. (...)

Enfin, le député de Montmagny a mentionné que les dispositions de la constitution touchant la sécurité du revenu ou la sécurité sociale sont en quelque sorte la pierre d'assise de la révision constitutionnelle, et il mentionnait que ce fut la cause de l'échec de Victoria. Sans vouloir entrer dans cette discussion à ce moment-ci, c'est peut-être prendre une optique un peu étroite quant à toute cette question de la révision de la constitution, ou encore des propositions qui ont été formulées en juin 1971 à Victoria.

**ON VA SEN SORTIR**

**CARON LIBRAIRE**  
Des milliers de livres sur tous les sujets... et à prix d'occasion. Venez les voir!  
LA LIBRAIRIE A CONNAÎTRE  
701 Place d'Armes

**BRUNET**  
DE CÔTE-DES-NEIGES  
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS  
AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER  
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC  
Inscriptions  
Réparations et nettoyage  
**J. BRUNET Ltée**  
4824 Chemin Côte des Neiges  
Tel.: 738-8686  
Fondée en 1877

**DESIGNER D'INTERIEURS**  
**YVON VALLÉE**  
Consultant en décoration  
Designer d'intérieurs  
**336-5877**  
Spécialiste du design de meuble résidentiel et commercial

**DECORATEURS ENSEMBLIERS**  
**LAURENT BERUBE**  
DECORATEUR-ENSEMBLIER  
8240 AIME-RENAUD  
ST-LEONARD Mtl. 38  
324-2580

**VIAU, MORISSET, BEAULAC & ass.**  
Consultants en décoration  
Designers en aménagement intérieur  
5995 rue Monkland  
Montréal 261  
Tel.: 488-2561

**ARCHITECTES**  
**DAVID & BOULVA**  
ARCHITECTES  
1253 ave McGill College  
Suite 800  
MONTREAL - 866-9854

**ROLAND DUMAIS**  
ARCHITECTE  
3995 est. Sherbrooke  
MONTREAL 406  
Tel.: 255-3611

Les architectes  
**LONGPRE MARCHAND GOUDREAU DOBUSH STEWART**  
MONTREAL - 842-1401  
Ottawa - St-Jean, T.-N.

## Nouveau tir contre un hélicoptère de la CICS

SAIGON (d'après CP) — Un hélicoptère transportant des membres de la Commission internationale de contrôle et de surveillance (CICS) a essuyé une nouvelle fois hier un tir d'armes légères au-dessus d'une région "contestée" dans le delta du Mékong, au Sud-Vietnam.

L'hélicoptère n'a pas été touché.

C'est le troisième incident du genre qui survient depuis le 7 avril, date à laquelle le capitaine Lavolette, de Québec, avait trouvé la mort avec huit autres compagnons dans l'écrasement d'un hélicoptère de la CICS abattu dans une région contrôlée par le GRP.

Le deuxième incident est survenu la semaine dernière, près de Quang Tri.

Le tir d'hier, même s'il n'a pas eu la gravité du drame du 7 avril, pourrait constituer un élément décisif dans le retrait éventuel des Canadiens de la CICS à la fin du mois. Les observateurs internationaux ont déjà limité leurs activités

et le nombre de leurs missions sur le terrain, ce qui rend la CICS inefficace en tant que force chargée de faire observer le cessez-le-feu.

L'hélicoptère visé hier dans le delta du Mékong transportait un Canadien, le capitaine

Patrick Dillon, quatre Polonais, un civil américain et l'équipage américain. L'incident, une série de coups de feu d'armes légères, a eu lieu entre Tri Ton, à la frontière du Cambodge, et Vi Thanh, à 110 milles au sud-ouest de Saigon.

## Des raids massifs secouent Phnom Penh

PHNOM PENH (par l'AFP) — Les bombardements massifs et répétés de l'aviation américaine ont ébranlé les bâtiments de Phnom Penh hier à l'aube.

A partir de 21 heures samedi, les B 52 et les chasseurs-bombardiers américains basés en Thaïlande et à Guam ont pilonné des positions communistes distantes de 15 milles de la capitale khmère, notamment dans le secteur sud, entre les fleuves Mékong et Bassac. C'est dans cette ré-

gion que se trouve le front adverse le plus important à 12 milles au sud de Phnom Penh où les forces gouvernementales appuyées par les blindés et par l'aviation s'efforcent de dégager les localités de Sethbo et Saang, encerclées depuis plusieurs semaines.

L'ambassade du Cambodge à Saigon a par ailleurs démenti les informations selon lesquelles des "techniciens étrangers" sont recrutés au Sud-Vietnam pour servir au Cambodge.

Ce démenti fait suite aux informations données par une chaîne de télévision américaine selon lesquelles le Cambodge avait loué les services de 200 Américains pour être pilotes ou mitrailleurs sur des hélicoptères cambodgiens.

Le porte-parole du haut commandement khmer a déclaré de son côté que c'était à la suite d'une avarie mécanique qu'un "A-7 Corsair" de l'aviation américaine s'était écrasé vendredi soir à proximité de la base aérienne de Pochentong, tuant douze morts et vingt blessés.

A ce propos, l'ambassadeur des Etats-Unis à Phnom Penh, M. Emory Swanik, a envoyé ses condoléances au maréchal Lon Nol, à la suite de l'accident aérien. A proximité de Phnom Penh.

Le porte-parole a donné lecture d'un communiqué du commandement américain du Pacifique, déclarant notamment que le chasseur bombardier qui appartenait à l'US Air Force, s'était écrasé en essayant de se poser sur la base aérienne de Pochentong.

## Les Juifs attendent beaucoup de la rencontre de Zavidovo

MOSCOU (AFP) — Les entretiens de Zavidovo suscitent des espoirs anxieux parmi les activistes juifs soviétiques, qui ont l'impression que leur sort est en train de se jouer entre le secrétaire général du parti communiste d'URSS et le conseiller du président Nixon, M. Henry Kissinger.

Avant son départ de Washington, M. Kissinger a fait savoir qu'il soulèvera le problème juif, qui, au demeurant, n'est plus "tabou" puisque M. Brejnev a déjà accepté d'en discuter longuement le mois dernier avec sept sénateurs américains.

Dans les milieux juifs soviétiques on espère que M. Brejnev, pour assurer le succès d'un voyage auquel il attache une importance exceptionnelle, se laissera convaincre d'autoriser le départ des 309 signataires du message adressé au congrès américain en mars dernier et des autres juifs qui peuvent figurer sur les listes que M. Kissinger a vraisemblablement à sa disposition. Dans le cas contraire, on estime que ceux des Juifs soviétiques qui se sont exposés au cours des derniers mois se trouveront dans une position critique.

En tout cas, plusieurs contacts utiles, semble-t-il, ont été pris par des représentants des milieux juifs soviétiques ces derniers jours, notamment avec M. Simon Graubart, un représentant des milieux juifs new yorkais qui fait partie de la délégation accompagnant dans son voyage en URSS le maire de New York, M. John Lindsay.

On note toutefois avec intérêt, dans les milieux juifs, que ces contacts avec l'étranger sont pour le moment tolérés. Récemment des Américains, des Britanniques et des Norvégiens qui ont annoncé leur intention de venir s'informer sur le problème juif en URSS ont obtenu des visas.

## Les entretiens Kissinger-Brejnev conduits dans le plus grand secret

MOSCOU (AFP) — Les conversations de M. Henry Kissinger, conseiller du président Nixon, avec les autorités soviétiques, se poursuivent.

Aucune autre information n'est donnée de source officielle américaine sur ces entretiens, qui ont débuté samedi à Zavidovo, dans le plus grand secret.

M. Kissinger a lui-même indiqué en arrivant à Moscou qu'il était venu préparer un voyage "éventuel" de M. Leonid Brejnev aux Etats-Unis. Il

est généralement admis que du côté soviétique M. Brejnev mène personnellement les conversations.

Arrivé vendredi soir à Moscou, le conseiller du président Nixon a immédiatement été emmené avec un petit nombre de ses conseillers dans la résidence officielle de Zavidovo, au bord de la Volga, où M. Brejnev aime à travailler dans une atmosphère détendue, au milieu d'un paysage superbe.

De source officielle amé-

ricaine, on est seulement en mesure d'indiquer que les entretiens ont commencé samedi entre M. Kissinger et les autorités soviétiques. Nul ne doute que le secrétaire général du parti communiste de l'URSS a évoqué la date et le programme de sa visite aux Etats-Unis, à laquelle il attache une importance cruciale pour l'avenir de la coopération américano-soviétique.

La résidence où se déroulent les entretiens, totalement à l'abri des indiscretions, est

située dans un paysage typiquement russe de bouleaux et de sapins, près du lac qui forme un bras de la Volga en s'établissant somptueusement sur un mille de largeur. Il y a là une vaste réserve de chasse où abonde le gibier.

M. Kissinger bénéficie d'un ciel d'azur et d'un temps presque estival.

Selon le plan prévu, les entretiens doivent se poursuivre pendant trois jours, jusqu'à ce soir, puis M. Kissinger ira visiter Leningrad.

### NOMINATIONS CHEZ ABITIBI — QUÉBEC



A. Kingsley

G. R. Théoret

M. R. G. Glasco, Directeur de la région est du Canada chez Les Papeteries Abitibi Provincial a le plaisir d'annoncer la nomination de M. André Kingsley au poste de Directeur des ventes, papier journal — Québec, et de M. Germain Théoret au poste d'Adjoint du Directeur des ventes, papiers fins — Québec.

MM. Kingsley et Théoret travaillent depuis plusieurs années au bureau d'Abitibi, à Montréal. Ces nominations reflètent l'unification des services de marketing de la compagnie au Québec, afin de mieux servir les entreprises d'édition et d'imprimerie.

## La 'chance' de Peter Niesewand: être Blanc et être journaliste

LONDRES (AFP) — Sur huit colonnes en première page du Guardian, le journaliste rhodésien Peter Niesewand raconte sa détention et estime que ces 72 jours dans les prisons de Rhodesie ont "dans un sens, été utiles".

"Une tentative de grande envergure visant à intimider les journalistes en Rhodesie a échoué, écrit-il, et je doute que M. Smith utilisera le même procédé contre un autre journaliste".

M. Niesewand souligne également que son séjour dans les prisons de Gwelo d'abord, de Salisbury ensuite, a attiré l'attention sur le sort d'autres détenus rhodésiens. "pour qui la justice est un concept dénué de sens". "J'ai eu de la chance, je suis Blanc et journaliste. Dans d'autres sections des prisons de Gwelo et de Salisbury, un grand nombre d'Africains étaient incarcérés. Certains d'entre eux étaient là depuis dix ans sans avoir été jugés ou inculpés", ajoute M. Niesewand qui poursuit: "en fait, plus de 120 Africains sont actuellement en prison et, en raison des pouvoirs spéciaux de M. Smith, les noms de la plupart d'entre eux ne sont connus en Rhodesie que de leurs familles et des autorités".

Evoquant les causes des mesures prises contre lui, M. Niesewand indique qu'on ne lui a jamais donné d'explications à propos de sa déten-

tion. "Mais il n'est pas difficile de les imaginer, écrit-il. Les autorités rhodésiennes ont voulu intimider la presse pour qu'elle observe un silence relatif au sujet de la campagne officielle actuellement organisée pour persuader les Africains d'approuver les propositions de règlement de la question rhodésienne présentées par Salisbury".

### Prière oecuménique pour ramener la paix

CITE DU VATICAN (AFP) — Le Vatican a annoncé une "initiative oecuménique" associant dans une commune prière les chrétiens du monde entier, le 10 juin prochain, jour de la Pentecôte, en vue de ramener la paix en Irlande du Nord.

Les responsables en sont le cardinal Jan Willebrands, président du secrétariat pour l'Unité des chrétiens et le pasteur Philippe Potter, secrétaire du Conseil oecuménique des Eglises.



# médiations

UNE GRANDE COLLECTION DE POCHE POUR UN LIVRE ESSENTIEL:

## LE CHOC DU FUTUR

Alvin Toffler

Denoël

# denoël-gonthier

CHEZ VOTRE LIBRAIRE

**AVIS de CHANGEMENT D'ADRESSE des ABONNÉS du JOURNAL LE DEVOIR**

Afin d'éviter toute interruption dans la livraison de leur journal, nous prions les abonnés du DEVOIR qui déménagent de bien vouloir nous faire part de leur changement d'adresse au moins 10 jours à l'avance.

Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine

Mon abonnement est payé d'avance

je le reçois par porteur

je le reçois par la poste

Nom .....

Adresse actuelle .....

Nouvelle adresse .....

à compter du .....

S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à Journal LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal 101 (Québec)

Faire changer son silencieux chez Speedy? Oh, ça prend même pas le temps de fumer un bon cigare!

Maintenant 11 ateliers dans le grand Montréal:

<p><b>RIVE SUD</b> 3485 Taschereau face au centre commercial Greenfield Park, 676-0228</p> <p><b>PLATEAU MONT-ROYAL</b> 4763 Papineau au sud du boul. St-Joseph, 526-2859</p> <p><b>EST</b> 3855 Jean-Talon près Pie-IX, 725-6458</p> <p><b>DOLLARD-DES-ORMEAUX</b> 3599 Montée St-Jean au nord du centre commercial Fairview, 626-9831</p>	<p><b>VERDUN</b> 1130 de l'Eglise près boul. Champlain, 766-3591</p> <p><b>ANJOU</b> 7100 boul. des Galeries d'Anjou au sud du centre commercial, 352-4150</p> <p><b>LAVAL</b> 922 Curs-Labelle au nord de Notre-Dame, 688-7300</p> <p><b>VILLE LASALLE</b> 9200 Newman coin 90e avenue, 363-1762</p>	<p><b>QUEST</b> 4055 Jean-Talon à l'ouest de Lucerne, 731-7845</p> <p><b>AHUNTSIC</b> 10,245 Lajeunesse coin Fleury, 389-8424</p> <p><b>LONGUEUIL</b> 2620 Chemin Chambly, près boul. Jacques-Cartier 670-5340</p>
---	---	--

# ÉNUMÉRATION

## 7 AU 12 MAI

ON COMPTE SUR VOUS!

La loi électorale du Québec concernant la liste électorale permanente prévoit que l'énumération des électeurs a lieu au début de mai, chaque année.

**Dans les localités urbaines,** deux énumérateurs doivent visiter chaque foyer, du lundi 7 mai au samedi 12 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir.

**Dans les localités rurales,** un seul énumérateur doit confectionner la liste électorale en visitant les foyers du 7 au 12 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir ou il peut aussi utiliser tout autre moyen.

Si votre nom n'apparaît pas sur la liste électorale permanente pour quelque raison que ce soit (absence de votre domicile lors de la visite des énumérateurs, etc.), vous devrez donc, durant les élections générales, effectuer vous-même les démarches nécessaires pour faire inscrire votre nom lors de la révision.

On compte sur vous!

**Le Président général des élections du Québec.**

L'état d'urgence est proclamé à Santiago

SANTIAGO (par l'AFP) - Le sous-secrétaire d'Etat chilien à l'Intérieur, M. Daniel Vergara, a déclaré dans une conférence de presse que le gouvernement a décrété l'état d'urgence dans la province de Santiago en raison "du climat d'agitation qui sévit dans la province".

M. Vergara a estimé que cette mesure se justifie en raison "des manifestations de plus en plus graves, de l'agitation qui a commencé par des vols de camions et en est arrivé aux affrontements entre groupes d'extrémistes qui provoquent l'inquiétude des citoyens et dont nul ne peut prévoir les conséquences".

Les membres des deux mouvements s'étaient réunis dans un théâtre de la ville pour protester contre la mort d'un de leurs militants à Santiago.

La police a fait usage de grenades lacrymogènes et de lances d'incendie. Les manifestants ont utilisé les bancs des rues comme projectiles.

La crise hollandaise

Joop Den Uyl réussit à former un gouvernement

LA HAYE (par l'AFP) - Le gouvernement néerlandais a été constitué sous la présidence de M. J. Den Uyl, président du groupe parlementaire socialiste.

Le nouveau gouvernement groupe dix ministres "progressistes" (socialistes, démocrates 66, et chrétiens progressistes) et six ministres appartenant aux partis confessionnels (catholiques et calvinistes modérés anti-révolutionnaires).

La formation du gouvernement Den Uyl met fin à la crise la plus longue que les Pays-Bas aient connue. Elle avait débuté le 28 novembre 1972, il y a 168 jours, après les élections législatives.

Le nouveau gouvernement prètera serment aujourd'hui devant la reine Juliana.

Le cabinet, placé sous la présidence de M. Joop Den Uyl (socialiste), bénéficiera d'une majorité théorique de 97 voix sur 150 à la Chambre des députés.

Cette majorité apparaît relativement fragile aux yeux des observateurs et le président du conseil, M. Den Uyl, a lui-même indiqué devant le groupe socialiste qu'il aura à faire à "une Chambre des députés réticente et à un Sénat inquiet".

Le programme en quatorze points sur lequel les parties politiques se sont finalement mis d'accord est en effet un amendement au programme des partis progressistes, "arraché" par les partis catholiques et calvinistes modérés.

Le syndicat en faillite pour La Société de Financement Labrador Inc. conteste le paiement de la prime sur les billets garantis par l'acte de fiducie.

Le syndicat en faillite pour La Société de Financement Labrador Inc. conteste le paiement de la prime sur les billets garantis par l'acte de fiducie.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR PROVINCIALE No 02-012492-73 VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social à Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE No 02-01328-72 SNYDER AUTOMOBILES LTD, corporation légalement constituée ayant son siège social à Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) No 12-02897-73 BERNADETTE FORTIER, domiciliée et résidant à 1434 Roland, Verdun, district de Montréal, Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE (GREFFE DES DIVORCES) No 02-01312-73 VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social à Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE (GREFFE DES DIVORCES) No 02-01312-73 VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social à Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) No 02-01312-73 VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social à Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE No 02-01328-72 DAME JOYCE KERR, ménagère, des 5122 Waverley, Demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE No 02-01312-73 VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social à Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) No 12-02913-73 DAME ALINE ROSALIE HUARD, épouse commune en biens de Julien Ouimet, domiciliée et résidant au 285, rue Laval, app. 4, à Châteauguay, Ville de Laval, district de Montréal, Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) No 02-01312-73 VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social à Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) No 02-01312-73 VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social à Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) No 12-02794-73 JOSE MESTRES JUNQUE, cuisinier, résidant à 540 Mont-Casim, ville et district de Montréal, Requérant

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) No 02-01285-73 DAME ALINE DURETTE, ménagère, épouse commune en biens de Alfred Lévesque, résidant et domiciliée au 589, rue Ontario, app. 104, Montréal, district de Montréal, Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) No 02-01312-73 VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social à Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) No 12-02913-73 DAME ALINE ROSALIE HUARD, épouse commune en biens de Julien Ouimet, domiciliée et résidant au 285, rue Laval, app. 4, à Châteauguay, Ville de Laval, district de Montréal, Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) No 02-01312-73 VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social à Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) No 02-01312-73 VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social à Laval, district de Montréal, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) No 12-02794-73 JOSE MESTRES JUNQUE, cuisinier, résidant à 540 Mont-Casim, ville et district de Montréal, Requérant

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES AMR-73-10166 pour 10h30 a.m. heure de Montréal mardi le 22 mai 1973 Rimouski & Québec, P.Q.

## Bonn-Prague : phase ultime avant le traité

PRAGUE (AFP) — Après six "rounds" d'entretiens exploratoires répartis sur deux années, les négociations officielles en vue de la conclusion d'un traité de normalisation des relations entre la Tchécoslovaquie et la RFA s'ouvrent enfin à Prague aujourd'hui.

Les deux délégations seront dirigées respectivement par MM. Jiri Goetz, vice-ministre tchécoslovaque des Affaires étrangères, et Paul Frank, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de la RFA. Les deux parties poursuivront les entretiens en

commissions, de façon que les chefs de délégation ne soient pas contraints d'assister à toutes les séances.

C'est ainsi que M. Frank, attendu ce matin à Prague, ne restera très vraisemblablement que deux jours, tandis que les experts allemands qui l'auront précédé d'un jour demeureront dans la capitale tchécoslovaque.

Les négociations se poursuivront à la fin du mois de mai à Bonn et le traité pourra y être paraphé en juin par les deux ministres des Affaires étrangères.

## Trois soldats tués par une mine des "Provos"

CROSSMAGLEN (Irlande du nord) (AFP) — Trois soldats britanniques ont trouvé la mort samedi matin sur une petite route de campagne longeant la frontière entre les deux Irlandes, près de Crossmaglen, dans le comté d'Armagh.

L'attentat, que l'IRA provisoire a revendiqué peu après dans un communiqué diffusé à Belfast, s'est déroulé en deux temps. Une mine a d'abord explosé en bordure de la route alors qu'une patrouille de l'armée se trouvait de l'autre côté de la chaussée en train d'inspecter un remblai qui lui

semblait suspect. Un soldat de 36 ans fut tué et cinq autres furent blessés. Les indications fournies par l'armée laissent penser que l'explosion de la mine a été commandée par un homme caché au-delà de la frontière, en territoire républicain.

Des artificiers de l'armée sont alors venus enquêter. Ils découvrirent les fils de commande de la mine, mais, dans des circonstances encore mal connues, une deuxième déflagration retentit, causant la mort de deux autres militaires.

Un porte-parole de l'armée a indiqué peu après, que deux hommes étaient interrogés par les forces de sécurité.

Par ailleurs, une bombe de 45 kgs, cachée dans la camionnette d'un livreur de lait, a explosé samedi soir dans une rue commerciale du centre de Londonderry.

Il n'y a pas eu de victimes, l'endroit ayant été évacué à la suite d'un coup de téléphone anonyme. Mais l'explosion a provoqué de nombreux dégâts dans les magasins.

## Mobutu n'ira pas au Vatican

CITE DU VATICAN (AFP) — Le président Mobutu Sese Seko ne rencontrera pas Paul VI à l'issue de sa visite officielle au gouvernement italien demain et mercredi, indique-t-on de bonnes sources à Rome.

Il n'a pas été possible de trouver une solution satisfaisante pour le Saint-Siège et la présidence du Zaïre, déclare-t-on de mêmes sources.

Un porte-parole de l'armée a indiqué peu après, que deux hommes étaient interrogés par les forces de sécurité.

Par ailleurs, une bombe de 45 kgs, cachée dans la camionnette d'un livreur de lait, a explosé samedi soir dans une rue commerciale du centre de Londonderry.

Il n'y a pas eu de victimes, l'endroit ayant été évacué à la suite d'un coup de téléphone anonyme. Mais l'explosion a provoqué de nombreux dégâts dans les magasins.

La CROIX-ROUGE C'EST VOUS C'EST MOI C'EST NOUS TOUS



**ON VA SEN SORTIR**

**POSTE VACANT**  
**CHEF DE DÉPARTEMENT**  
**TECHNICIENNE DE LABORATOIRE (TL-3)**  
**HÔPITAL GÉNÉRAL DE "203" LITS**

Candidate doit avoir des qualités de chef. Être bilingue et avoir de l'expérience.  
 CONDITIONS - Discutées à l'entrevue.

Les intéressées peuvent s'adresser à:  
**M. Robert Berthelotte,**  
 Directeur du Personnel,  
 Hôtel-Dieu St-Joseph,  
 Campbellton, N.-B.  
 No. de tél. 753-3301

La Commission scolaire catholique de Schefferville

recherche des  
**PROFESSEURS**

**Section élémentaire:**  
 - un professeur en éducation physique  
 - un professeur pour matières académiques (niveau 11-12 ans)

**Section secondaire:**  
 - un professeur (niveau secondaire I)  
 - un(e) bibliotechnicien(ne)

**Qualification requise:**  
 Brevet A ou brevet spécialisé

**Traitement:**  
 Selon qualifications et expérience et selon le décret tenant lieu de convention collective.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer au plus tôt avec:  
**Commission scolaire catholique de Schefferville,**  
 C.P. 189,  
 Schefferville, Qué.  
 Tél.: 418-585-3458 ou 2203

LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE L'EST DE MONTRÉAL

POSTE:  
**Coordonnateur à l'Éducation des adultes**

EXIGENCES MINIMALES:  
 a) Diplôme universitaire incluant des études en sciences techniques ou l'équivalent;  
 b) trois (3) années d'expérience à un poste de direction;  
 c) trois (3) années d'expérience à l'Éducation des adultes;

TRAITEMENT:  
 Selon les normes du Ministère.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 14 mai à:  
**Monsieur Paul Desrosiers**  
 40, rue Lelièvre  
 Montréal-Est 550, (Québec)  
 Tél.: 645-7401, poste 33

# Carrières et Professions

**ANALYSTES-CONSEILS**

PROFILS

**A** Spécialiste de compétence reconnue en développement de systèmes et procédés administratifs: analyse des besoins, conception et diagrammation de systèmes, dessin de formulaires, rédactions de procédures...  
 Apte à évaluer des tâches et à diriger du personnel  
 Connaissance générale de l'ordinateur  
 Expérience de 7 à 10 ans

**B** Professionnel spécialisé dans les techniques de planification et de contrôle des projets (v.g. CPM/PERT)  
 Familier avec les programmes de développement économique (construction, tourisme, agriculture...)  
 Connaissance pratique de l'ordinateur  
 Expérience de 5 ans et plus  
 Formation universitaire en génie de préférence

**C** Professionnel exercé aux tâches d'analyse en fonction de la programmation d'ordinateur dans le contexte de systèmes administratifs.  
 Familier avec la préparation et l'application de tests relatifs à la vérification de programmes.  
 Expérience de plus de 3 ans  
 Formation de niveau supérieur

LIEU DE TRAVAIL:  
 Québec, Montréal, Ottawa

Communiquer avec M. André Juneau, directeur général, 1155 Metcalfe, édifice Sun Life, Suite 1915, Montréal. Tél.: 878-2781. Curriculum grandement désiré lors des entrevues éventuelles.

Firme établie en 1964 **B.I.R.O. inc.**

QUÉBEC MONTRÉAL OTTAWA

Fonction publique Canada Public Service Canada

**CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES**  
**SPÉCIALISTE DE LA GESTION**  
 Traitement jusqu'à \$20,557  
 Centre des recherches sur les communications  
 Ministère des Communications  
 Shirley Bay, Ottawa

Il incombe au ministre des Communications de veiller à ce que les besoins actuels et futurs du Canada en matière de systèmes de communications soient satisfaits adéquatement. Le Centre des recherches sur les communications s'occupe présentement de renforcer son Programme technique de systèmes de communications. Il doit s'assurer immédiatement les services d'un spécialiste de la gestion afin d'entreprendre des études sur les besoins relatifs au développement des communications.

FONCTIONS: Celui-ci devra mettre au point les outils et méthodes nécessaires à la recherche des besoins, et effectuer des études particulières. Cela nécessitera d'enquêter sur les facteurs touchant la demande de systèmes de communications, d'établir la portée des tendances économiques sur les besoins futurs en matière de communications. Il s'agira également de déterminer les répercussions économiques sur l'industrie des communications, de même que les besoins de systèmes de communications pour l'avenir.

Le travail consistera également à mettre au point des modèles d'utilisation de communications dans divers domaines d'application, à modeler le procédé d'acquisition des systèmes de communications, et, se basant sur les études de répercussions économiques, à déterminer la portée des tendances économiques sur les besoins futurs en matière de communications. Il s'agira également de déterminer les répercussions économiques sur l'industrie des communications, de même que les besoins de systèmes de communications pour l'avenir.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Maîtrise en sciences de la gestion, organisation scientifique du travail, recherche opérationnelle ou en économie de la technique, et connaissance des méthodes statistiques, de l'économie, de l'étude des marchés, le tout applicable aux études des systèmes de communications. La connaissance de l'anglais est essentielle pour ce poste.

Veillez faire parvenir les curriculum vitae (scolaire et expérience) avant le 22 mai 1973 à l'adresse suivante:  
**CADRES SOCIO-ÉCONOMIQUES**  
**COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA**  
 OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Référence à rappeler: concours no 73-430-13.

**AVOCAT DEMANDÉ**

Avocat bilingue, environ 5 ans ou plus d'expérience générale en droit civil. Salaire de \$14,000.00 à \$22,000.00 selon compétence.

**BRUNEAU MORIN ET ASSOCIÉS,**  
 a/s de Serge Morin,  
 10 rue Saint-Jacques,  
 849-9263.

**DU PONT CANADA**

**M.B.A. MARKETING**  
 SIÈGE SOCIAL - MONTRÉAL

Notre groupe des fibres recherche un diplômé universitaire possédant une maîtrise en administration des affaires, concentration-marketing, afin de se joindre au service du marketing.

Le candidat sera d'abord affecté à la recherche commerciale afin d'acquies une connaissance approfondie dans le domaine des fibres. Il devra posséder une formation universitaire et au plus deux années d'expérience dans l'entreprise. Il devra être parfaitement bilingue afin de pouvoir ultérieurement établir des contacts importants à l'extérieur du Québec. Il devra être ambitieux et posséder un esprit chercheur ainsi qu'une personnalité répondant aux besoins d'un groupe de marketing dynamique.

Les demandes devront être accompagnées d'un résumé des études et de l'expérience acquise et mentionner le salaire demandé. Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

Directeur du Personnel  
 DuPont du Canada Limitée  
 B.P. 660  
 Montréal 101, Québec

**INGÉNIEURS CIVILS**

Nous sommes à la recherche de deux (2) ingénieurs civils bilingues ayant environ de trois (3) à cinq (5) ans d'expérience dans les travaux de génie municipal (égouts, aqueducs, travaux de voirie, excavations, etc.) pour assumer la supervision de chantiers de construction dans la région de Montréal. Salaire et conditions de travail excellents.

S.V.P. adresser toute correspondance à:  
**LA COMPAGNIE MIRON LTÉE**  
 a/s M.L. Corriveau  
 2201 est. boul. Crémazie,  
 Montréal 455  
 376-2020

**GÉNIE CIVIL**  
 (Ponts, bâtiments, usines, etc.)

— **INGÉNIEUR**

FONCTION: (Ingénieur)  
 Doit être capable d'assumer la responsabilité de toutes les phases de préparation d'un projet sous la direction du chef de service.

QUALIFICATIONS:  
 Aptitudes à travailler avec un groupe jeune et dynamique.

EXPÉRIENCE:  
 Au moins cinq (5) ans dans un cabinet de génie-conseil.

LIEU DE TRAVAIL:  
 Ville de Laval

CONDITIONS DE TRAVAIL:  
 - Avantages sociaux usuels  
 Stationnement privé gratuit  
 Bureau situé à proximité de Montréal  
 - Poste permanent  
 Salaire selon qualifications et expérience

Veillez faire parvenir votre "Curriculum Vitae", à:  
**M. Gilles Dupaul, Ing.**  
**DESJARDINS + SAURIOL & ASSOCIÉS,**  
 400 Boul. Labelle,  
 Chomedey, Laval.

LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE L'EST DE MONTRÉAL

POSTE:  
**Coordonnateur de l'animation des activités étudiantes**

EXIGENCES MINIMALES:  
 a) Autorisation personnelle permanente d'exercer dans les écoles, l'une ou l'autre des fonctions reliées à l'animation des activités étudiantes;  
 b) diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) années de scolarité ou l'équivalent;  
 c) cinq (5) années d'expérience pertinente;  
 d) expérience au niveau de direction d'école.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 14 mai à:  
**Monsieur Roger Dubuc**  
 129, Grande-Allée  
 Montréal-Est 550  
 Tél.: 645-7401, poste 54

CHASSE, TREMBLAY, DESCHÈNES, MALONEY ET ASSOCIÉS

**INGÉNIEUR CIVIL DEMANDÉ**

LE POSTE:  
 Le candidat sera responsable du département du génie municipal.

LE CANDIDAT:  
 Il est ingénieur civil et possède 3 années d'expérience minimum dans le génie municipal.

LIEU DE TRAVAIL:  
 Baie-Comeau

SALAIRE  
 A discuter

COMMUNIQUER AVEC:  
**MONSIEUR JEAN-CLAUDE TREMBLAY, INGÉNIEUR,**  
 CHASSE, TREMBLAY, DESCHÈNES, MALONEY ET ASSOCIÉS  
 49, PLACE LASALLE,  
 BAIE-COMEAU, QUÉBEC,  
 TÉLÉPHONE: 418-296-6711.

Université du Québec à Montréal

**DIRECTEUR DU SERVICE DE DOCUMENTATION JURIDIQUE**

Le directeur du service de documentation juridique relève du directeur des services au public.

Fonctions:  
 Sous l'autorité du directeur des services au public:  
 - il est responsable du choix de la collection en sciences juridiques en collaboration avec les responsables des Sciences juridiques à l'UQAM;  
 - il offre un service de référence aux usagers de la bibliothèque;  
 - il élabore un système de classification qui sera utilisé par les services généraux de la bibliothèque;  
 - il fait la mise à jour quotidienne des lois et règlements et des périodiques juridiques.

Sous l'autorité du directeur administratif:  
 - il dirige le personnel de son service.

Qualifications requises:  
 - Un premier diplôme universitaire en bibliothéconomie.  
 - Un minimum de cinq (5) années d'expérience comme bibliothécaire dont une année dans une bibliothèque de droit.

Traitement:  
 Selon la compétence, l'expérience et l'échelle de salaires des cadres classe V.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au Secrétariat général avant vendredi le 11 mai 1973 à 17 h au: Bureau 7185, Pavillon Louis-Joliet ou C.P. 8888, Montréal 101.

**CONTRÔLE DES COÛTS**

Un contrôleur expérimenté dans le coût des constructions est demandé pour occuper un poste à notre siège social de Montréal.

Les candidats doivent avoir une expérience pertinente dans le contrôle des coûts de la mécanique pour des projets de construction industrielle et avoir déjà occupé un poste sénior dans cette même spécialité.

Des connaissances en comptabilité seraient un atout distinctif.

Adresser votre curriculum vitae à:  
**Directeur du Personnel**  
**Surveyer, Nenniger & Chênevert Inc.,**  
 1550 ouest, boul. de Maisonneuve,  
 Montréal 107, Qué.

**DIRECTEUR DU PERSONNEL**

Avez-vous une vaste expérience dans la direction du personnel?

Notre client recherche un candidat pour qui ce secteur n'a plus de secret.

Ce candidat, en plus d'avoir les connaissances techniques, devra être en mesure de proposer de nouvelles solutions à des conflits traditionnels et désirer travailler en équipe.

Si vous êtes celui que nous cherchons, faites parvenir votre curriculum vitae à:  
**M. Serge Picher,**  
**MANEX inc.,**  
 406 ouest, avenue des Pins,  
 Suite 31,  
 Montréal 130, Qué.  
 ou téléphonez à 842-9941

**CHEF DU SERVICE DU PERSONNEL**

Fonctions:  
 Le chef du service du personnel doit planifier, organiser, diriger et contrôler les secteurs d'activités du service du personnel tels que l'acquisition du personnel; l'intégration, l'évaluation et la formation du personnel en place; les relations de travail; l'administration des salaires et des avantages sociaux; l'organisation et la recherche; la santé et le bien-être du personnel ainsi que toute autre activité qui pourrait lui être éventuellement confiée.

Il conseillera en outre la direction de l'hôpital sur toute question qui lui sera soumise en gestion du personnel.

Exigences:  
 - Détenir un diplôme universitaire de 1er cycle en sciences sociales, administratives ou dans l'une des sciences du comportement.  
 - Posséder quelques années d'expérience jugée pertinente dans le secteur de la gestion du personnel, de préférence en milieu hospitalier.  
 - Être disposé au travail d'équipe; faire preuve d'une habileté certaine à diriger et à maintenir de bonnes relations avec le personnel et posséder toute qualité inhérente au poste à combler.

Conditions de travail:  
 Avantages sociaux usuels et salaire établi suivant les qualifications et l'expérience du candidat choisi, en conformité avec les échelles de salaire en vigueur en milieu hospitalier.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae avant le 17 mai 1973 au  
**Comité de sélection**  
 a/s Directeur général  
 Le Centre Hospitalier de l'Université Laval  
 2705, boul. Laurier  
 Québec 10, Québec

# Claude Landré, une multiple rentrée

par Gisèle Tremblay

Jacques Normand, Marc Favreau (Sol), Yvon Deschamps, Jacques Matti, France Castel, Diane Dufresne, Pierre Lalonde, Claude Dubois, Michel Pagliaro, Raymond Berthiaume ainsi qu'une douzaine d'hommes politiques seront sur la scène du Patriote pour au moins deux semaines à compter de ce soir... en la personne de Claude Landré dont c'est ainsi la multiple rentrée à Montréal en fin de saison, une sorte de répétition générale publique de la Rentrée de novembre prochain à la Place des Arts.

Avec tant de personnages en tête, dont beaucoup chantent, il y a de quoi être tenté par le théâtre, et singulièrement par la comédie musicale. "La Casa Pedro", tel est le titre qu'il fait circuler de celle qu'il dit être en train d'écrire et dont il lie l'avenir

au spectacle commercial qu'il doit faire cet été pour les vendeurs dépositaires d'une importante marque de voitures américaines.

Il annonce tout ça sur un ton de conférence de presse, mais il y met tant d'humour à froid, il joint à l'élégance naturelle de son esprit tant de préciosité feinte, que très vite on ne sait plus où s'arrête le sérieux, où commencent l'ironie.

Il semble bien, tout compte fait, que cette nouvelle orientation lui sourit vraiment et qu'il a l'intention, si ça marche, d'aller pour un temps "derrière la caméra". Ce sera un "freak show", dit-il de sa comédie musicale. "Je vais la soulever (à la Casa Pedro), j'aime beaucoup l'atmosphère et comme je fais pour une imitation, j'étudie mon personnage, je capte ce qu'il a

à dire, je fais mon enquête, puis je livre mon observation. Ça va être un "living theater", un "happening show", musical, dansant, joué, théâtral..."

Ce projet ne prendra forme que si le spectacle commercial de cet été, qui est aussi une comédie musicale, lui donne toute satisfaction: "Je verrai si je suis doué ou pas." Mais en attendant, il y a le Patriote, où il offre du matériel nouveau et quelques reprises: "Car à l'instar des vedettes de la chanson, je me dois de répéter les imitations, les gags ainsi que les monologues qui ont eu l'heur de plaire."

Retour du "bouncer" de cabaret donc, puis, dans un nouvel emballage étiqueté "L'Evolution du rire du Québec", de Deschamps et de Sol: Claude Landré y retrace les grands noms du rire ces vingt dernières années au Québec, de Roméo Pélusse

à Lucien Boyer, Gabriel Bigras, Jacques Normand, Deschamps, Sol et... Claude Landré.

Une imitation de lui-même par lui-même? "Oui, oui. Comment? "C'est très simple, je reste naturel!"

Ce n'est pas tout. Il y a aussi une imitation de Jacques Matti, qu'il qualifie de superbe et pour laquelle, confie-t-il, il reçoit "la collaboration de nombre de journalistes qui ont côtoyé la victime et de nombre d'auditeurs qui l'écoutent par masochisme". Il y a encore un important numéro sur les chanteurs populaires, y compris des chanteuses comme Diane Dufresne et France Castel.

Il y a enfin une conférence publique avec douze hommes politiques de toutes les formations, auxquels les spectateurs sont invités à poser des questions. Improvisation partielle, de part et d'autre, dont

il a donné un aperçu récemment à l'émission radiophonique "Feu vert" (CBF).

"Ce n'était pas mon public mais le public de "Feu vert", explique-t-il pour bien établir les distinctions. Il y a quand même un public qui me suit depuis quelques années parce qu'il est gourmand de ce que je dis; il est plus vivace, plus percutant; il pose des questions plus incisives, plus agressives, plus d'actualité aussi, et plus politiques..."

Parmi ces douzes politiques, on retrouve notamment le premier ministre du Canada: "à cause de son côté machiavélique, c'est mon "front"; je me sers de lui pour dire ce que je pense." Sur son dernier microfilon, dont il n'est pas satisfait, Claude Landré Trudeau donnait aussi une conférence publique, mais les questions de l'auditoire sont inaudibles: "Cette conférence, je la voulais superbe, du point de vue des questions, des réponses et de l'enregistrement, pour que ça reste un document sur le Québec et sur le Canada en cette période unique de leur histoire..."

Tout ce théâtre se déroulera en une heure: "Je ne fais jamais plus d'une heure, parce que c'est trop fatigant." Que chacun fourbisse ses armes, donc, et si le combat n'épuise pas les combattants en deux semaines, le Patriote réserve à Claude Landré une ou deux semaines supplémentaires, selon le cas, ainsi que put en jouir récemment Sol...

## J. Winter-K. Crimson

# Le fou du roi dans tous les carreaux

par Pyer Gingras

Dans la bonne tradition de la cacophonie pop, Johnny Winter et le groupe britannique King Crimson, lors d'un spectacle présenté samedi soir au Forum, ont donné une démonstration satisfaisante de leur style, agrémenté bien sûr de beaucoup de bruit et de bons jeux de lumière.

Le nouveau King Crimson assurait la première partie du spectacle. En tête, le célèbre Robert Fripp qui faisait connaître, il y a maintenant 4 ans, avec la collaboration de ses deux musiciens du

temps, McDonald et Sinfield, la pièce qui connut un énorme succès "The Court of the Crimson King". Le groupe avait alors adopté un style qui plaisait. Samedi, la plupart de leurs morceaux formaient l'ensemble du dernier microfilon intitulé "Lark's Tongues in Aspic" (Atlantic SD 7263). Lorsqu'il s'agit d'une orientation nouvelle, il est plutôt difficile, voire presque impossible pour un groupe qui garde le même nom, de redémarrer avec le même aplomb qu'on lui connaissait

à ses débuts. Pourtant, avec la démonstration de samedi, le public s'est vite rendu compte que King Crimson demeure très fort. Dans les grandes pièces, la formation ne cesse d'attirer l'attention. Toutefois, après un certain temps, les musiciens conservent toujours le même rythme sans changement fondamental dans le fond sonore, cherchant à en varier surtout la forme. A l'exception de Fripp qui maîtrise sa guitare avec justesse, on ne saurait oublier le violoniste David

Cross, qui sans être un second Jerry Goodman, apporte une nouvelle sonorité dont les effets sont loin d'être négligeables.

Puis, c'est au tour de Johnny Winter, attendu avec impatience, de présenter son numéro. Cheveux blancs, les yeux cachés derrière des lunettes noires, un voile rosé au dos et tenant une magnifique guitare, Winter, un peu fou et emballé, confirme l'image qu'on se fait de lui. En grand spécialiste du rock'n'roll, après une courte retraite du monde du spectacle, il a réussi à provoquer chez les spectateurs passionnés. Accompagné par des musiciens de qualité, c'est quand même lui qui donne la mesure et communique cette vitalité au reste du groupe. Toujours en mouvement, il essaie d'être partout à la fois sur scène. Par moments, comme en état de crise, il hurle et gesticule. Si certains l'apparentent, en image, à Alice Cooper et ses élucubrations, il n'en demeure pas moins que Winter possède énormément plus de talent et lorsqu'il interprète les morceaux des Rolling Stones comme "Let It Bleed", il y apporte une saveur nouvelle et toute pleine d'originalité. A preuve, son microfilon "Still Alive and Well" (Columbia KG 32188), qui nous fait redécouvrir un Johnny Winter spécial et plus agréable que jamais.

## Le vieillard d'Epalinges vend la maison hantée par Maigret

LAUSANNE (AFP) — George Simonon a décidément pris sa retraite. En février, il avait annoncé sa décision de renoncer à la littérature. Maintenant, c'est sa célèbre maison d'Epalinges, près de Lausanne, qu'il met en vente.

La maison a été construite il y a une quinzaine d'années. Elle est de dimensions imposantes: 26 pièces, 7 salles de bains, une piscine couverte dans un jardin de 25,000 mètres carrés. Une légende s'était créée autour de cette villa somptueuse. Deux statues l'ornaient, l'une de Simonon lui-même, l'autre, symbolique, représentait le commissaire Maigret, feutre sur la tête et pipe à la bouche. On y voyait souvent la représentation concrète des fantasmes du romancier, sa phobie des microbes, sa crainte de la maladie et de la mort. Ainsi, un système d'aspiration muni d'orifices, à côté de chaque pièce, permettait d'envoyer directement, et sans manipulation, le linge sale à la buanderie.

Ceux qui connaissaient la maison ont décrit le petit bureau où se trouvaient ses "matières premières": des pipes, des crayons, une machine à écrire, une boule d'or de la taille d'un oeuf, qu'il tenait dans la main en réfléchissant, un plan de Paris et des annuaires téléphoniques; et des enveloppes, qui contenaient chacune la biographie fictive d'un personnage futur, son âge, son adresse, sa vie, ses parents, sa femme, son métier.

À côté du bureau, une bibliothèque. Elle ne contenait que les oeuvres de Simonon, avec un exemplaire par édition et par traduction. Par rayons entiers s'alignaient des destins ordinaires ou sordides. Ceux qui rencontraient Simonon se demandaient souvent comment, dans ce cadre luxueux, il parvenait sans peine à reconstituer les bistrots enfumés du canal Saint-Martin, les couloirs sombres

de la préfecture de police, le charme amer des quartiers populaires.

Mais tout cela, c'est la légende. En réalité, Simonon avait conçu sa maison avec l'idée qu'à sa retraite, elle pourrait devenir une clinique pour celui de ses fils qui est devenu médecin. Tout avait été étudié dans ce but.

Ce dessin ne s'est pas réalisé et rompt avec la littérature, Simonon a quitté sa maison. Maintenant, il s'est installé à Lausanne même, dans un appartement de six pièces qu'il partage avec sa gouvernante, fine cuisinière comme l'est, par l'éternité Madame Maigret. Peut-être a-t-il surmonté ses angoisses: son nouveau domicile est situé juste à côté d'un "centre funéraire" et d'un cimetière. Il n'y reçoit personne et pendant des mois a refusé de donner sa nouvelle adresse.

Somme toute, une soirée pour contenter tout le monde: des artistes accueillis à grands coups d'applaudissements, un public qui a trouvé musique à son oreille et l'impresario Donald K. Donald qui a marqué un autre but au Forum.

après **more** le nouveau film de Barbet SCHROEDER  
**la vallée**  
12-30 1-40 4-50 7-10 1-10  
VENDOME  
LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

Le **Dernier Tango à Paris**  
UN FILM DE BERNARDO BERTOLUCCI  
LUN. à JEU.: 2:00 - 8:30  
VEN.-SAM.: 2:00 - 5:30 - 8:30  
DIM.: 2:00 - 5:00 - 8:30  
CREMAZAT  
8040 84-3222 3840-1867

Bernard Haller...?  
**CE SPECTACLE EST UN SCANDALE**



et alors?  
14 au 27 MAI (relâché le 21)  
Billets \$6 - \$5 - \$4. Demi tarifs sur billets \$6: Étudiants - Âge d'Or (début semaine)  
EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol) & Place des Arts.  
Billets demi-tarifés en vente à CCA seulement.  
Agences & CHARGEX 932-2234  
THÉÂTRE PORT-ROYAL PLACE DES ARTS

LA CROIX-ROUGE à toute heure à l'oeuvre

3e SEMAINE POUR TOUS  
**le grand blond avec une chaussure noire**  
PIERRE RICHARD MIREILLE DARIC  
UN FILM DE YVES ROBERT

4e mois POUR TOUS  
**LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE**  
un film de Luis Bunuel

**MOI Y'EN A VOULOIR DES SOUS** POUR TOUS  
UN FILM DE JEAN YANNE  
la grève la plus drôle en ville  
LE PAYSAN DE LA GROSSE ARCADE  
DES DOLLARS  
DES PIRATES  
du Japon  
du Japon  
Moins de 14ans \$100  
MAISONNEUVE CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE  
JEAN-TALON CENTRE D'ACHATS JEAN-TALON  
TROIS-RIVIERES HULL QUEBEC  
CINEMA de PARIS 896 STE-CATHERINE, OUEST  
FLEUR de LYS 896 STE-CATHERINE, EST

Orchestre symphonique de Montréal  
DIRECTEUR ARTISTIQUE • FRANZ-PAUL DECKER

**LES CONCERTS GALA**  
MARDI ET MERCREDI  
8 et 9 mai à 20h30  
Au pupitre: FRANZ-PAUL DECKER  
Soliste: Le célèbre violoniste ISAAC STERN  
Programme:  
PEPIN: Quasars, Symphonie no 3  
MENDELSSOHN: Concerto pour violon en mi mineur, opus 64  
BEETHOVEN: Symphonie no 7 en la majeur, opus 92  
Ces concerts sont commandités par La Maison Seagram  
Concert spécial - mardi le 5 juin à 8h30  
Au pupitre, Franz-Paul Decker - soliste, Ida Haendel

SALLE WILFRID-PELLETIER  
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel. 842-2112

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAPHIE  
**LES CHARLOTS FONT L'ESPAGNE** POUR TOUS  
le dernier **SISSI!**  
FACE À SON DESTIN  
STATION BEAUDRY, 1204 est. Ste-Catherine. STATION BEAUBIEN, 6505, St-Hubert  
Moins de 14ans \$100  
CANADIEN 523-5180 - 274-6155 PLAZA

un couple terrible et formidable POUR TOUS  
MARLENE JOBERT - JEAN YANNE  
**NOUS NE VIEILLIRONS PAS ENSEMBLE**  
UN CINEMA DU REGARD  
qui révéle "un propre usage et l'émotion"  
prix d'interprétation masculine  
SALLE HERMÈS 5550 Sherbrooke w tel:489-5559 Etudiants 0,99

**Cinemas ODEON**  
Un film de **STANLEY KUBRICK** 18 ANS  
**ORANGE MECHANIQUE**  
Ce Soir 7:00 - 9:30 'Clockwork Orange'  
MERCIER  
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6274  
AUSI: CAPITOL A ST-JEAN

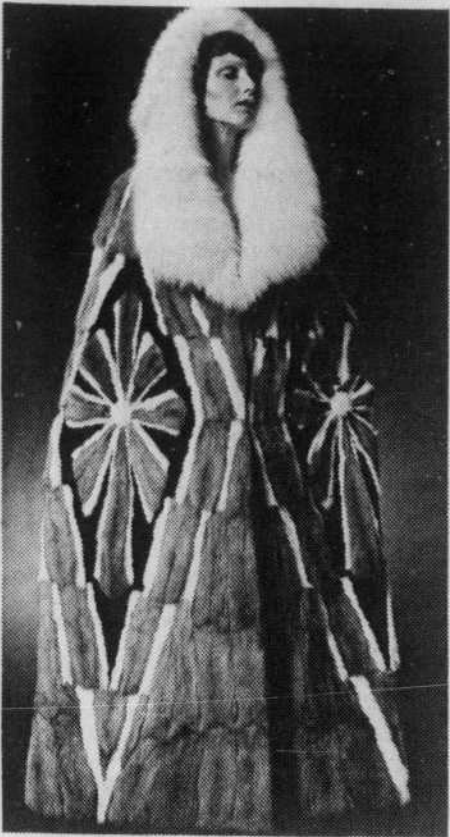
YES MONTAND ROMY SCHNEIDER SAMIFFREY UN FILM DE CLAUDE SAUTET  
**César et Rosalie** POUR TOUS  
STE-CATH - ATWATER ETAGE MODES  
ATWATER 2 PLAZA ALEXIS NIHON 931-3313  
Ce Soir 7:00 - 9:30

de SERGIO LEONE 14 ANS  
**IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST**  
Ce Soir 8:00 Salle Mc-Loren  
**IL ETAIT UNE FOIS... LA RÉVOLUTION!** POUR TOUS  
le DAUPHIN BEAUBIEN PRES D'IVERVILLE 721-6060  
Ce Soir 8:00 Salle Renoir

14 ANS  
GENEVIEVE BUJOLD  
**KAMOURASKA**  
UN FILM DE CLAUDE JUTRA  
D'APRES LE ROMAN D'ANNE HEBERT, PUBLIE AUX EDITIONS DU SEUR  
1594, ST-DENIS 849-4211 st-denis 11.58-2.03-4.41 7.19-9.42

MARIE DUBOIS 18 ANS Adultes  
JULIAN NEGULESCO PAUL CRAUCHET  
**Bof...**  
2e film Jean GABIN Bernard BLIER EN COULEURS "LETUEUR" EN COULEURS  
1590, ST-DENIS 845-3222 chevalier Bof... 2.37-6.10-9.43 Tuteur: 1.10-4.43-8.16

et poèmes et chants de la résistance ③  
Yvon Deschamps Pauline Julien Marie Savard Jacques Michel Gilles Valiquette Odette Gagnon Luc et Lise Cousineau Steve Fiset le grand cirque ordinaire le théâtre... euh!!! Hélène Loiselle Lionel Villeneuve Albert Millaire textes: leandre bergeron  
MONTRÉAL 9 mai 1973 centre paul sauvé 8 hres billets en vente: dans les secrétariats des syndicats affiliés à la CEQ, CSN, F.T.O.  
\$1.  
**ON VA SEN SORTIR**



## la mode

Un nouveau nom éclaire la scène de la mode-fourrure montréalaise. C'est celui de Ricky Pomplun qui s'est fait connaître en créant des modèles pleins d'imagination pour Ricky & Ingo, de Montréal. De l'écurieur de Russie, roux et décoloré blanc, a été employé pour cette spectaculaire cape du soir. (Photo de gauche). Ces médaillons sont gravés sur du daim brun chocolat. Garniture en renard canadien teint blanc.

Ce manteau haut en couleur (photo de droite) joue la verticale et l'horizontale avec des peaux en renard canadien roux. C'est une création W. Einhorn Furs, de Toronto.



## ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être souignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

**ACHATS**  
ACHETERAIS disques - 78 tours, canadiens. Tél.: après 5 p.m. 722-4327 9-5-73  
DESIRONS acheter revues et livres CANADIENS. Tél.: 844-1816. 16-5-73

**AIDES DOMESTIQUES DEMANDEES**  
AIDE-MENAGERE d'expérience 5 jours par semaine. \$88.00. Tél.: 934-0524. 10-5-73

**AMEUBLEMENTS A VENDRE**  
MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'auhaune. 207 Beaubien est. Tél.: 276-9067. 1-8-73

**ANTIQUITES DEMANDEES**  
ANTIQUITES TOUTES SORTES. (argent comptant) Claude Morrier, jour 331-0251 soir 667-0774. J.N.O.

**ANIMAUX A VENDRE**  
ECOLE DE DRESSAGE BAKER ENRG: obéissance, chasse, attaque, fantasia, propriété, pension, allons à domicile. Ouvrez chaque soir jusqu'à 9 heures. 5726-66 avenue. Rosemont. 721-4001. 1-6-73

**APPARTEMENTS A LOUER**  
RIDGEWOOD: à sous-louer. 1er août ou avant, grand 4 1/2, chauffé, vue magnifique. Tél.: 733-4480. 8-5-73

**COTE-DES-NEIGES** 5614 Gatiné, app. 2, meublé, 3 1/2 meublé, eau chaude, taxes payées \$125. Mai. Tél.: 733-8420. 11-5-73

**OUTREMONT 50, WILLOWDALE NOUVEL IMMEUBLE**  
• Immeubles en béton, insonorisé  
• 2 ascenseurs - balcons  
• Taxes payées, sundeck  
2 1/2 - \$140  
3 1/2 - \$180  
Tél.: 849-7061 739-9827 J.N.O.

**WILLOWDALE**, près Université Montréal, 2 1/2, neuf, chauffé, taxes payées, ascenseur, buanderie, sundeck. A sous-louer immédiatement. \$143. Tél.: jour 345-7344, soir: 342-0434. 10-5-73

**CRUISER GREW**: 24 pieds, moteur O.M.C., 155 h.p. parfaite condition. Servi 3 saisons. Valeur \$9,500. doit vendre \$3,500. Tél.: 332-0379. 8-5-73

**CHALET A LOUER**  
ST-SAUVEUR: près lac, chalets, 2 à 5 chambres à coucher, foyer, chaudière. Saison - mois - semaine. Tél. 489-2970, samedi, dimanche. 1-227-2260. 9-5-73

**CHALET A VENDRE**  
CHALET à vendre pour cause départ. Appelez 332-2647. 9-5-73

**STE-AGATHE**: luxueux chalets Suisses, 2-4 chambres à coucher, grande salle de séjour, magnifique foyer de pierre, toit cathédrale, chauffage central. Habitables - 4 saisons. Tel. piscine chauffée, équitation, terrain-jeux. \$13,500 et plus. Terrain compris. Mensualités: \$110. Tél.: 256-6825, 1-819-326-8836. 1-9-73

**COMPTABLE**, bilingue, pour bureau de Comptables Agréés. Office Services, 5871 avenue Victoria, chambre 110, Montréal. Tél.: 738-1304 ou 738-8285. 8-5-73

**STENOGRAPHE - DACTYLO BILINGUE**  
Importante maison de produits pharmaceutiques, située à 1/2 mille à l'ouest du centre commercial Fairview, près de la route Transcanadienne, recherche actuellement plusieurs sténographes et dactylos bilingues. Les candidates doivent avoir une excellente connaissance du français et de l'anglais; avoir fait un cours secondaire et posséder un minimum de 2 ans d'expérience comme sténographe ou dactylo. Si vous cherchez un poste qui comporte des responsabilités et des occasions d'avancement, veuillez communiquer avec nous à: Service du Personnel des:

**LABORATOIRES MERCK FROSST**  
695-7920 8-5-73

**HOMMES DEMANDES**  
**LIBRAIRIE DUSSAULT**  
GÉRANT DE LIBRAIRIE  
Pour diriger notre succursale d'Ottawa

**FONCTIONS:**  
- régie interne; gestion, animation et vente;  
- sollicitation de la clientèle des collectivités.

**QUALITÉS:**  
- âge: minimum 28 ans  
- connaissances littéraires  
- dynamique

**CONDITIONS:**  
- rémunération selon la compétence et la performance;  
- la préférence sera accordée au candidat résidant déjà dans la région ou qui a déjà vécu.

Poste d'avenir dans une entreprise en plein essor.  
Faire parvenir curriculum vitae à:

**GASTON POULIN**  
Librairie Dussault Ltée  
8955, boul. St-Laurent  
Montréal 354

DISCRETION ASSURÉE 8-5-73

**COMMERCE A VENDRE OU A LOUER**  
QUINCAILLERIE à vendre ou à louer avec logement de 6 pièces au-dessus et plusieurs grands bâtiments d'entrepôt, dont un équipé d'un ascenseur, trame et broyeur. Site idéal pour magasin d'alimentation. Immense terrain situé dans un magnifique coin des Cantons de l'Est. Le potentiel "une mine d'or" pour les pièces d'automobiles et instruments de ferme. Ecrire à C.P. 128, Bury, P.Q. 10-5-73

**DEMANDES D'EMPLOI**  
BIBLIOTHECAIRE à la recherche d'un emploi. Vaste expérience. Tél.: 845-1304. 10-5-73  
UNIVERSITAIRE. 3e médecine, 28 ans, bilingue, dactylo. Aime responsabilité. Assistante médicale, prison, psychiatre, orphelins, pouponnière, pharmacie. Livre 15 mai. Angéline 738-9231, 343-6586 (messages). 9-5-73

**EDUCATION**  
ETES-VOUS canadien-français? Un québécois anglais voudrait vous aider à apprendre ou à se perfectionner dans sa langue, l'anglais. Raisonnable - prix à discuter. M. M. D. Angel, B.Sc. 288-6329. Annonce dans Le Devoir chaque lundi. 8-5-73

**ENTREPRENEURS**  
MEMO CONSTRUCTION (1964) L.T.E.E. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante, Creusons cave en sous-œuvre. Neuf. Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. J.N.O.

**FEMMES DEMANDEES**  
BRIQUE, FOYER, PIERRE, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier. Réparons fondation - enrayons eau des murs. Renovations. Assurance incluse. Estimation gratuite. Tél.: 642-4077. J.N.O.

**STENO-DACTYLO**  
d'expérience de langue française et bilingue. bureau d'ingénieurs-conseils. Salaire environ \$110. par semaine plus bénéfices marginaux. Brunelle, Lambert & Ass. Inc., 1 Place Villa Marie, Suite 1420, Montréal. Tél.: 871-2200. 14-5-73

**COMMIS AUX LIVRES**: bilingue, expérimentée. Office Services, 5871 avenue Victoria, chambre 110, Montréal. Tél.: 738-1304 ou 738-8285. 8-5-73

**DACTYLO**, bilingue, sténographe, excellent salaire. Office Services, 5871 avenue Victoria, chambre 110, Montréal. Tél.: 738-1304, 738-8285. 8-5-73

**TELEPHONISTE**, bilingue, expérimentée. Office Services, 5871 avenue Victoria, chambre 110, Montréal. Tél.: 738-1304 ou 738-8285. 8-5-73

**HOMMES DEMANDES**  
COMPTABLE, bilingue, pour bureau de Comptables Agréés. Office Services, 5871 avenue Victoria, chambre 110, Montréal. Tél.: 738-1304 ou 738-8285. 8-5-73

**VETEMENTS A VENDRE**  
SUPERBE ROBE DE MARIEE, blanche, longue, grandeur 7 ans, style Empire, y compris voile long et petit chapeau. Modèle très récent. \$100. Tél.: 356-4091 après 6 p.m. 10-5-73

**les MOTS CROISÉS du Devoir**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

**Horizontalement**

- 1 - Faire disparaître en frottant - Père.
- 2 - Adverbe -
- 3 - Sorte de caoutchouc synthétique - Distance, intervalle.
- 4 - Espace sablé au centre des amphithéâtres - Choisir.
- 5 - Rubidium - Rendit plus ardent - Epoque.
- 6 - Le premier dimanche après Pâques - Lettre grecque.
- 7 - Oter les pierres d'un jardin, d'un champ.
- 8 - Tolérer - Métal d'un gris bleuâtre.
- 9 - A moi - Parasite externe des oiseaux.
- 10 - Dans - Partie superficielle de l'écorce terrestre.
- 11 - Relatif à Napoléon.
- 12 - Raz de marée dans le Pacifique occidental. - Tête de rocher.

**Verticalement**

- 1 - Action de s'embarquer.
- 2 - Harassé de fatigue - Petit cigare cylindrique.
- 3 - Mince et élégante - Assiste - Du verbe pouvoir.
- 4 - Fruit à pulpe sucrée et saoureuse - Mariage.
- 5 - Cadmium - On y lave la

vaisselle - Adverbe de lieu.

6 - Epoque - Abréviation de l'imperméable - Eminence.

7 - Agréer - Pronom personnel.

8 - Qui éprouve quelque altération dans sa santé - Rivière de France.

9 - Du verbe périr - Oiseau de proie.

10 - Excavation naturelle qui peut servir d'abri aux hommes ou aux animaux. Petite moule plate et rectiligne, séparant les compartiments dans un panneau.

11 - Plaque - Munira d'armes.

12 - Celui qui lie les gerbes de blé - Connu.

**Solution de samedi**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12  
1. BRITIS  
2. L'ACHARNE  
3. ROCAILLAGE  
4. LA RUISSEAU  
5. POUR  
6. ER  
7. BRITLEN  
8. FREGATE OREI  
9. OELL E FRERE  
10. RADAR AUTRE  
11. MURILONS AUX  
12. A REBUTER SE  
13. BR LOU BLDDR  
14. LOULOU ETALU  
15. ETIKRENNER MAS

## Depuis le vison jusqu'au raton laveur...

La grande salle de bal de l'hôtel Reine-Elizabeth a été le théâtre hier soir d'un grand dîner-mode avec présentation de fourrures. Au cours de cette soirée de gala, organisée à l'intention d'acheteurs venus de tout le Canada, des Etats-Unis et d'Europe, les fourrures montrées avaient une valeur totale de plus de \$200,000.

Le spectacle-mode a mis en vedette les pelages les plus en vogue et les modèles les plus nouveaux. Tous les articles provenaient des collections des plus grandes mai-

sons de fourrures canadiennes, collections qui seront individuellement montrées aux acheteurs pendant la semaine de la fourrure qui se déroulera cette semaine à Montréal.

La tendance générale est à la simplicité. Les pelages souples et non-volumeux s'offrent des manches évanescentes aux poignets. Les ceintures n'ont plus la même prééminence, mais elles sont encore assez souvent présentes, et jouent parfois la fantaisie. Quant à la ligne, l'ampleur de la saison dernière s'affirme avec plus d'autorité

pour 73-74. Elle est toutefois modérée et confinée au dos des modèles, qui gardent des formes droites et près du corps. Les vestes et les cabans sont à l'ordre du jour, ajustés et ceinturés, ou évasés, ou blousonnés, selon les fourrures.

Les pelages - vrai raison d'être de la présentation - sont sensationnels. Le vison passe et repasse... tous les renards de la création sont là, roux, argentés, bleus, gris, etc. Les broadtails font une très brillante parade, surtout le Swakara dans une nouvelle version mêlant le noir à un brun aux reflets cuivrés, ce qui donne une teinte "écaille" que le commerce va connaître sous le nom de "hornback". Le rat musqué, depuis son soudain retour d'il y a deux ou trois ans, s'impose à nouveau comme favori, tout comme le raton laveur ("chat sauvage").

La présentation compte beaucoup plus de manteaux masculins que par le passé, faisant appel en particulier à la loutre, au rat musqué et au "chat sauvage", presque toujours avec insertions ou garnitures, en cuir ou en peau de porc suédée.

Le lynx canadien fait l'objet d'un tel engouement en Europe que son prix sur le marché mondial a grimpé de façon incroyable. A l'encan des peaux tenu à Montréal en décembre 1972, les plus belles peaux de lynx allaient chercher \$290 pièce! Plus du

double qu'aux encans au début de la même année. Une telle échelle de prix ferme au lynx le marché intérieur canadien.

D'ailleurs, toutes les fourrures canadiennes, surtout les peaux sauvages, sont très demandées partout dans le monde et en particulier en Europe. A un point tel que tous les prix s'en ressentent. Du point de vue quantité, il n'y a pas danger de pénurie de fourrure, grâce aux mesures gouvernementales de contrôle de rotation des captures, prises aux niveaux du fédéral et des provinces. Sur le plan national, si des pelages semblent avoir disparu de chez les fourreurs, c'est uniquement une question de prix, à la suite de la hausse internationale, et non la rareté de la pelletterie.

**Femmes militaires**  
WINDSOR, Ontario (PC) - Le vice-amiral F.B. Falls a affirmé, mardi, que les armées canadiennes veulent renforcer leurs effectifs féminins.

Ce que nous voulons, dit-il, c'est d'augmenter le nombre d'emplois accessibles aux femmes, sauf évidemment les tâches de combattants.

Et de conclure en disant qu'il faut utiliser l'intelligence, où qu'elle se trouve.

**CET ÉTÉ... ENVOYEZ VOTRE ENFANT DANS UN CAMP ANGLAIS, À LA JOURNÉE**  
garçons, fillettes, 4-13 ans  
Des acres de verdure, le camp d'été à la journée le plus avant-gardiste de Montréal offre: piscine, équitation, théâtre, petites excursions, sports, poterie, photographie et plusieurs autres choses. Situé à 15 miles au Nord de Montréal dans un site campagnard de 64 acres. Un service d'autobus fourni tous les jours de porte à porte.  
Pour un dépliant en couleurs gratuit, appelez 488-9148.  
8e SAISON  
**Green Acres Day Camp**  
Membre de l'Association des Camps du Québec

**Le Salon de la femme**  
5 AU 14 MAI, PLACE BONAVENTURE

**TOUJOURS PRÊTE À AIDER**  
**ON VA SEN SORTIR**

## télévision

CBFT 2	CFTM 10
9.25 Ouverture et horaire	7.40 Horaire-Bienvenue
9.30 L'univers de Sylvia	7.45 Bonjour Montréal
10.00 Les Chiboukis	8.30 30-24-36
10.15 En mouvement	8.45 Les bouts d'chou
11.00 Personnalité féminine	9.15 Les tannants de chez-nous
11.30 Le gourmet farielle	10.00 Pour vous mesdames
11.30 Vog' Intra	10.30 Personnalités
12.00 Skippy le Kangourou	12.00 Le 10 vous informe
12.30 Bobou	12.15 Lignes ouvertes
1.30 Téléjournal	1.30 Cine-lundi
2.30 Cinema	"Septième ciel" (comédie - Fr. It. 1958)
"Les deux Orphelines" (melodrame - Français 1943)	3.30 Adele
4.00 Bobino	4.00 Le cirque de Capitaine
4.30 Maigrichon et Gras double	5.00 Des agents tres speciaux
5.00 Kaktari	6.00 Madame est servie
6.00 Cher oncle Bill	7.00 Le 10 vous informe
6.30 Actualité 24	7.30 Les Berger
7.30 Discomanie	8.00 A la canadienne
7.45 Decabes	8.30 Claude Blanchard
8.00 Les Forges de Saint-Maurice	9.30 O'Hara
8.30 Mont-Joye	10.30 Les nouvelles TVA
9.00 La 9ème semaine	11.00 Altitude 755
9.30 Marcus Welby M.D.	12.00 En pantoufles
10.30 Téléjournal	"L'homme colossal" (drame 1957)
11.00 Nouvelles du sport	1.30 Le 10 vous informe
11.50 Appelez-moi Lisa	
12.00 Cinema	
"La bête à l'affût" (drame Français 1959)	
1.30 Téléjournal	
	<b>CFCE 12</b>
	5.57 Sign-On
	6.00 University of the air
	6.30 Romper Room
	7.00 Canada AM
	8.30 Hercules
	9.30 Yoga
	9.30 Trouble with Tracy
	10.00 Eye Bet
	10.30 The Home Front
	11.00 The Community
	11.30 The Lucille Rivers Show
	12.00 McGowan and Co
	12.00 The Flintstones
	12.30 Matinee with Joe Van
	"The birds and the Bees" (comédie - 1956)
	2.30 Somerset
	3.00 Another World
	3.30 What's the good word
	4.00 Anything You Can Do
	4.30 The Flintstones
	5.00 Truth or Consequences
	5.30 The new beat the clock
	6.00 Pulse
	7.00 The Doris Day Show
	7.30 Rollin
	8.00 The odd couple
	8.30 Medical Center
	9.30 Pign Whistle
	10.00 Ironside
	11.00 The CTV National News
	11.15 Pulse
	12.00 Monday night feature movie: "Sam Hill" (western - 1970)

## cinéma

ALOUETTE: "Deviations" 2.35, 3.50, 9.10	OUTREMONT: "Frenésie" 7.00 "Mon oncle Antoine" 9.30
ANJOU: "Cabaret" 6.00, 9.40 "Les Intrus" 8.00	PALMACE: "The Family" 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25
ARLEQUIN: "La tour du diable" 2.45, 6.05, 9.30 et "Le masque de la mort rouge" 1.15, 4.35, 7.55	PAPINEAU: "La signée" 3.00, 6.25, 9.50 et "La loi des gangsters" 1.15, 4.40, 8.05
ATWATER: (Cinéma II) "Cesar et Rosalie" 7.30, 9.30	PARISIEN: "Le despote cruel" 12.00, 3.15, 6.35, 9.50 et "Tous filles mères sur l'île Robinson" 1.45, 5.00, 8.20
ATWATER: (Cinéma I) "Sleuth" 1.30, 4.00, 7.00, 9.30	PIERROT: "L'Assommoir de Trotsky" 5.06, 7.15, 9.24
AVENUE: "Keep it in the family" 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.20	PIGALLE: Voir Multi-Mimut
BEAVER: "Fear of love" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00	PLACE DU CANADA: "Lost horizon" 6.45, 9.15
BERRE: "Le Flingueur" 2.45, 6.15, 9.45, et "La chevauchée des 7 mercenaires" 1.00, 3.30, 6.00	PLACE VILLE-MARIE: (Petit Cinema): "Class of 44" 12.35, 2.20, 4.05, 5.50, 7.45, 9.40
BIBI: "Le cirque de Capitaine" 1.00, 3.30, 6.00	PLEAZA Voir Canadian
BIBI: "Pas de pitié pour les héros" 1.10, 4.43, 8.16, et "Les grenouilles" 2.53, 6.26, 9.59	PUNYCAT: "The very sensuous wife" 1.25, 4.15, 7.10, 10.00 et "Three amoral affairs" 12.00, 2.55, 5.50, 8.45
BONAVENTURE: "Is there sex after death" 12.00, 1.40, 3.35, 5.25, 7.15, 9.10	RIVOLTE: "Non je suis vierge" 2.55, 6.15, 9.30 et "Les Desaxes" 1.10, 4.30, 7.45
CANADIEN: "Les charlots font l'Espagne" 3.25, 6.50, 10.05, "Sissi face à son destin" 1.00, 4.35, 8.05	SAINTE-DENIS: "Kamouarska" 11.50, 2.03, 4.41, 7.19, 9.42
CAPITOL: "Five fingers of death" 12.15, 3.00, 5.10, 7.25, 9.40	SEVILLE: "Song of music" 2.00, 8.00
CHAMPLAIN: "On était la valise docteur" 12.05, 3.20, 10.00, et "28 secondes pour un hold-up" 1.40, 5.00, 8.20	SNOWDON: "The legend of Frenchie King" 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25
CHATEAU: "Sexualité au travail" 3.00, 6.20, 9.40 et "Obsédé sexuel" 1.20, 4.40, 8.00	VAN HORNE: "2001 space Odyssey" 1.00, 3.35, 6.10, 9.50
CHATELAIN: "Le tueur" 1.10, 4.43, 8.16, et "Bof" 2.37, 6.10, 9.52	VENDREDI: "La Vallée" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10
CINEMA 7e ART: "Chien de paille" 6.00, 10.00 et "On achève bien les chevaux" 8.00	VERSAILLES: (Salle rouge) "Sexualité au travail" 3.00, 6.20, 9.40
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "Cabaret" 1.35, 4.00, 6.25, 8.50	VERDUN: "Le Flingueur" 8.00, et "Les joulets" 6.15, 9.45
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "Images" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00	STUDIO A: "La mort d'un bûcheron" 7.00, "La Vallée" 9.00
CINEMA DE PARIS: "Moi y en a vouloir des sous" 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45	STUDIO B: "Le Grand sabotage" 7.00, 9.00
CINEMA V: "Heat" 7.30, 9.30	VIDEOPHOTO: Reliche
CHERMAZIE: "Dernier Tango a Paris"	VILLERAY: "Le Farrain" 8.00
DAUPHIN: (Salle Henri) "Il était une fois la Révolution" 8.00 (Salle McLaren) "Il était une fois dans l'Ouest" 8.00	WESTMOUNT SQUARE: "Heartbreak kid" 12.55, 2.55, 4.55, 6.55, 9.00
ELÉCTRA: "La sexualité au travail" 12.15, 3.20, 6.25, 9.33 et "L'Obsédé sexuel" 1.45, 4.50, 7.50	YORK: "Last Tango in Paris" CINEMATHEQUE QUEBECOISE: Reliche
ELYSEE: (Salle Eisenstein) "Le charme discret de la bourgeoisie" 7.30, 9.30 (Salle Reunani): "Le grand blond avec une chaussure noire" 7.30, 9.30	
FESTIVAL: "Before, the revolution" 7.30, 9.30	
FLEUR DE LYS: Voir cinéma de Paris	
IMPERIAL: "Sex shop" 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25	
JEAN-TALON: "Moi y'en a vouloir des sous" 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45	
KE-NT: "Wednesday's child" 1.30, 3.20, 5.20, 7.15, 9.15	
LOEWS: "Soient green" 10.40, 12.50, 3.05, 5.	

Cincinnati a enfin raison des Expos 6-1

par André Tardif



Bob Lutz et Stan Smith reçoivent leur trophée des mains du lieutenant-gouverneur de la province de Québec M. Hughes Lapointe, à la suite de leur victoire au championnat de tennis en double. A la droite, M. Maurice Leclerc, un des organisateurs du tournoi.

Le jeu intelligent du duo Smith-Lutz anéantit les efforts d'Okker-Reissen

par Michel Guénard

Après quatre mois d'une harassante tournée, la finale du championnat mondial du double de tennis a connu son heure de vérité hier après-midi au centre sportif Maurice-Richard devant une foule enthousiaste de quelque 4,000 personnes.

balancer la défensive adverse, rien n'y faisait, la balle revenait constamment en jeu et le duo Lutz-Smith montrait invariablement le bout du nez au filet. Il fallait qu'Okker ou Smith utilisent le lob, arme dangereuse s'il n'est pas bien brossé et profond. La tactique, tel un boomerang, se retournait contre eux à cause de l'acuité des smashes de l'équipe américaine.

Comme le faisait judicieusement remarquer François Godbout, ancien membre de l'équipe canadienne, "il est très difficile pour le métabolisme humain de récupérer rapidement après un tel effort, pour bien jouer il faut avant tout se libérer l'esprit du match précédent, ce qu'Okker et Reissen n'ont, semble-t-il, pas réussi à faire."

thétique, le rebond est plus lent et les joueurs ont appris à contrôler les retours, ce qui donne des jeux excitants au possible." Ce qui a le plus impressionné M. Godbout dans la victoire du duo Lutz-Smith, c'est l'intelligence du jeu de Smith qui a su exploiter toutes les faiblesses de l'adversaire et principalement la difficulté qu'a connue Okker sur les retours de service.

Lise Payette, où étiez-vous hier après-midi? La direction des Expos, les joueurs et quelque 10,000 partisans vont attendaient à 2h15 au parc Jarry! Vous deviez y mettre en marche le match à l'affiche contre les Reds de Cincinnati, d'un lancer symbolique que tous attendaient avec impatience.

On vous a appelée en vain, chère Lise. Nul ne pousserait l'impudence jusqu'à vous blâmer pour un échec de 6-1 encaissé par les Montréalais, car après tout, votre cœur appartient d'abord et avant tout aux joueurs du Canada. Ces derniers ne vous auraient jamais pardonné d'avoir raté leur match à Chicago sur votre petit écran.

Mais quand même, Lise! Il vous aurait certainement été possible de vous rendre au parc Jarry, y effectuer votre lancer honoraire, puis filer "discrettement" et ne pas manquer une seule minute de la partie de hockey, qui ne commençait malgré tout qu'à 3h.

Toujours est-il qu'en votre absence, les Expos ont joué sans inspiration, eux qui venaient de remporter quatre victoires consécutives, les deux dernières à l'emportepièce contre ces mêmes redoutables Reds.

Nelson en forme Le robuste droitier Roger Nelson était en grande forme hier, sauf peut-être aux 1ère et 9e manches. Ron Hunt, entre autres, fut victime de son efficacité, lui qui avait frappé au moins une fois en lieu sûr à ses 9 dernières parties et affichait une moyenne enviable de .354 au bâton. Hunt ne fit rien qui vaille en 4 apparitions hier, et sa moyenne est tombée du coup à .333.

D'ailleurs, Hunt, Tim Foli et Mike Jorgensen, les 3 premiers joueurs du rôle des frappeurs, furent tenus en échec, ce qui explique sans doute les déboires de l'attaque montrealaise. La veille, les 4 premiers frappeurs avaient récolté 12 des 14 coups sûrs dans un triomphe de 8-6.

Le jeune gaucher Balor Moore, des Expos, se tira bien d'affaires durant les 5 premières manches, mais il croqua en 6e lorsque les Reds réussirent 4 coups sûrs et 3 points, augmentant leur avance à 4-0. Mike Marshall et John Strohmayr prirent la relève, accordant chacun un circuit, respectivement à Johnny Bench (son 5e) et Dave Concepcion (son 4e).

C'est ce même Concepcion qui fut peut-être à l'origine des malheurs de Moore. Dès la 1ère manche et après un retrait, il cognait une flèche au champ droit bonne pour un simple, volait successivement les 2e et 3e coussins d'où il comptait, peu après, sur le long ballon-sacrifice de Bench.

C'est encore Concepcion qui déclencha la remontée de la 6e manche avec un simple, atteignant peu après le 2e but sur un autre larcin. De là, il compta sur le simple de Tony Perez après le retrait au bâton de Bench. Bobby Tolan suivit avec un double, et tous deux comptèrent ensuite sur le simple opportun de Richie Scheinblum.

Superbe attrapé Les Expos se montrèrent menaçants en 1ère reprise quand, après 2 retraits, Jorgensen obtenait un but sur balles. Ron Fairly suivit avec le 1er de ses 2 simples au cours du match, les coureurs avançant d'un but additionnel sur

une erreur de Tolan au centre. Le gros Ken Singleton vint près de placer les siens en avant 3-1 lorsqu'il cogna une très longue chandelle tout au fond du champ centre, à quelque 420 pieds du marbre. Mais Tolan veillait pour capter la balle à la clôture et mettre fin à la manche.

Nelson, qui lançait pour le Royal de Kansas City l'an dernier, perdit son blanchissage en toute fin de match lorsque Ron Woods, héros des 2 précédentes rencontres, y alla d'un double après un retrait. Il avança au 3e sur le simple du receveur John Boccabella (son 3e de la partie) et compta peu après lorsque Bob Bailey frappa ce qui aurait dû normalement être un double-jeu. Le 3e-but Dennis Menke effectua un beau relais à Darrel Chaney, qui échappa malencontreusement la balle, les 2 coureurs étant sauts. Chaney ne commit aucune erreur immédiatement après quand Hal Breeden, frappant pour Strohmayr, expédia à son tour un roulant à Menke bon pour un double-jeu Menke-Oaney-Perez.

Match mémorable La rencontre de samedi, gagnée 8-6 par les Expos, fut mémorable sous plusieurs aspects. Il y eut d'abord la rentrée de Bill Stoneman, qui n'avait pas lancé depuis le 2e match sans point ni coup sûr de sa carrière, le 2 octobre dernier au parc Jarry. Affligé par une bursite à l'épaule droite dès le début de son

entraînement printanier, Stoneman n'avait rejoint l'équipe que la veille. Au cours de son séjour d'un peu plus de 4 manches au monticule, il n'a pas fait la preuve qu'il était complètement remis.

Par 2 fois, les Expos laissèrent les Reds prendre les devants pour ensuite remonter la pente et prendre des avances de 3-2 et 6-5. Mais quand les visiteurs égalisèrent le compte à 6-6 en 8e manche, les Montréalais répliquèrent tout aussitôt avec 2 points pour sceller l'issue du match.

Tel que dit, les 4 premiers frappeurs récoltèrent chacun 3 "cs". Woods se distinguant tout particulièrement avec

un circuit de 3 points en 7e et un double produisant le dernier point de ses siens en 8e. Le gros Breeden, qui remplaçait Jorgensen au 1er coussin en présence du gaucher Don Gullett, des Reds, claqua 3 doubles pour égaliser un record des Expos appartenant à Rusty Staub. Foli obtenait 3 simples et un double pour faire compter le point gagnant, tandis que Hunt récoltait 3 simples. Boccabella (qui fit compter 2 points) et Bailey furent crédités des 2 autres "cs" des Expos.

Le nouveau venu Pat Jarvis, qui accorda le point égalisateur en 8e avant de se blesser en effectuant son tout 1er lancer en 9e, fut crédité de la victoire, tandis que le jeune noir Joe Gilbert, qui prit sa place à brûle-pourpoint, fut crédité d'une victoire protégée.

Les Astros de Houston, qui font la pluie et le beau temps depuis quelques parties dans la LN, seront les adversaires des Expos pour les 3 prochains jours, ce soir et demain à 6h, et mercredi à 8h05.

BASEBALL

Table of baseball league standings including Ligue Nationale, Ligue Américaine, and Ligue Américaine (continued) with columns for team, wins, losses, and games played.

Table of baseball game results including HIER, HIER (continued), and HIER (continued) with columns for team, score, and inning.

\$30,000 à Mile Casals

L'Américaine Rosemary Casals a battu sa compatriote Nancy Gunter 3-6, 6-1 et 7-5 samedi, en finale du tournoi de Hilton Head Island, en Caroline du Sud, qui, avec ses \$100,000 de prix, constituait l'épreuve féminine la plus richement dotée de l'histoire du tennis.

Mile Casals a mérité \$30,000, le premier prix le plus important du tennis féminin, tandis que son adversaire a reçu \$12,200.

Pour la coupe Davis L'Australie a facilement vaincu 4-0 l'Inde en éliminatoires de la zone est pour la conquête de la coupe Davis. Le dernier match de simple a été annulé à cause de l'éclairage défectueux. Les Australiens avaient pris une avance insurmontable et s'étaient emparés du titre de zone samedi grâce à la victoire du duo John Newcombe et Geoff Masters 4-6, 6-2, 7-5 et 6-3 sur le tandem Premjit Lal-Vijay Amritraj. Dans le match en simple d'hier, John Cooper a défait Lal 4-6, 6-0, 8-6 et 6-1.

D'autre part, la Nouvelle-Zélande, en compétition pour la coupe Davis, a pris une avance insurmontable de 3-1 hier grâce à la victoire d'Onny Parun contre

l'Autrichien Peter Pokorny. Enfin, la Hongrie a accepté à la 3e ronde de la zone européenne en battant la Grèce 4-1. Samedi, Tarczy a défait le Grec Nicholas Kelaidis 6-1, 6-8, 6-2 et 6-3 après que le meilleur joueur de Grèce Nicholas Kalogeropoulos eut donné à son pays son seul point en ayant raison de S. Barányi 6-2, 7-5 et 6-4.

Gain des Australiennes Les Australiennes ont facilement vaincu hier, à Bad Hombourg, en finale de la coupe de la Fédération, les Sud-Africaines, détentrices du trophée, par 3 victoires à 0. Le double, qui n'était plus qu'une formalité, a également été remporté par les Australiennes Evonne Goolagong et Jeanette Young 6-1 et 6-2, aux dépens des Sud-Africaines Pat Pretorius et Brenda Kirk.

Le trophée Méditerranée L'Italien Adriano Panatta, battu 6-3, 3-6, 0-6, 7-6 et 6-4 hier par le Roumain Ilie Nastase en finale du tournoi de Florence, a néanmoins remporté le trophée Méditerranée. Le titre, basé sur les résultats de 6 tournois, a été remporté par Panatta, devant Nastase et l'Espagnol Manuel Orantes.

Ron Turcotte mène Secrétariat à un gain record au Kentucky

LOUISVILLE (Kentucky) (AFP) - Secrétariat, le grand favori, a confirmé les pronostics en remportant samedi, à l'hippodrome de Churchill Downs de Louisville, le 99e derby du Kentucky, première des trois épreuves de la triple couronne américaine des trois ans.

Monté avec autorité par le jockey canadien Ron Turcotte, déjà victorieux l'an dernier sur Riva Ridge, Secrétariat a couvert le mille et un quart sur terrain sec en 1:59, 2/5, ce qui constitue un nouveau record de la course.

Secrétariat, entraîné par un autre Canadien, Lucien Laurin, remonta Sham dans les cent derniers mètres et l'emporta avec deux longueurs et demie d'avance pour rapporter \$155,000 sur les \$198,000 en jeu à ses propriétaires, les actionnaires de l'écurie Meadow.

C'est la première fois dans l'histoire du classique derby du Kentucky qu'un cheval fait triompher deux années de suite les mêmes couleurs avec le même jockey et le même entraîneur.

COMPTABLES AGRÉÉS

Advertisement for Belzile, Cardinal, Roy et Associés, Lucien Dahm, C.A., and Viau, Robin & Associés, listing services and contact information.

Duval, Buteau & Cie

Advertisement for Duval, Buteau & Cie, listing services and contact information.

COMPTABLES AGRÉÉS

Advertisement for Samson, Bélaire, Côté, Lacroix et Associés, listing services and contact information.

Advertisement for Cartes Professionnelles et d'Affaires, listing services and contact information.

Advertisement for Meubles de Bureaux, listing services and contact information.

Advertisement for Société Canadienne du Cancer, listing services and contact information.

# Le Canadien joue un match parfait et mène 3-1



Le gardien Tony Esposito et le défenseur Doug Jarrett, des Black Hawks de Chicago, repoussent une attaque de Marc Tardif et d'Yvan Cournoyer qui ont marqué chacun un but lors de la victoire du Canadien 4-0 hier après-midi à Chicago. Le Canadien mène la série finale de la coupe Stanley 3-1. (Téléphoto AP)

CHICAGO (Le Devoir) — Même si le Canadien de Montréal n'a subi que 14 défaites depuis le début de la saison, il est fort probable que les joueurs de Scotty Bowman aient leur meilleure rencontre de la présente campagne, hier à Chicago.

Rapides, alertes et déterminés, les joueurs du Tricolore n'ont fait qu'une bouchée des Hawks de Chicago en leur imposant un rythme époustouffant et un jeu de position parfait du début à la fin du match.

Tirant de l'arrière par trois parties à une dans la série finale de la coupe Stanley, les Black Hawks feront face à l'élimination demain au Forum. Leurs chances de prolonger la série seront toutefois très minces tant la victoire de 4-0 du Canadien aura été remportée avec une facilité déconcertante et un brio non encore égalé.

Yvan Cournoyer, jouant en compagnie de Jacques Lemaire et Marc Tardif, a récolté un but et une passe pour ainsi rejoindre Dennis Hull au sommet de la liste des pointeurs. Mais même s'il n'avait pas obtenu de point, Cournoyer aurait quand même retenu l'attention de tous ceux qui ont vu le match tant il a étourdi les Black Hawks. Tardif a compté le premier but du match, tandis que Chuck Lefley et Claude Larose ont marqué les 3e et 4e buts du Canadien.

Encore une fois l'immense réserve du Tricolore a été déterminante dans l'issue de la rencontre. Scotty Bowman n'a pas hésité à lancer dans les mêlées ses recrues qui se sont imposées tout au long de la rencontre. Ces jeunes joueurs ont d'autant plus de mérite que l'instructeur montréalais a constamment modifié ses lignes d'attaque, ce qui a contribué à désorganiser le jeu des Black Hawks

dont les faiblesses ont été dévoilées. Le flanc gauche des Hawks, à l'exception de Dennis Hull, est de loin inférieur à celui du Canadien. En effet les John Marks, Jerry Korab, Dick Redmond et Dave Kryskow ne peuvent rivaliser d'adresse avec les Frank Mahovich, Murray Wilson, Chuck Lefley et Marc Tardif.

Quant aux autres positions, le Canadien jouit encore d'une supériorité évidente. Les défenseurs Guy Lapointe, choisi la 3e étoile de la rencontre, Serge Savard, Larry Robinson, et dans une moindre mesure Bob Murdoch et Pierre Bouchard, ont brillamment protégé Ken Dryden, lequel a enregistré son premier blanchissage en série de la coupe Stanley. S'il n'a été éprouvé que de 19 lancers, Dryden a toutefois réussi plusieurs arrêts difficiles, notamment au début du 2e tiers contre Hubert Martin et le jeune arrière Len Frig.

Mais dans l'ensemble, les Hawks n'ont pu s'approcher de la cage du Tricolore de façon menaçante. Les perdants ont bénéficié de quatre avantages numériques, mais les efforts des défenseurs du Canadien, jumelés à ceux de Pete et Frank Mahovich ont eu pour effet d'annihiler l'offensive du Chicago.

A mesure que le match progressait, on sentait chez les joueurs des Hawks une fatigue évidente. Impuissants à déjouer la défense du Canadien, les avants du Chicago n'ont guère été plus heureux de leur tentative de contrer l'attaque adverse. Les arrières des Hawks ont été livrés à eux-mêmes plus souvent qu'à leur tour, et seule une solide performance du gardien Tony Esposito a permis de limiter les dégâts.

Esposito a été surchargé de travail au cours des trois

périodes et il ne peut être nullement blâmé pour la défaite des siens.

Le Canadien a frappé tôt puisque Tardif a enfilé son 5e but des séries à 1:08 du 1er engagement. Remportant la mise au jeu contre Ralph Backstrom dans le territoire des Hawks, Lemaire a remis le disque à Cournoyer dont le lancer a ricoché sur le patin de Doug Jarrett. A l'affût, Tardif a saisi la rondelle pour la diriger sous Esposito qui a presque réussi l'arrêt.

Le Canadien a intensifié son attaque par la suite et Esposito dut se signaler devant Réjean Houle et Guy Lefley qui l'ont durement éprouvé. Frank Mahovich a pour sa part touché le poteau des buts avant de revenir à la charge vers la fin de la période.

Devant une telle offensive, Esposito se devait de céder. Une attaque systématique du trio de Tardif-Lemaire-Cournoyer a finalement eu raison du gardien du Chicago à 14:13 du 2e tiers. Avant que Cournoyer ne marque son but à l'aide d'une belle passe de Tardif, ce trio est demeuré dans la zone rivale durant une minute, infligeant à Esposito un véritable bombardement.

Puis Chuck Lefley a réussi son 3e but des séries en dirigeant un tir de 40 pieds entre les jambières d'Esposito. Avec une priorité de trois buts, la victoire du Canadien ne faisait plus de doute.

Enfin en 3e période, Claude Larose, brillant dans l'échec, a complété le pointage à l'aide d'un lancer frappé. Lemaire lui a fait la passe en attirant dans son sillage

1ère période	
1 - MONTREAL Tardif (5)	1:08
Cournoyer Lemaire	11:05
Punitions: Murdoch 12:05, Stapleton 11:35	
2ème période	
2 - MONTREAL Cournoyer (13)	14:13
3 - MONTREAL Lefley (3)	15:43
Mahovich Larose	11:35
Punitions: Tardif M 2:27, Lapointe M 11:35	
3ème période	
4 - MONTREAL Larose (1) Lemaire	3:45
Punitions: Bouchard M 15:26	
Lancers par:	
Montreal	10 14 6:30
Chicago	5 7 7:19
Assistance: 17.600	

Doug Jarrett et Cliff Koroll. Bref devant une telle performance, il est difficile de croire à un retour des Hawks qui forment une équipe de très loin inférieure à celle du Canadien.

## "Nous n'avons pas assez frappé"

par Marc Thibeault

CHICAGO — "Nous avons perdu la partie dans les coins", a confié le défenseur Keith Magnuson qui, à cause d'une double fracture à la mâchoire, ne participe pas à la finale contre le Canadien. "Il ne faut jamais permettre au Canadien de jouer dans ces coins à sa guise. Nos arrières auraient dû les frapper plus dans les coins."

Défenseur au style robuste, Magnuson a ainsi brièvement analysé la défaite des Black Hawks, qui se doivent de l'emporter demain au Forum s'ils désirent qu'une 6e partie soit présentée au stade de Chicago, jeudi.

Loquace malgré le cinglant revers que ses coéquipiers ont encaissé, Magnuson a en outre déclaré que les Hawks n'avaient pas suffisamment éprouvé Ken Dryden. "Les Hawks ne lancent pas assez, seulement 19 lancers. Ils font vraiment trop de passes."

Effectivement, les joueurs des Black Hawks n'ont pas assez lancé. Cette pénurie de tirs est toutefois due à l'excellence des défenseurs montréalais ainsi qu'à un échec-arrière fort efficace de la part des avants du Tricolore.

"Le premier but, un peu chanceux, a fait mal à l'équipe, a dit Magnuson. Quant au second, on ne peut blâmer Esposito. Si nous avions pu remonter alors, la partie aurait complètement changé."

Billy Reay a dû faire appel au jeune Dave Kryskow puisque le solide Jerry Korab n'a pu prendre part au match

à cause d'une indigestion. "J'ai mangé trop de pa-tourdes et j'ai fait une indigestion, a révélé Korab. C'est pour cette raison que je n'ai pas joué."

Jean Béliveau a pour sa part expliqué la victoire du Canadien en soulignant que les Hawks n'avaient plus de jambes en 3e période.

"Les joueurs des Hawks étaient tellement fatigués que ce sont les défenseurs Bill White, Pat Stapleton et Phil Russell qui ont dû mener l'attaque en zone adverse."

Quant à Billy Reay, il n'a pu s'empêcher de vanter les mérites du Canadien.

"Cela ne se produit guère souvent, mais ils ont joué un match parfait. Il n'y a vraiment rien à faire dans ces cas là," a expliqué l'instructeur des Hawks.

"Si vous ne pouvez compter, vous ne pouvez gagner.

a enchaîné Reay. Mais les Hawks n'ont rien à se reprocher. Le Canadien aurait pu vaincre n'importe quelle équipe avec facilité."

"Il est très rare que tous les joueurs d'une équipe unissent leurs efforts comme ils l'ont fait. Je ne crois pas qu'ils aient été victimes d'une seule faiblesse, d'une seule erreur."

Ken Dryden, auteur d'un premier blanchissage en série de la coupe Stanley, a dit que le Canadien avait joué une très forte partie tant à l'offensive qu'à la défensive.

Pour réussir son blanchissage, Dryden n'a dû repousser que 19 lancers.

"J'y ai songé vers la fin du match... Je savais qu'il s'agissait de mon premier. J'ai eu deux lancers difficiles venant de la pointe en 2e période, et un dirigé par Dennis Hull vers la fin de la partie.

# Premiers champions de l'AMH, les Whalers lancent un défi aux vainqueurs de la LNH

BOSTON (AP) — Les Whalers de la Nouvelle-Angleterre venaient à peine d'être déclarés premiers champions de l'Association mondiale de hockey que le président de l'équipe lançait un défi formel à l'équipe qui remportera le titre dans la ligue Nationale.

Après la partie, le président des Whalers, M. Howard L. Baldwin, a suggéré que le vainqueur éventuel de la série finale de la coupe Stanley dispute une partie éliminatoire contre la Nouvelle-Angleterre.

M. Baldwin estime que ce match devrait être joué sur une patinoire "neutre" et que les recettes devraient aller aux oeuvres de charité.

"Ce défi ne doit pas être perçu comme un manque de respect envers ces deux bonnes équipes que sont Montréal et Chicago. Ce défi n'a pour but que de restaurer le droit des gens de voir un vrai champion du sport le plus rapide au monde", de dire M. Baldwin.

Larry Pleau (3 buts) et Tom Webster (2 buts) ont été les héros des Whalers à l'offensive au cours du match d'hier. Pleau s'est distingué en marquant à deux reprises en 3e période alors que les Jets, qui avaient entraîné de l'arrière 6-2, avaient réduit l'écart à 6-5.

Cependant, dans le vestiaire après la rencontre, l'instructeur des Whalers, Jack Kelley, a fait l'éloge du gardien de but Al Smith qui a repoussé hier 44 lancers des joueurs de Bobby Hull.

"Il faut donner crédit à Smitty. Il a fait de l'excellent travail tout au long des séries et n'eût été sa tenue en 1ère période, le pointage aurait pu être 5-5 plutôt que 5-2 en notre faveur."

Interrogé au sujet de la suggestion du président de l'équipe, Kelley a dit que le Canadien gagnera sûrement la série finale de la LNH contre Chicago.

"Ce serait sûrement un honneur d'affronter le Canadien. Tout peut arriver en une partie. C'est un secret de polichinelle que nous n'avons pas les réserves que possède Montréal mais on ne peut ja-

mais présumer de ce qui va arriver dans un match."

Quant à Bobby Hull, il a re-

Samedi	
1ère période	
1 - WINNIPEG Hull (9)	15:50
Bordeleau	
Punition: Ash W 15:05	
2ème période	
2 - N-ANGLETERRE Pleau (9)	0:47
Sheehy Lefley	
3 - N-ANGLETERRE Byers (4)	14:11
Earl Dorey	
4 - N-ANGLETERRE Sheehy (8)	16:17
Selwood Dorey	
Punitions: Webster NA, Hull W 2:33	
G. Smith NA 15:34, Zaruss W 19:57	
3ème période	
5 - N-ANGLETERRE Byers (5)	7:17
Earl Dorey	
6 - WINNIPEG Rousseau (3)	19:54
Ash	
Punitions: Sutherland W 8:43, Pleau NA 9:16, G. Smith NA 13:54, Cudde W 16:16	
Lancers par:	
Winnipeg	9 11 10 - 30
N-Angleterre	13 8 11 - 32
Gardiens: Wasky (W), A. Smith (NA)	
Assistance: 13.697	

## L'Olympique gagne

AL FEUERBACH, un colosse de 24 ans qui s'est imposé comme le plus régulier des lanceurs de poids américains ces dernières années, a ravi le record du monde à son compatriote Randy Matson, samedi à San José, en Californie, en réalisant un jet de 21,82 mètres au cours d'une remarquable série de plus de 21,30 mètres de moyenne. L'Américain de l'Iowa, qui ne prit que la 5e place aux Jeux Olympiques de Munich, a ainsi amélioré de 4 centimètres le record du Texan, vieux de plus de six ans.

JIMMY ELLIS, ancien champion du monde des poids lourds (version WBA), a remporté une nouvelle victoire avant la limite en battant Reco Brooks par mise hors de combat à 48 secondes de la 5e ronde d'un match prévu en 10 reprises, samedi à Phoenix. Ellis pourrait être le prochain adversaire de George Foreman, titre mondial toutes catégories en jeu, l'automne prochain. Un million de dollars a été offert au champion du monde pour qu'il accepte le combat à Miami Beach.

LE CHEVAL CHILIEN Cougar 2 est entré samedi dans le club des pur sang millionnaires. Monté par Bill Shoemaker, le "gros chat", tel qu'on le surnomme dans les milieux hippiques californiens, a remporté avec trois longueurs et demie d'avance, samedi à l'hippodrome d'Inglewood, près de Los Angeles, le Century Handicap, doté de \$110.250 de prix. Le total de ses gains s'élève désormais à \$1.006.641 en 45 courses. Il en a gagnées 19.

L'EQUIPE DES ETATS-UNIS de basketball, remarquablement bien orchestrée par Ernie Diguergorio à l'arrière, a infligé une nouvelle défaite à celle d'Union soviétique 83-75, samedi soir à Indianapolis. Les Américains, qui menaient 43-32 à la mi-temps, ont maintenant l'avantage par trois victoires à une dans la série de six rencontres qui les opposent aux champions olympiques. Deux matches restent encore à disputer, ce soir à New York et mercredi à Baltimore.

connu que Smith avait été l'homme clé de la série. "Les Whalers sont puissants à l'offensive et Smith s'est magnifiquement comporté devant le filet. Vous ne pouvez tout simplement pas vous permettre de commettre une erreur contre cette équipe."

HIER	
1ère période	
1 - N-ANGLETERRE Webster (11)	0:21
Williams, Ley	
2 - N-ANGLETERRE Pleau (10)	4:46
3 - WINNIPEG Johnson (4)	7:07
Sutherland	
4 - N-ANGLETERRE G. Smith (2)	11:47
Webster, Williams	
5 - N-ANGLETERRE Ley (3)	15:43
6 - WINNIPEG Beaudin (12)	17:53
Hull	
7 - N-ANGLETERRE Sheehy (9)	18:41
Pleau, Webster	
Punitions: Green NA 3:04, Asmussen W 18:32	
2ème période	
8 - N-ANGLETERRE Webster (12)	0:15
Williams, Green	
9 - WINNIPEG Beaudin (13)	3:15
McDonald, Bordeleau	
10 - WINNIPEG Black (1)	4:02
Punitions: Green NA 1:41, Asmussen W 5:49, Smeyr W 9:53, Green NA 19:34	
3ème période	
11 - WINNIPEG Woytowich (1)	4:59
Asmussen, Swenson	
12 - N-ANGLETERRE Pleau (11)	5:41
Sheehy, French	
13 - N-ANGLETERRE Pleau (12)	7:31
French, Sheehy	
14 - N-ANGLETERRE Byers (6)	17:20
Green, Williams	
15 - WINNIPEG Asmussen (1)	18:10
Swenson, Cudde	
Lucerne punition	
Lancers par:	
Winnipeg	17 12 15 44
N-Angleterre	11 6 10 26
Gardiens: Daley, Winnipeg, Smith, N-Angleterre	
A - 11.186	

## Hockey

LIGUE NATIONALE Coupe Stanley		
Dimanche		
Montréal 8, Chicago 3		
Mardi		
Montréal 4, Chicago 1		
Jeudi		
Chicago 7, Montréal 4		
Hier		
Montréal 4, Chicago 0		
Demain		
Chicago à Montréal		
(Montréal mène série finale 4 de 7, 3-1)		
Les meneurs		
Cournoyer, Montréal	13	8 21
Hull, Chicago	8	13 21
F. Mahovich, Montréal	7	11 18
Lemaire, Montréal	7	10 17
Mikita, Chicago	5	10 15
Stapleton, Chicago	2	13 15
Lapointe, Montréal	6	6 12
Pappin, Chicago	6	6 12
Tardif, Montréal	5	5 10
Perreault, Buffalo	3	7 10
Savard, Montréal	2	8 10

ASSOCIATION MONDIALE Trophée Avco		
Dimanche		
N-Angleterre 7, Winnipeg 2		
Mercredi		
N-Angleterre 7, Winnipeg 4		
Jeudi		
Winnipeg 4, N-Angleterre 3		
Samedi		
N-Angleterre 4, Winnipeg 2		
Hier		
N-Angleterre 3, Winnipeg 6		
(N-Angleterre gagne la série finale 4 de 7, 4-1)		
LIGUE AMERICAINE Coupe Calder		
Vendredi		
Cincinnati 7, N-Ecosse 3		
Hier		
N-Ecosse 3, Cincinnati		
(Cincinnati mène série finale 4 de 7, 1-0)		
LIGUE MAJEURE DE L'ONTARIO		
Vendredi		
Toronto 7, Peterborough 5		
Samedi		
Toronto 5, Peterborough 5		
(Toronto gagne série finale de 8 points, 8-6)		
COUPE MEMORIALE Ce soir		
Québec vs Toronto, au Forum		

## Crampton remporte l'omnium de Houston

HOUSTON (AP) — L'Australien Bruce Crampton a remporté hier sa 3e victoire de la saison en gagnant l'omnium de Houston grâce à une 4e ronde de 72. Grâce à cette victoire, Crampton a pris la tête au classement au gains sur le circuit professionnel de golf, cette année.

Crampton, âgé de 37 ans, a empoché \$41.000 hier, ce qui a porté à \$153.678 ses gains cette saison et lui a permis de devancer à ce chapitre Jack Nicklaus et Lee Trevino qui n'ont pas participé au tournoi de Houston.

Grâce à ses victoires précédentes à Phoenix et à Tucson, Crampton est devenu le seul golfeur, avec Nicklaus, à gagner 3 tournois cette saison.

Crampton vise maintenant le titre de "millionnaire du golf", ayant gagné jusqu'à présent \$945.121 dans sa carrière professionnelle qui remonte à 1957.

Crampton, qui avait joué

67 et 66 vendredi et samedi, s'est montré prudent hier et a terminé les 4 rondes avec 277, soit 11 sous la normale et un coup de moins que Dave Stockton.

Stockton, un ancien champion nationale de la PGA, a réussi des oiseaux à 3 des 4 derniers trous, ce qui lui a donné une ronde de 67 et un total de 278.

Crampton menait par 4 coups au début de la ronde, joué sous un ciel menaçant et a détenu un avantage variant entre 3 et 5 coups jusqu'à ce que Stockton entreprenne sa poussée de la fin.

Lanny Wadkins, qui avait gagné le Byron Nelson la semaine dernière, a fini seul en 3e place à 281.

Charles Coody et Leonard Thompson suivent à 282, Rod Funseth et Ben Crenshaw à 283. Quant au champion du tournoi des Maïtes de cette année, Tommy Aaron, il n'a jamais été dans la course, jouant un décevant 79 hier et inscrivant une fiche globale de 298.

Montréal-Toronto

# Les Vols d'affaires...

Service d'abord  
CPAir

## LES TRACTEURS BOLENS

Soigneusement étudiés pour répondre à vos besoins.

BoLens vous donne le choix entre un farouche tracteur hydrostatique 16 c.v. ou un solide modèle 14 c.v. à transmission manuelle. Les deux présentent ces caractéristiques impressionnantes: moteur à soupape en tête; rapide système d'attache à fiche; démarreur électrique; 42" de coupe. Deux modèles qui ont assez d'endurance pour travailler toute la journée, assez de souplesse pour prendre soin de diverses corvées, à l'année longue. À vous de choisir celui qui vous irait le mieux.



GRATIS TONDEUSE ROTATIVE 42"

UNE VALEUR DE \$325.00

avec l'achat d'un tracteur de modèle G-14 ou H-16

BOLENS - AUSSI FABRICANTS DES TONDEUSES PULVERISATRICES 16" ET 22" - A PRIX ABORDABLE  
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF POUR LA PROVINCE (QUÉBEC SEULEMENT)  
MORIN EQUIPMENT INC.  
88 AV. PARC INDUSTRIEL, LONGUEUIL  
7075 BRANT, QUÉBEC J9

## Jérusalem en liesse pour les 25 ans d'Israël

JERUSALEM (de l'envoyé spécial de l'AFP, Bernard Ullmann) — A la veille du défilé militaire monstre qui marque aujourd'hui le 25<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Etat d'Israël, la journée d'hier a été consacrée à la mémoire des combattants tombés dans les trois guerres de 1948, 1956 et 1967 et dans les combats qui ont opposé Israéliens et Arabes.

L'un des "clous" du défilé d'aujourd'hui en dehors de la présentation du nouveau matériel et du passage au-dessus de Jérusalem de 400 avions et hélicoptères, sera d'ailleurs constitué par le défilé des détachements des forces navales et de parachutistes comprenant des hommes qui se sont distingués au cours de récentes opérations, dont le raid sur les centres palestiniens de Beyrouth dans la nuit du 10 au 11 avril.

A l'issue des cérémonies du sou-

venir, auxquelles ont pris part, à Jérusalem et dans diverses régions du pays, Mme Golda Meir et les autres membres du gouvernement, c'est une atmosphère de liesse qui doit régner dans la capitale. Sa population normale de 200.000 habitants (dont 80.000 Arabes dans l'ancien secteur jordanien) a déjà plus que doublé. Dans 3.000 cars et 7.000 voitures particulières, quelque 300.000 personnes se sont rassemblées à Jérusalem.

Tous les hôtels de la ville sont évidemment comblés et ceux qui n'ont pu trouver place chez des amis ont parfois installé des lits de camp dans les jardins publics.

Les grands hôtels, notamment le célèbre King David, sont surtout réservés aux touristes étrangers, pour la plupart des Juifs fortunés des Etats-Unis et d'Europe occidentale, venus en majorité de Haïfa où les avait débarqués les

paquebots France et Queen Elisabeth II.

Hier soir, dans le hall du King David quelques-uns parmi eux arboraient la "kaffiah", la coiffure arabe, achetée dans la vieille ville, et présentaient ainsi un aspect quelque peu incongru.

De sévères mesures de sécurité ont été prises. Des soldats d'âge mûr, à cheveux longs, visiblement des réservistes rappelés pour l'occasion, arpentent les rues. Parfois, de jeunes femmes soldats vérifient les papiers d'identité de passants arabes.

Une centaine de personnes ont été placées en détention préventive pendant la durée des festivités dans les territoires occupés apprend-on de bonne source. On compte parmi elles M. Abdel Habib Mahmoud, rédacteur en chef du quotidien de langue arabe de Jérusalem-Est "As

Ahad", ainsi qu'un certain nombre d'élèves des classes terminales secondaires de Ramallah.

Aucune tension particulière n'est cependant apparente dans la vieille ville, où des groupes de Juifs étrangers sous la conduite de guides visitaient hier après-midi la mosquée d'Omar en même temps que le Mur des Lamentations et les Lieux saints chrétiens.

Les maires des principales villes de Cisjordanie, et d'autres notables arabes ont été invités à assister au défilé, mais on ignore encore s'ils accepteront cette invitation, et si les Arabes, boycottés en grand nombre les festivités, comme leur ont recommandé des tracts distribués en vieille ville.

Des consignes de grève données à Naplouse et à Jenine, n'ont, semble-t-il, guère trouvé d'échos.

## L'acte de naissance de l'Etat d'Israël

TEL AVIV (AFP) — "Depuis des mois et même des années, nous nous préparions pour le jour où serait proclamé l'Etat d'Israël. Et finalement, quand ce jour arriva, nous fûmes pris de court", raconte Herzl Rosenblum (Vardi), rédacteur en chef de Yedioth Ahanoroth, qui fut l'un des 37 signataires de cette proclamation.

"Aussi, lorsque finalement, le 14 mai 1948 à 13 heures trente, le con-

### "Circonstances différentes"

TEL AVIV (AFP) — M. Ben Gourion, dans une interview accordée au Jerusalem Post à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance d'Israël qu'il proclama lui-même en 1948, a admis qu'il avait changé d'avis à propos de la nécessité de restituer les territoires occupés. Il a toutefois souligné que ce n'était pas lui qui avait changé d'avis mais les "circonstances qui étaient désormais différentes".

"Je voulais qu'on restitue tout au lendemain de la guerre des Six jours en échange de la vraie paix, mais celle-ci n'est pas venue, les Arabes la refusent et nous ne l'aurons pas, il faut donc agir", a-t-il ajouté.

"Il faut donc nous implanter partout en Cisjordanie. Nous voulions toujours le faire et maintenant c'est possible à condition de ne pas arracher des terres aux Arabes", a déclaré M. Ben Gourion.

seil du peuple se réunit pour signer la charte proclamant l'Etat, poursuit Rosenblum, les différents problèmes qui se posaient: nom de l'Etat, texte de la déclaration, etc... n'étaient pas encore résolus. Or, il nous fallait tout terminer avant le commencement du sabbat (aux environs de 17 heures) car, autrement, les religieux refuseraient de signer, et aussi avant le début des bombardements aériens que nous croyions inévitables".

Parlant du nom qui devait être donné au nouvel Etat juif, Pinhas Rosen (Rosenblatt), l'un des signataires de la proclamation, révèle que "Sion avait ses partisans, de même Judée, Eretz-Israël (la terre d'Israël), Medinath-Israël (l'Etat d'Israël). Les partisans de Eretz-Israël étaient en majorité, mais Ben Gourion fit remarquer que "notre Etat, tel que l'ONU l'avait délimité, n'occupait qu'une petite partie de la terre d'Israël. Finalement, c'est lui qui imposa Israël".

"A peine, nous étions-nous entendus sur le texte, dit encore Vardi, que Zeev Sharef (l'actuel ministre de l'Habitat), se précipita chez un scribe pour qu'il prépare le parchemin. Entre-temps, nous nous étions entassés dans une quinzaine de voitures, qui, en procession, se rendirent Boulevard Rothschild, au musée de Tel Aviv.

"La décision du conseil du peuple s'était répandue comme une traînée de poudre et une foule s'était amassée dans la rue et devant le musée, où tant de

personnes avaient réussi à se faufiler qu'il ne restait finalement plus de place pour l'Orchestre philharmonique qui devait interpréter notre hymne national: la "Hatikva" (l'espoir). On réussit finalement à en caser une partie sur les balcons".

"Pendant ce temps Zeev Sharef, le scribe n'avait eu le temps que d'esquisser une ébauche, rapporta le parchemin pour que nous puissions y apposer nos signatures... Finalement, Ben Gourion ouvrit la séance à seize heures précises et lut la proclamation. Puis il

appela chacun de nous à signer à tour de rôle. Lorsque vint mon tour, il me murmura: "Signez de votre nom de plume, Vardi. Il nous faut davantage de noms hébreux au bas de cette charte", ce que je fis, contrairement à Golda Meir, Pinhas Rosen et Moshe Sharef, qui signèrent de leur nom patronymique."

"Un peu plus d'une demi-heure plus tard, tout était terminé, et chacun se hâta de rentrer chez lui. Nous étions profondément heureux, mais aussiangoissés car nous savions que des heures bien difficiles allaient suivre".

## Les trois frontières successives d'Israël

TEL AVIV (AFP) — La division de la Palestine en deux Etats, juif et arabe, décidée par l'ONU le 29 novembre 1947, s'effectua selon un critère purement démographique, sans égard aux problèmes politiques, économiques et militaires que soulevait la création de frontières artificielles.

● Les frontières de 1948: dans ses premières frontières, l'Etat d'Israël avait avec 650.000 habitants une superficie de 14.000 km<sup>2</sup> répartis entre trois tronçons: — au nord, la Galilée orientale

(la Galilée occidentale étant attribuée à l'Etat arabe); — au centre, une mince bande côtière allant de Haïfa à 20 kilomètres au sud de Tel Aviv. Jérusalem dotée d'un statut international, habitée notamment par quelque cent mille Juifs, est complètement encerclée par les territoires arabes; — au sud, le Néguev totalement désert est amputé de sa partie nord (Bersheba) et d'une large bande de terrain sur la frontière avec le Sinaï.

● Les frontières de 1949: la guerre de 1948-49 permet à l'Etat d'Israël

### Le dialogue impossible

## Sadate oppose une fin de non recevoir à Mme Meir

JERUSALEM (AFP) — Mme Meir a révélé hier "qu'à maintes reprises au cours de l'année écoulée et plus particulièrement au cours des dernières semaines", elle avait demandé au président Sadate d'organiser "une rencontre entre un émissaire autorisé israélien et un émissaire autorisé égyptien".

Mme Meir était interviewée à la télévision israélienne à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'Etat d'Israël. Elle a ajouté qu'elle avait personnellement assuré M. Sadate qu'une telle rencontre resterait secrète aussi longtemps qu'il le désirerait. "Croyez-moi, a dit Mme Meir, parmi les personnalités qui ont servi d'intermédiaire, il y en avait de fort importantes et certaines plus amies de l'Egypte que d'Israël. Une de ces personnalités m'avait assurée qu'elle obtiendrait une réponse dans un délai d'une ou deux semaines. Or j'attends déjà depuis de longues semaines et je n'ai pas davantage obtenu de réponse à cette proposition qu'aux précédentes".

Mme Meir a également souligné une fois de plus que "si les pays arabes, à commencer par l'Egypte, acceptaient l'existence d'Israël, le problème des frontières ne serait plus aussi important. Malheureusement, Sadate voudrait que nous retournions aux frontières de 1967, et ensuite aux frontières de 1947, et finalement que nous cessions d'exister", a-t-elle ajouté.

S'arrêtant sur les dernières déclarations du président Sadate, quant à une reprise des hostilités, Mme Meir a dit: "le président Sadate a des armes, et un important fournisseur. Et même s'il n'obtient pas tout ce qu'il veut de ce fournisseur, le matériel militaire qu'il reçoit est néanmoins important. Il a

également d'autres fournisseurs, sinon directs, du moins par l'intermédiaire de la Libye. C'est pourquoi nous devons être prêts. Je suis convaincu que l'état-major israélien agit et se prépare en conséquence. Je dois ajouter ceci: si Sadate se rend compte que nous le prenons au mot et que nous sommes prêts à faire face à toute opération qu'il déclencherait, cela pourra constituer en soi une dissuasion. Car nous ne voulons pas causer de nouvelles victimes égyptiennes. Nous ne voulons ni la mort de nos fils, ni celles des autres".

Mme Meir a ensuite répondu à une série de questions relatives aux possibilités de dialogue avec les Palestiniens. Elle a souligné qu'il n'existe aucune représentation palestinienne, ajoutant que les Palestiniens, ceux de Cisjordanie comme les autres, sont profondément divisés. "D'ailleurs, s'est-elle exclamée, où étaient les Palestiniens avant 1967? Nous n'avions alors ni la Cisjordanie, ni Gaza, ni le Golan. N'y avait-il pas alors dans ces régions des réfugiés palestiniens? Pourquoi ne se sont-ils pas organisés alors? Pourquoi n'ont-ils pas déclaré alors que la Cisjordanie et Gaza, c'est la Palestine?"

Mme Meir a souligné qu'elle n'approuvait pas ceux qui, au nom des droits historiques du peuple juif, demandent l'annexion de toute la Cisjordanie. "Les droits historiques sont un fait, a-t-elle dit. Mais ils ne sauraient faire oublier la réalité actuelle. C'est pourquoi je suis contre la politique du Grand-Israël mais également opposée à un retour aux frontières de 1967, dont je pense qu'elles doivent subir des rectifications majeures. Ainsi, nous aurons des frontières sûres, tout en préservant le caractère juif de notre Etat".

Interrogée sur l'avenir d'Israël dans la prochaine décennie ou le prochain quart de siècle, le premier ministre a déclaré: "J'espère que bien avant que le prochain quart de siècle se soit écoulé nous vivrons en paix. Je dit paix, mais je me contenterais d'un traité de paix, faute d'une paix réelle comme je la souhaite et comme elle existe par exemple entre la France et l'Allemagne, après deux guerres dans la même génération. J'espère aussi qu'Israël comptera des millions de Juifs de plus, venus de tous les points du globe. J'espère enfin que dans dix ans, nous aurons une société dont nous-mêmes et tous les Juifs du monde pourrions être fiers".

## Situation tendue au Liban malgré les efforts des médiateurs arabes

BEYROUTH (d'après AP et AFP) — Les guérilleros ont enlevé puis relâché hier 11 policiers libanais, alors que les médiateurs arabes essayaient à Beyrouth de mettre au point une rencontre au sommet entre Libanais et Palestiniens.

Un communiqué militaire libanais, publié hier soir, précise que ce sont près de 150 hommes armés qui ont attaqué à la roquette, le poste libanais d'Abboudieh, à la frontière du Liban et de la Syrie.

Le communiqué précise que les agresseurs ont pris la fuite devant les renforts dépêchés sur les lieux, en emmenant onze personnes, douaniers, gendarmes et membres de la sûreté générale qui se trouvaient dans ce poste.

Ces onze personnes ont été libérées dans l'après-midi, confirme le communiqué.

La situation a été dans l'ensemble calme à Beyrouth hier mais la redéfinition des relations entre la résistance et le Liban semble connaître de graves difficultés.

Les informations contradictoires ajoutent à la confusion et c'est ainsi qu'aux apaisements de Yasser Arafat répond la Voix de la Palestine

émettant du Caire et accuse pour la seconde journée consécutive l'armée libanaise de ne pas respecter les accords du Caire.

"Les blindés de l'armée encerclent toujours le camp palestinien de Dbayé (au nord de Beyrouth), dressent des barrages et arrêtent des Palestiniens", ajoute la radio captée à Beyrouth.

La Voix de la Palestine a réaffirmé avec force que l'accord du Caire libano-palestinien du 2 novembre 1969 "ne peut faire l'objet d'aucun marchandage". "Nous exigeons l'application de cet accord", a souligné la radio.

Entre-temps, l'entretien du président Soleiman Frangie avec les émissaires arabes venus à Beyrouth, qui s'est déroulé en présence de M. Amine Hafez, premier ministre libanais, et de M. Khalyi Abouhamad, ministre des Affaires étrangères, a pris fin hier soir au bout d'une heure et quart.

Au cours de cet entretien, les émissaires arabes et les deux ministres libanais ont informé le chef de l'Etat des conversations qu'ils ont eues en début d'après-midi avec M. Yasser Arafat, président de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) et

les principaux dirigeants de la résistance palestinienne.

M. Amine Hafez a souligné à sa sortie du palais présidentiel que "malgré toutes les tentatives visant à créer des dissensions dans ses rangs, le peuple libanais demeurerait uni".

De son côté, M. Khalyi Abouhamad a indiqué que les contacts entre les autorités libanaises et la résistance se poursuivaient.

"La multiplicité des rencontres, a ajouté le ministre, constitue un signe d'une action sérieuse, car des problèmes d'une telle gravité ne peuvent être réglés en un seul entretien et dans une très courte période".

"Ces questions, a conclu M. Abouhamad, doivent être examinées de manière à sauvegarder la souveraineté, la stabilité et la sécurité du Liban ainsi que les intérêts du peuple palestinien".

MM. Hassan Sabri Kholi, représentant personnel du président égyptien Anouar Sadate, et Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des Affaires étrangères, se sont pour leur part refusés à toute déclaration.

D'autre part, un communiqué militaire a été publié au cours de la nuit dernière à propos d'incidents qui ont éclaté samedi dans la région de Rachaya (Sud-Liban). La caserne de Rachaya et des positions de l'armée ont été bombardées, et selon ce texte, trois personnes ont été tuées. Ce communiqué fait également état d'incidents dans la région de Masna'a à la frontière syrienne qui n'ont pas fait de victimes.

Le communiqué éditorial de l'organisation de libération de la Palestine a publié un communiqué réaffirmant "l'attachement de la résistance à la souveraineté du Liban". Dans ce communiqué l'organisation présidée par M. Yasser Arafat demande "l'engagement des deux parties à appliquer les accords conclus et la formation, pour leur application, de nouvelles commissions mixtes", ainsi que "la libération des combattants arrêtés et la restitution des armes contestées".

Au demeurant, les efforts des négociateurs, selon l'expression de l'un d'entre eux, sont essentiellement destinés à "éteindre le feu".

## Voyage secret à Moscou du chef de l'Etat syrien

BEYROUTH (AFP) — Le général Hafez Assad, président de la république arabe syrienne, s'est rendu secrètement à Moscou mercredi dernier. Il a eu des entretiens avec les dirigeants soviétiques et a regagné Damas vendredi à 16h00, en compagnie du maréchal Kotakhov, commandant de l'armée de l'air soviétique, a annoncé hier le quotidien "Al Nahar".

De nouvelles mesures sont prises pour renforcer l'aviation syrienne, ajoute le journal. L'URSS fournira à la Syrie des avions modernes et la délégation soviétique arrivée à Damas a pour mission de choisir les aviateurs syriens qui seront envoyés en URSS pour y suivre un stage d'entraînement sur les nouveaux appareils dont sera équipée l'armée de l'air, affirme-t-il.

"Al Nahar" indique que les

milieux soviétiques à Beyrouth n'ont ni confirmé ni démenti le voyage secret du président Assad à Moscou.

Toujours selon "Al Nahar", le président Assad, absent de Damas lorsque se sont produits les événements du Liban, dès son retour, a demandé, aux dirigeants de la "Saika" (Fedayine d'obédience baassiste syrienne) et de l'ALP (armée de libération palestinienne) de donner l'ordre de retrait du territoire libanais.

Le chef de l'Etat syrien, poursuit le journal, est entré en contact avec le président Soleiman Frangie pour l'assurer que la Syrie était prête à contribuer au règlement du conflit avec les fedayine. Il a également eu un entretien téléphonique avec le président Sadate pour l'informer des résultats de ses entretiens à Moscou.

# Félicitations au Devoir qui vient de gagner le Trophée John A. MacLaren pour l'excellence graphique de sa page éditoriale

Les Trophées John A. MacLaren sont décernés annuellement par MacLaren Publicité Ltée pour l'excellence de la première page et de la typographie des quotidiens du Canada.

Les Trophées sont accordés pour l'excellence en général et pour certaines pages en particulier; les concurrents sont soumis au jugement d'un jury composé de Canadiens de grande distinction, assistés de conseillers techniques.

En annonçant leurs décisions, les juges ont souligné le haut niveau de perfection atteint par les participants de cette année; cette vive concurrence est tout à l'honneur des gagnants des Trophées John A. MacLaren. Nos sincères félicitations au Devoir.

**MacLaren**  
MACLAREN PUBLICITÉ LIMITÉE